

**B**ULLETIN DE LA  
**S**OCIÉTÉ  
**H**ISTORIQUE ET  
**A**RCHÉOLOGIQUE DU  
**P**ÉRIGORD



TOME CXV – ANNÉE 1988

1<sup>re</sup> LIVRAISON

## TARIFS

Cotisation (sans envoi du Bulletin) .....	50 F
Droit de diplôme .....	40 F
Abonnement (facultatif) pour les membres titulaires .....	110 F
Abonnement pour les particuliers non membres .....	160 F
Abonnement pour les collectivités .....	160 F
Prix du bulletin au numéro .....	40 F

\*  
\*\*

Les membres titulaires désireux de continuer à recevoir le Bulletin doivent effectuer dès réception de la présente livraison le règlement de leur cotisation + abonnement (160 F). Prière d'utiliser le formulaire joint (tarifs ordinaires, dons, conditions accordées aux étudiants).

Les étudiants sans profession rémunérée bénéficient de la gratuité de la cotisation et de l'abonnement en adressant photocopie de leur carte d'étudiant.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA S.H.A.P.  
POUR 1988

MM. AUDRERIE, BECQUART, BELINGARD, BITARD, DELA-  
BROUSSE-MAYOUX, DELLUC, LACOMBE, LAGRANGE, Mmes  
MAROUSEAU, MIQUEL, MM. MOUILLAC, PENAUD, POMMA-  
REDE, Mme ROUSSET, M. SOUBEYRAN.

BUREAU

*Président* : Dr DELLUC.

*Vice-Président* : P. POMMAREDE;

*Secrétaire général* : M. AUDRERIE.

*Secrétaires-adjoints* : Mme MAROUSEAU, M. PENAUD.

*Trésorier* : M. BELINGARD.

*Trésorier-adjoint* : Général DELABROUSSE-MAYOUX.

Le Bureau a nommé :

*Directeur du bulletin* : M. LAGRANGE.

*Bibliothécaires* : Mme ROUSSET, M. MOUILLAC.

*Commission de publications*

Le président, le secrétaire général, M. BELINGARD, M. LACOMBE.

*Commission des finances*

Le président, le secrétaire général, M. SOUBEYRAN.

*Groupe de travail « Bicentenaire de la Révolution »*

Le président, le secrétaire général, le directeur du bulletin, Mme  
MAROUSEAU, M. PENAUD, Mme ROBIN.



## COMPTES RENDUS DES REUNIONS MENSUELLES

SEANCE DU MERCREDI 6 JANVIER 1988

Présidence du Dr Delluc, président.

Le compte rendu de la précédente séance est adopté à l'unanimité.

Présents : 72 — Excusés : 4.

### FELICITATIONS :

Mgr Patria promu officier de la Légion d'honneur ;  
Mme Durosoy promue commandeur des Arts et Lettres.

### ENTREE D'OUVRAGES :

— *Recueil des lettres pastorales des évêques de Périgueux et Sarlat depuis 1863, en 14 volumes (don du père Pommarède).*

— *Petite et grande histoire de Saint-Geniès en Périgord Noir, par le professeur Pierre Denoix, préface de Dominique Audrerie, éditions P.L.B. Le Bugue 1987 (don de l'auteur).*

— *Contre-vérités et vérités sur le royaume d'Araucanie, par Bernardo Jimenez Abendano, préface du prince Philippe d'Araucanie, S.F.A. Paris 1987.*

— *Grands procès en Périgord (1612-1775, par Alberte Sadouillet-Parrin, Médiapress, Périgueux, 1987 (don de l'auteur).*

— *Badefols-sur-Dordogne, par Madeline Bonnelle, édition Pierre Fanlac, Périgueux, 1987 (don de l'auteur).*

— *Note sur Bordeaux médiéval, Arnaud Lambert, deuxième maire de Bordeaux, par Arlette et Charles Higounet, tiré à la suite des Annales du Midi, tome 99-n° 179 (don des auteurs).*

— *L'homme, la forêt, le bois il y a 5000 ans, par A. Bocquet, tiré à la suite de la Revue forestière française n° 5-1987 (don de M. Bardo).*

### REVUE DE PRESSE :

— Dans *Le Monde* du 27 novembre 1987, Patrick Kéchichian annonce la sortie prochaine d'un livre sur Catherine Pozzi, fille du sénateur périgourdin Samuel Pozzi (1846-1918).

— Dans le bulletin de la *Société des Amis de Montaigne* n° 7-8 de janvier 1987, on retiendra particulièrement les articles suivants : à propos de « ces pastissages de lieux communs » par Francis Goyet, le corps dans les essais, études de nu par Géralde Nakam, deux magistrats humanistes du XVI<sup>e</sup> siècle face à l'irrationnel, par Raymond Esclapez, hérésie : un choix téméraire par Jacques de Feytaud.

— Dans *Périgord Magazine* n° 257 de janvier 1988, on apprend que Louis Mouillac, notre collègue, vient d'obtenir une bourse de secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports pour l'étude des moulins à nef de la rivière Dordogne ; la

ville de Ribérac a confié à Mahdjoub Ben Bella, un artiste de Tourcoing, le soin de décorer tout un mur d'un immeuble H.L.M.

— le numéro 2 du *Courrier de Sireuil* vient de paraître, rendant compte des nombreuses activités du C.P.I.E. de Sireuil et de l'association culturelle de Commarque. Des travaux sont en cours pour l'expansion tant attendue du C.P.I.E.

— Le bulletin de l'*Association généalogique de l'Anjou* n° 46 de 1987, donne la suite de l'article de notre collègue M. Berthier sur Echarbot.

— Dans *L'Agriculteur de la Dordogne* du 25 décembre 1987, Jean-Louis Galet traite de l'émigration des Périgourdins vers l'Amérique du Sud il y a cent ans.

— Dans le *Journal de la Dordogne* des 18 et 31 décembre 1987, Pierre Lanne invite ses lecteurs à se rendre sur les traces des Templiers en Périgord.

#### COMMUNICATIONS :

Le président présente les traditionnels vœux de nouvel an et dresse un rapide bilan des activités de notre compagnie durant l'année écoulée. Il remercie tout particulièrement les personnes qui ont bien voulu se manifester à cette occasion : M. de Lapeyrouse, Mme Louise Renée Belair, M. Jean-Jacques Chassaing, M. et Mme Christian Bremard, M. Stéphane Rials, M. Marcel Secondat, M. Pierre Colombé, Mme Christiane Faure, M. et Mme Garnier, M. Henri de la Héronnière, M. Régis Alix, M. Christian Plaçais, M. Pierre Lebrette, M. et Mme Claude Lacombe et l'Association pour le développement de la recherche archéologique en Périgord.

Il signale qu'une convention a été récemment signée par le ministère de la Culture et le Conseil général de la Dordogne pour le développement de la recherche ethnologique dans notre région. Plusieurs associations devraient bénéficier de cette opération.

Il rappelle également que tout le courrier intéressant notre compagnie doit être adressé au siège de la société.

Le secrétaire général, après avoir fait le point sur la publication des actes du Congrès de Sarlat, indique la prochaine exposition des œuvres de Bassalart au Palais des fêtes de Périgueux, du 25 janvier au 25 février 1988.

Il commente ensuite le catalogue de « Culture générale du Pays de l'Homme », consacré aux cartes anciennes et à l'imagerie du Périgord.

Le président projette une série de diapositives prises lors de deux chantiers organisés dans la grotte de Bara-Bahau.

Le père Pommarède a relevé dans un journal que le mausolée figurant près du château de la Roche, à la Roche-Beaulieu, aurait été édifié pour commémorer le dernier Anglais mort... au cours de la Guerre de Cent Ans. En fait il a été construit à l'initiative du comte Luboff de Koucheleff, propriétaire du château de la Roche, au siècle dernier, pour y être enterré, ce qui ne fut pas réalisé.

Il propose que les personnes qui poursuivent de recherches sur des thèmes particuliers le fassent savoir, afin de permettre un échange d'informations.

Par ailleurs le père Pommarède a pu étudier la généalogie de la famille Dejean ou de Jehan, que lui a communiqué le marquis de Livron et dont un exemplaire a été déposé aux Archives départementales. Le comte de Montaudry, lointain descendant des Dejean, lui a également remis un volumineux dossier sur cette famille, dossier dont avaient eu connaissance certains érudits. Parmi les différents documents figure une curieuse pièce de procédure. Au XVIII<sup>e</sup> siècle naît Henri de Jehan, dans le domaine familial de Borie-Porte, près de Périgueux. Après une enfance périgourdine, cet aîné est admis dans les gardes du corps, en 1758, à l'exemple de son père et de ses oncles. Mais bien vite son goût de l'aventure le conduit loin de la cour et il passe les Pyrénées. C'est là qu'il apprend la mort de son père. Il écrit donc à sa mère qui ne l'a pas vu depuis quatorze ans et, comme dans la parabole de l'enfant prodige, elle lui pardonne son inconduite passée et lui ouvre sa maison. Mais Henri tombe malade et serait mort sans avoir pu revenir dans sa famille. Son compagnon d'aventure, Saint-Privat, trouve la partie trop belle, s'empare des papiers d'Henri et se présente au lieu et place d'Henri, en se faisant

passer pour lui. Chacun trouve Henri bien changé, mais la joie l'emporte et on lui propose même une épouse. Et puis, le 2 septembre 1773, le chevalier de Leymarie, officier, de passage, reconnaît l'imposteur, qui est remis à la maréchaussée. C'est le cadet Bernard de Jehan qui sera l'héritier.

Mme Sadouillet-Perrin s'interroge sur l'emplacement exact occupé par le puits de Tourny. Son souvenir est rappelé dans un article publié dans le bulletin du département de la Dordogne, le 25 mars 1818. Bien qu'il soit fait mention à différentes reprises du puits, aucun document ne permet d'indiquer sa localisation précise.

M. Esclafér de la Rode a eu l'occasion d'examiner à nouveau le plafond de la galerie du premier étage de la maison Estignard. Ce plafond est divisé en caissons ; la clé de voute principale a été remplacée au XVIII<sup>e</sup> siècle pour permettre la mise en place des armes de la famille Dufort de Rochefort. Il a étudié aussi la symbolique de la porte d'entrée qui, selon lui, serait liée à la justice : Raymond de Fayard, un des propriétaires de cette demeure, fut magistrat et la salamandre, qui figure en bonne place sur cette porte, est aussi symbole de justice. Par ailleurs, l'étude des propriétaires successifs de cet hôtel montre, selon l'intervenant, que la ville n'en a pas hérité, mais l'a acquis en 1952 à M. Audy\*. Peut-être serait-il opportun de redonner à la maison Estignard le nom de ses premiers propriétaires, devenant ainsi l'hôtel de Fayard.

Le Dr Delluc évoque les aspects physiologiques de l'homme préhistorique, en posant la question de savoir ce que voyait l'homme préhistorique. Il note en particulier que la palette des pigments exclut le bleu et le vert, que l'éclairage dans les grottes était faible, que les signes utilisés ne traduisent pas de troubles oculaires, le réalisme est complet, l'homme préhistorique invente le dessin, évolue, utilise des trucs techniques et se sert des déformations naturelle des parois.

M. Salviat dresse le portrait d'un des maires de Périgueux, M. de Marcillac.

M. Lagrange, rappelant les médailles gravées par M. Halbout, présentant un portrait d'Etienne de la Boétie et l'autre qui n'est pas dans le commerce, donnant le portrait de Montaigne, souligne celle qui vient de sortir à l'initiative du régiment du Ve Chasseurs. Elle mesure 65 mm et a été gravée par Balm. Elle présente à l'avant le clocher de Saint-Front surmonté de la Licorne, marque du régiment, et au revers les grandes batailles auxquelles a participé le régiment.

#### ADMISSIONS :

- Mlle Angèle Marty, 12, rue Léon-Leymarie, 24800 Thiviers, présentée par Mlles Grand et Thibaut ;
- M. Michel Lasserre, La Castagnade, Saint-André-d'Allas, 24200 Sarlat, présenté par MM. Pechmajou et Penot ;
- Mme Roseline Fouhety, La Daleyrie 24270 Lanouaille, présentée par MM. Bélingard et Audrerie.

Le président,  
Dr Gilles Delluc

Le secrétaire général,  
Dominique Audrerie

---

#### SEANCE DU MERCREDI 3 FEVRIER 1988

Présidence d'honneur de M. Marcel Secondat.

Présents : 83 — Excusés : 3.

#### NECROLOGIE :

M. Jean Sabrasés.

\* Voir page 7

*FELICITATIONS :*

- M. Jacques Lagrange, promu officier dans l'Ordre national du Mérite.
- M. Henri Anstett, promu officier du Mérite agricole.

*ENTREE D'OUVRAGE :*

- Liétuva, légendes et histoires illustrées, par Mme Geneviève Carion-Machwitz, Féderop, Mussidan, 1988 (don de l'auteur).
- En Périgord, Thiviers de jadis à aujourd'hui, par Jean Parrot, éditions du Roc de Bourzac, Bayac, 1988 (don de l'auteur et de l'éditeur).
- Dictionnaire périgourdin, deuxième partie, par Jean Daniel et Pierre Barrier, éditions du Bournat, Périgueux 1988 (don du Bournat).
- L'Europe en diagonale, de la Pologne au Périgord, par Geneviève Carion-Machwitz, éditions Pierre Fanlac, Périgueux 1987 (don de l'auteur et de l'éditeur).
- Histoire de la Gascogne, tome V et supplément, par J.-J. Monlezun, éditions Lacomme (réédition), Lombez 1988 (don de l'éditeur).
- Le silex du Mésozoïque nord-aquitain, par M. Seronie-Vivien et M.R. Séronie-Vivien, supplément au tome XV 1987 du bulletin de la Société Linnéenne de Bordeaux.

*ENTREE DE DOCUMENTS :*

- Accroissement de la bibliothèque 1986, dressé par Mauricette Laprie, Archives départementales de la Gironde 1987 (don de M. Valette).
- Nouvelle technique opératoire de fistule d'Eck, par M.T. de Martel, extrait des actes du congrès français de chirurgie 1910 - Early history of the portacaval shunt in humans par A. Donovan et P. Covey, extrait de *Surgery, gynecologie end obstetrics*, septembre 1978, vol. 147 (don du Dr. Coupey); dans ces deux articles il est notamment fait mention au Dr. Vidal.
- Centre inter club aéronautique du Périgord, année 1987 (don de M. Audrerie).
- Lettre du Dr. Boïssel, de Saint-Cyprien, en date du 14 avril 1902, certifiant que Mme Marceline Laflaquière, épouse Langlade, peut élever son nourrisson au sein (don du Cdt. Barrier).
- Sept photographies montrant les rétables des églises de Mortemart, Saint-Félix-de-Reilhac, Saint-Cirq-du-Bugue et Savignac-de-Miremont (don de M. Roger Rousset).

*REVUE DES PERIODIQUES :*

- *Histoire et généalogie* n° 13 de septembre-octobre 1987 propose un article sur Isabeau de La Tour d'Auvergne, « La douce Limeuil », par Pierre Benoist ;
- Dans *Combat Nature* n° 80 de février 1988, Marie Blanchard invite à la découverte des lauzes du Périgord Noir ;
- Dans le *Périgourdin de Bordeaux* n° 530 de janvier 1988, M. Esclafér de la Rode donne le résultat de ses recherches sur le château de Lanquais.

*COMMUNICATIONS :-*

Le président remercie les personnes qui ont adressé leurs vœux en ce début d'année : Mme Monique Lafon, M. Francis Boddart, M. et Mme Pierre Caillat.

Il indique ensuite que, le quorum n'étant pas atteint, l'assemblée générale est reportée à la prochaine séance. Celle-ci sera suivie d'une assemblée générale extraordinaire destinée à examiner les modifications nécessaires à apporter au règlement intérieur de notre compagnie.

Il commente ensuite les travaux qui viennent d'être réalisés sous la conduite de M. Bélingard : reprise du système électrique dans la bibliothèque et aménagement de la salle donnant sur le passage.



Il fait également le point sur la préparation du numéro spécial du bulletin qui sera consacré au bicentenaire de la Révolution, pour lequel environ vingt cinq communications sont dès à présent retenues.

Il a relevé dans l'ouvrage de Boris Porchnev, « Les soulèvements populaires en France au XVIII<sup>e</sup> siècle (éditions Flammarion, Paris 1972), une interprétation marxiste des révoltes de croquants en Périgord, parmi d'autres analyses.

Le secrétaire général rappelle l'intéressante conférence de Gérard Mouillac tenue au siège de notre société le 8 janvier dernier, portant sur les objets mobiliers du Périgord.

Il a relevé, dans *Figaro Magazine* du 19 décembre 1987, une agréable présentation d'un château du Bergeracois, Lenvège. L'auteur de l'article, Béatrice Comte, insiste particulièrement sur la richesse du mobilier, qui allie à la fois de forts beaux meubles anciens et des réalisations contemporaines.

Le père Pommarède insiste pour que soient communiqués des prix faits, qui pourraient être trouvés à l'occasion de recherches aux archives. Ils donnent en effet de très précieux renseignements sur l'état d'un immeuble ou d'un objet, et précisent les techniques d'intervention. Trop peu de ces documents ont encore été analysés.

Il a retrouvé un contrat, déposé aux Archives départementales dans lequel M. Lambert s'engage à guérir du cancer Mme Riboulet âgé de 27 ans et habitant le village de Gouya, aux pieds de Montagrièr. Cet acte curieux est daté de 1776.

A ce propos, il suggère que soit réalisé une sorte d'inventaire de médicaments anciens, comme cela a pu être réalisé dans le département de l'Eure.

Mme Caillat dresse le bilan des fouilles réalisées à la Visitation, sur la parcelle qui doit être prochainement construite. Des structures du I<sup>er</sup> siècle ont pu être mises au jour et leur évolution étudiée. Quelques objets ont été trouvés, en particulier un torse d'homme, une pierre gravée et des morceaux de placage de marbre. Une communication d'ensemble reprendra ces éléments. Les prochaines fouilles programmées intéressent l'emplacement de l'ancien couvent des Cordeliers.

M. Lagrange insiste sur le fait que ces fouilles ont pu se réaliser dans les meilleures conditions grâce au consensus établi entre la municipalité, le promoteur et les services administratifs compétents. M. Payen souligne l'importance d'effectuer de telles fouilles suffisamment tôt, afin de pouvoir en tenir compte dans les aménagements projetés.

Mme Parat rend compte avec humour de la lecture qu'elle vient de faire de la revue du Touring club de France pour l'année 1907. Il s'agit d'améliorer l'accueil et la qualité des hôtels. Les conseils portent sur l'assainissement des chambres, la qualité de l'eau, toujours potable, l'utilisation de la peinture laquée, la suppression des pourboires, le bruit, la propreté et l'usage des commodités. Au concours organisé, aucun hôtel du Périgord n'était présent.

M. Penaud dresse l'historique de la loge maçonnique de la rue Saint-Front, à Périgueux. Ce monument a été édifié à l'emplacement de l'ancienne salle de comédie. Les travaux de construction ont commencé en 1868, après bien des vicissitudes. Le bâtiment principal fut terminé en 1869. Une aile fut ajoutée en 1885, la seconde ne put être menée à bien, faute de disposer du terrain nécessaire occupé par une boulangerie. Cette intéressante communication sera publiée dans le bulletin.

M. Lagrange signale que l'actuelle rue des Francs-Maçons était appelée rue des Francs-Bourgeois jusqu'en 1965. A une question du père Pommarède, il est précisé que le triangle de l'Etre Suprême n'a pu être restitué dans la partie haute de l'édifice ; seul le décor de la partie basse a été reconstitué.

M. Lagrange signale le prochain tournage en août d'un film sur le roi de Patagonie, par la société des Films du Sabre. Le scénario est écrit d'après l'œuvre de Jean Raspail.

Il revient sur la question de la Maison Estignard et en particulier sur la manière dont la Ville de Périgueux en est devenue propriétaire. M. Audy avait épousé la

\* Voir page 5

petite-fille de M. Estignard. Celle-ci avait la propriété de cette demeure et avait eu connaissance du désir manifesté par son grand-père de donner ce bien à la Ville. Ce désir fut réalisé moyennant le versement d'une indemnité de 600.000 francs de l'époque, versée à M. et Mme Audy. Il ne s'agit donc pas d'une vente. Le président félicite l'intervenant pour son exposé courtois, ton qui devrait être de règle pour toutes les communications.

M. Audrerie précise que c'est par erreur qu'il a été question de la famille Dufort, à propos de la Maison Estignard ; il s'agit en fait de la famille du Faure de Rochefort.

Le Dr. Delluc a photographié sur les cartes de Belleyrne les représentations en plan des villes ou villages de la Dordogne. Cette approche apporte une vue originale, qui mériterait une étude plus approfondie.

M. Rousset a relevé dans les mémoires de Me Isorni (tome I Robert Laffont, Paris 1987) que celui-ci a séjourné en Périgord en 1940, à l'hôpital de Clairvivre, puis au Puy D'Eylac, près de Saint-Pierre-de-Chignac.

#### ADMISSIONS :

— M. Paul Vacher, 33, rue Lannemajou, 24000 Périgueux, présenté par MM. Salviat et Secondat.

— M. Robert Taraire, 16, rue Président-Wilson, 24000 Périgueux, présenté par Mlle Bélair et Mme Miquel.

— M. Kléber Rossillon, La Porte, Beynac, 24220 Saint-Cyprien, présenté par le Dr. Delluc et M. Audrerie.

— Père Alain Poulter, 10, rue de la Trinité, 87000 Poitiers, présenté par le père Pommarède et M. Nicot.

— Mme Christine Nectoux, Mensignac, 24350 Tocane, présentée par le père Pommarède et M. Simon.

— M. Jean Rouchaud, 43, rue du Cardinal-Lavigerie, 33000 Bordeaux, présenté par Mme Sadouillet-Perrin et M. Lagrange.

— Père Louis Michellet, presbytère, 24200 Sarlat, présenté par Mme Castanier et le père Pommarède.

— M. Antoine Mazeaud, Chasseignac, 24350 Nailhac, présenté par Mmes Bourlat et Robin.

— Mme Marie-Simone Longueville, Le Piguier, Le Lyonnnet, 24460 Agonac, présentée par Mme Machwitz et M. Lagrange.

— Mlle Françoise Lavergne, 18, rue du Plantier, 24000 Périgueux, présentée par le Dr. Delluc et M. Audrerie.

— M. Olivier Leroy, 3, avenue Georges-Pompidou, 24000 Périgueux, Présenté par le père Nicolas et M. Audrerie.

— M. Pierre Brun, 65, avenue César-Frank, 84000 Avignon, présenté par Mme Saint-Martin et M. Bélingard.

— Mme Besnainou, 2, rue Saint-front, 24000 Périgueux, présentée par MM. Bélingard et Platon.

— M. Lionel Béthune, Fontbrune, Le Charraud, Balzac, 16430 Champniers, présenté par le père Nicolas et M. Bélingard.

*Le président,*  
Dr Gilles Delluc

*Le secrétaire général,*  
Dominique Audrerie

---

#### SEANCE DU MERCREDI 2 MARS 1988

*Présidence du Dr. Delluc, président*

Présents, 85, — Excusés 4

Le compte rendu de la précédente séance est adopté à l'unanimité.

**REMERCIEMENTS :**

La ville de Périgueux a gracieusement offert un lot de chaises pour la salle des séances. Le président prie M. Lagrange, maire-adjoint, d'accepter les remerciements de la société et de les transmettre à monsieur le Maire.

Remerciements de MM. Paul Vacher, Antoine Mazeau, l'abbé Alain Poulter.  
Vœux reçus de M. et Mme Albert Hemard.

**ENTREE D'OUVRAGES :**

— Une famille du Périgord, les Fougeyrollas, par Claude-André Fougeyrollas, chez l'auteur, Niort 1988 (don de l'auteur) ;

— Introduction à l'étude des poteries préhistoriques, par M.-R. Séronie-Vivien, tiré à part du Bulletin de la Société spéléologique et préhistorique de Bordeaux, 1982 ;

— La ruche des patriotes à Ribérac, 1885-1985, Ribérac 1987 (don de MM. Maunat et Audrière) ;

— Périgueux, annuaire de poche, Edit-Mag Périgueux 1988 ;

— Sarcelles s.l.n.d. (don de M. Pasquet) ;

— Les parlementaires de la Dordogne sous la troisième République : étude de mobilité sociale, par Bernard Lachaise, extrait du bulletin de l'Institut aquitain d'Etudes Sociales n° 50, 2° semestre 1987 (don de l'auteur).

**ENTREE DE DOCUMENTS :**

— Un lot de dix pièces émises par des entreprises au lendemain de la Première Guerre Mondiale (don de M. Santenard).

**REVUE DES PERIODIQUES :**

— Dans *Historia* N° 494 de février 1988, Serge Douay étudie les circonstances d'un crime commis en 1883 à Paris ; l'arme du crime : un couteau de Nontron, reproduit dans cet article.

— Dans *Périgord-Magazine* n° 258 de février 1988, Christian Carcauzon invite notamment à la découverte de la crypte de la Tour Blanche.

— Dans le *Courrier Français* n° 2265 du 13 février 1988, Mme Sadouillet-Perrin rappelle les circonstances de la venue de Stéphanie de Beauharnais au petit château de Trélissac.

— Dans le bulletin de la *Société des Amis de Sarlat et du Périgord Noir* n° 31 du 4e trimestre 1987, Jean-Maurice Lefort traite de l'ancienne église Sainte-Marie de Sarlat, Louis-François Gibert donne le portrait du château de Péchimbert, est publié également la fin de l'étude de Jean Maubourguet sur le château de Monfort.

— Le *Journal de la Dordogne* du 12 février 1988 présente sous la signature de Pierre Lannes la restauration de l'église Saint-Jacques de Bergerac.

**ELECTIONS :**

Les élections annuelles pour le renouvellement du conseil d'administration de la société se déroulent dans la bibliothèque sous la présidence du président Filliol, assisté de Mme Parat et M. Barrier. Votants : 85 — 1 bulletin nul.

Ont respectivement obtenu : M. Audrière 81 voix ; M. Becquart 81 voix ; M. Bélingard 81 voix ; M. Bitard 73 voix ; Dr. Delluc 79 voix ; M. Lacombe 67 voix ; M. Lagrange 72 voix ; Mme Marouseau 69 voix ; Mme Miquel 78 voix ; M. Mouillac 80 voix ; père Pommarède 82 voix ; Mme Rousset 80 voix ; M. Soubeyran 69 voix ; général Delabrousse-Mayoux 81 voix ; M. Penaud 76 voix ; M. Dieuaide 1 voix ; M. Esclafier de la Rode 1 voix ; M. de l'Estoile 1 voix ; M. Faon 1 voix ; M. Gauthier 1 voix ; M. d'Hueppe 1 voix ; M. Poujol 1 voix ; M. Vincent 1 voix.

## COMMUNICATIONS :

En ouvrant la séance, le président rappelle que se tient ce jour l'assemblée générale annuelle. Il cède la place au trésorier pour le compte rendu financier, auquel il est donné quitus, puis au secrétaire général pour le compte rendu moral. Mme Sadouillet-Perrin est élue membre d'honneur à l'unanimité.

Comme il avait été annoncé, se déroule également une assemblée générale extraordinaire pour l'examen du règlement intérieur, qui doit être actualisé. Le président commente les dispositions nouvelles qui sont proposées. A une question de M. Najean de Bévère, il est répondu que les formes dans lesquelles doivent se dérouler les votes ne sont pas prévues dans les statuts.

Le nouveau règlement intérieur est adopté à la majorité des membres présents, deux personnes ayant voté contre, deux s'étant abstenues.

Le président indique que les soirées auront lieu désormais le mercredi suivant le mercredi de réunion, les mois impairs, à 20 heures. Il a reçu une lettre de M. Esclafier de la Rode demandant que la Maison Estignard soit désormais appelée Hôtel de Fayard. Le président invite le demandeur à s'entendre avec le propriétaire de l'immeuble.

M. Bélingard signale que les cotisations, grâce à la nouvelle formule proposée, ont été plus rapidement réglées que les autres années. Il reste néanmoins un grand nombre de personnes encore en retard et insiste pour que chacun fasse un effort afin d'éviter des dépenses inutiles.

Le secrétaire général annonce la tenue du prochain congrès de la Fédération historique du Sud-Ouest à Soulac les 16 et 17 avril prochains. Il indique également la sortie ce mois-ci des actes du congrès de Sarlat.

Mme Delluc remet à la Société, de la part de M. Santenard une dizaine de pièces frappées au lendemain de la Première Guerre Mondiale par des entreprises : Maxime Brachet, de Périgueux, Union des Commerçants de Thiviers, la Chambre de Commerce de Périgueux, la Société de Commerce de La Rochelle et la Société des restaurants coopératifs du Centre Ouest à Tulle.

M. Bélingard précise que l'Etat avait en effet autorisé la circulation de telles monnaies, car il ne pouvait plus faire face compte tenu des circonstances.

M. Lacombe expose ce qu'il advint de la Tour de Vésone du Moyen Age à nos jours remarquant que, si l'on connaît ce que fut la tour à l'époque gallo-romaine, on ne sait que très imparfaitement son sort ultérieur.

M. Audrerie a pu se procurer une brochure publiée à l'occasion du centenaire de la loge de Ribérac, « La Ruche des Patriotes », dont il remet un exemplaire pour la bibliothèque. Celle-ci fut fondée en 1885 et a poursuivi ses travaux jusqu'à ce jour, avec une courte interruption durant la Seconde Guerre Mondiale. Elle occupe des bâtiments très caractéristiques situés en arrière du tribunal, à Ribérac.

La séance se termine par la proclamation des résultats des élections.

## ADMISSION :

— M. l'abbé Jean-Marie Bouron, 32, rue Victor-Hugo, 24000 Périgueux, présenté par MM. J.-M. Bélingard et l'abbé Pommarède.

— Mme Hélène Lestang, 3, rue Pierre-Emile-Roux, 24000 Périgueux, présentée par M. Guy Eyssartier et Mme Lartigaut.

— M. Paul Placet, la Croix-des-Pechs, 24200 Sarlat, présenté par MM. Christian Plaçais et Gérard Mouillac.

— M. Laurent Leguay, Bourzagues, Saint-Raphaël, 24160 Excideuil, présenté par MM. Jean Decottignies et Jacques Demoures.

*Le Président,*  
Dr Gille Delluc

*Le secrétaire général,*  
Dominique Audrerie

## SOMMAIRE DU TOME CXIV (1987)

●	Conseil d'administration .....	1
●	Comptes rendus des réunions mensuelles :	
	janvier .....	3
	février .....	5
	mars .....	8
	avril .....	83
	mai .....	86
	juin .....	87
	juillet .....	179
	août .....	181
	septembre .....	185
	octobre .....	271
	novembre .....	275
	décembre .....	278
●	Compte rendu moral 1986 .....	13

### ARTICLES DE FONDS

—	SADOUILLET-PERRIN (Alberte). Près de La Rochebeaucourt, une curieuse nécropole .....	17
—	LACAILLE (Alain). Saint-Gervais du XVIIe au XIXe siècle : une chapelle disparue de Périgueux .....	23
—	BERTHIER (Marcel). Géraud de Salles, ses fondations monastiques .....	33
—	VALETTE (Jean). La situation religieuse de la Rouquette en 1752-1753 .....	52
—	SAINTE-CYR (Louis). Louis, Daniel Beauperthuy (1807-1871), un grand médecin d'origine périgourdine .....	69
—	DELLUC (Brigitte et Gilles). Une lettre de l'abbé Henri Breuil au sujet de l'homme du Moustier .....	105
—	AVRILLEAU (Serge). Les cluzeaux de la falaise d'Argentine .....	111
—	LAGRANGE (Jacques). Sur les plans cadastraux de Périgueux .....	117
—	AUDRERIE (Dominique). La reconstruction du clocher de l'église de Villetoureix .....	123
—	COLOMBÉ (Pierre). Les signaux télégraphiques optiques en Périgord .....	127
—	SECONDAT (Marcel). L'église romane de Plazac .....	145
—	CARCAUZON (Christian) et RAYMOND (Didier) (avec la collaboration de B. et G. Delluc). La grotte ornée de La Croix à Condat-sur-Trincou .....	189
—	MOISSAT (Jean-Claude). Une hache perforée sur le site de Laugerie à Coursac .....	199
—	HIGOUNET (Charles). A propos de la fondation et du nom de la bastide de Saint-Barthélémy de Goyran .....	203

— BOUCHEREAU (Jean). Quelques précisions au sujet de la bastide de Goyran .....	207
— PINCOS (Jean). Sur deux croix de procession périgourdines du XVIIe siècle .....	215
— BODDART (Francis A.). Inventeurs périgourds (1791-1844) .....	221
— POMMAREDE (Pierre). Jean Galmot .....	229
— DELLUC (Brigitte et Gilles). Grotte de Bara-Bahau (Le Bugue) : travaux 1986-1987 .....	283
— LARIVIERE (René). La tour de Chavagnac .....	297
— CLEMENS (Jacques). Anciennes familles de Périgueux et la Monnaie d'Agen au XIIIe siècle .....	307
— SERMADIRAS DE POUZOLS DE LILE (Gilles). Un pan de l'histoire de Sarlat ou la fin de la Fronde des Princes .....	315
— DESBARRATS († Renée). L'aqueduc de Catoire .....	321
— LARIVIERE (René). Une curiosité indiscrete .....	327
<u>DANS NOTRE ICONOTHEQUE</u>	
— Le puits du vallon de Commarque (B. et G. Delluc) .....	174
— La sculpture disparue du cloître de Cadouin (B. et G. Delluc) .....	174
— La grotte de Rouffignac (B. et G. Delluc) .....	255
— Petit bloc portant une tête de cerf de l'abri Vignaud aux Eyzies (B. et G. Delluc) .....	258
— Les maisons en bois du Bergeracois (B. et G. Delluc) .....	339

#### NECROLOGIE

Sadouillet-Perrin (Alberte). Hommage à Pierre Aublant, trésorier de la S.H.A.P. (1899-1987) .....	329
---	-----

#### VIENT DE PARAITRE

*André Malraux et la Résistance*, par Guy Penaud (Cl. Gerbeau), p. 79 ; *Costumes et coiffes du Périgord*, par G. Valpremy (J. Lagrange), p. 249 ; *Chartreuses en Périgord*, par J.-M. Bélingard, D. Audrerie, G. et E. du Chazaud (préface Pr. A. Chastel), p. 250 ; *Hommes de fer en Périgord au XIXe siècle*, par Y. Lamy (D. Audrerie), p. 333.

#### NOTES DE LECTURE

*La grotte du Jugement dernier*, actes du colloque de Brantôme de 1985 (J. Lajugie), p. 75 ; *Les titulaires et les patrons du diocèse de Périgueux et Sarlat*, R.P. Carles ; *Réhabilitation rurale*, M. Serraud, p. 76 ; *Périgueux au XIXe siècle* (gravures anciennes) ; *Mes racines, la Double en Périgord*, D. Decout ; *Tocane et Saint-Apre oubliés*, P. Pommarède (D. Audrerie), p. 77. *Le Périgord dans la course au parlement*, J.-M. Galy ; *Nouveau guide du Périgord-Quercy*, J.-L. Aubarbier, M. Binet, G. Mandon ; *Château du Périgord*, J. Secret ; *Guide touristique de la Dordogne* ; *Du crime d'Escoire au salaire de la peur*, J. Lagrange (D. Audrerie), p. 171. *Le peuple « rebelle » des huguenots de Bergerac*, R. Costedoat ; *Résistance en Périgord Noir*, A. Roulland et M. Soulihié ; *Le château de Commarque en Périgord*, E. Lemasson ; *Tourisme et soleil en Dordogne* (D. Audrerie), p. 251. *La vie politique et le personnel parlementaire dans les régions du centre ouest sous la IIIe République*, L. Sourcy ; *Cavernes en Périgord*, P. Vidal ; *Notice historique sur la ville de Castillonès*, J.-J. Oscar-Bouyssy ; *Promenade dans Périgueux*, J. Lagrange (D. Audrerie), p. 252. *Actes du colloque de Brantôme 1987* ; *Histoire du protestantisme à Bergerac*, Dr



Rennes ; *Le dialecte du Périgord Noir*, J. Monestier (D. Audrerie), p. 253. *La vallée de Cro-Magnon au début du siècle*, J.-M. Mormone et B. Henriette ; *La vallée de la Dordogne*, J.-C. Maigne ; *Les enfants célèbres du canton de Salignac*, Dr P. Vilatte ; *Périgord Noir*, J.-M. Grigné ; *La Roque Saint-Christophe, première falaise troglodytique d'Occident*, P. Vidal, J. Brunet, J. Roussot-Larroque, (D. Audrerie), p. 334. *Le relevé des œuvres pariétales paléolithiques, enregistrement et traitement des données*, N. Aujoulat ; *Bergerac de la préhistoire à nos jours*, J.-L. Lachaud (D. Audrerie), p. 335. *Sur Géraud de Salles* (mémoire de D.E.S.), J. Sardou (M. Berthier), p. 335. *Sur la Dordogne, Badefols*, M. Bonnelle ; *Images de Ribérac et du Ribéracais*, M. Chassaing ; *Saint-Cyprien, sa plaine, ses coteaux*, A. Sadouillet-Perrin (D. Audrerie), p. 336. *Essai sur l'histoire de Montcaret*, (J. Lagrange), p. 336. *Saint-Nicolas de Trémolat, L. Guinet-Abrial, 1789, les élections aux Etats Généraux dans la sénéchaussée principale de Périgueux*, Ch. Venard (J. Lagrange), p. 337.

*Erratum*, 3e livraison 1987, p. 340

### ILLUSTRATIONS

<b>Préhistoire</b>	
— Le Moustier, le site et l'homme du Moustier .....	106
— Condat-sur-Trincou, grotte de la Croix (plan et relevés) .....	192 196
— Coursac, hache perforée à Laugerie .....	200
— Le Bugue, grotte de Bara-Bahau (relevés) .....	285 291
<b>Cluzeau</b>	
— La Rochebeaucourt, nécropole .....	18
<b>Portraits et photographies de personnages</b>	
— Boeuperthuy (Louis-Daniel), médecin .....	70
— Bardy-Delisle (Alfred), maire (croquis) .....	120
— Jean Galmot .....	236
— La Calprenède (Antoine de Costes) .....	319
<b>Monuments et objets archéologiques</b>	
— Saint-Gervais à Périgueux, pierre de consécration .....	28
— Salles, église .....	42
— Villetoureix, église en 1874 et après .....	124
— Plazac, église .....	147 156
— Commarque, puits .....	173
— Cadouin, sculpture .....	173
— Sainte-Foy-de-Longas, croix de procession .....	216 218
— Périgueux, les Petites Arcades .....	324
— Sainte-Sabine, une maison en bois .....	339
<b>Plans et cartes</b>	
— Saint-Gervais, quartier de Périgueux .....	24 26
— Monastères de Géraud de Salles .....	46 50
— Plans du cadastre de Périgueux (1828 et 1873) .....	118 119
— Carte de la Dordogne des signaux géodésiques .....	141 142
— Plazac, église .....	150 152
— Grottes ornées du N-N.W. du Périgord .....	190
— Bastide de Goyran .....	209 211
— Chavagnac, la tour .....	302 305
<b>Documents figurés</b>	
— Abbé H. Breuil, lettre .....	108
— Sarlat, massacre du 24 mars 1653 .....	315
— Sarlat, capitulation du 1er Janvier 1653 .....	317

● Sommaire du tome CXIII (1986) .....	93
● Table analytique du tome CXIII (1986) .....	96
● Liste des membres titulaires décédés en 1985 .....	261
● Liste des nouveaux membres titulaires admis en 1985 .....	261
● Liste des membres titulaires décédés en 1986 .....	265
● Liste des nouveaux membres titulaires admis en 1986 .....	265
● Liste des manuscrits présentés à la commission de lecture et destinés au Bulletin .....	175, 260 et 340

---



## Compte rendu moral

*La vieille dame de la rue du Plantier*, comme nous aimons quelquefois appeler notre compagnie, a déployé, en cette année 1987, une activité que son âge, déjà avancé, ne semble pas ralentir.

Les réunions mensuelles rassemblent en moyenne plus de 70 personnes, ce qui a entraîné l'achat de nouvelles chaises. Le professeur Chastel, le doyen Lajugie et le professeur Abramova nous ont honorés de leur présence.

La sortie d'études du printemps nous a conduits en Nontronnais, grâce à nos amis du Grihn, qu'il faut encore une fois remercier. En septembre nous avons visité le château de Bourdeilles et, le soir, un dîner aux chandelles réunissait près de 80 convives au château Barrière.

Les soirées ont été particulièrement suivies cette année. Elles ont permis d'évoquer la période gallo-romaine, la préhistoire, l'histoire de la cathédrale Saint-Front, les livres de raison, la vie de Brantôme et les romans en Périgord. Pour plus de facilité il est prévu de changer le jour de tenue de ces soirées.

Notre compagnie a participé à l'organisation de l'intéressante exposition présentée au musée du Périgord à l'occasion du millénaire capétien. Elle a également été présente au colloque qui s'est déroulé à l'abbaye de Brantôme au mois d'août sur *Brantôme et la poésie à son époque*. La journée du Livre, de Beauregard-et-Bassac, a elle aussi connu un certain succès et nous avons pu vendre ou échanger de nombreux ouvrages.

Deux chantiers archéologiques, regroupant chaque fois une dizaine de membres, se sont déroulés à la grotte de Bara-Bahau.

La préparation des actes du congrès de Sarlat a pu avancer, l'ouvrage devant sortir durant le premier trimestre de 1988. De même sont en préparation un numéro spécial du bulletin pour *le bicentenaire de la Révolution* et la publication de la totalité des *dessins de Léo Drouyn* intéressant le Périgord, qui pour l'essentiel sont la propriété de notre compagnie.

La bibliothèque s'est enrichie de nombreux volumes manquants, dont la liste a été régulièrement publiée dans le bulletin. Les travaux de rangement et de classification ont aussi progressé. A noter qu'un certain nombre d'ouvrages, n'intéressant pas le Périgord, ni les régions avoisinantes ont été vendus ; ils portaient notamment sur la botanique et la Normandie.

Les quatre livraisons du bulletin ont été remises aux dates prévues, ce qui doit être souligné. Le tome 1987 comporte 340 pages. La moitié est réservée traditionnellement aux comptes rendus de séance et aux différentes annonces. 17 communications inédites ont été publiées : 7 consacrées à l'archéologie et 10 à l'histoire. Cette année a vu la création d'une rubrique, *dans notre iconothèque*, et l'importance d'une autre rubrique, *notes de lecture*, est à signaler.

De nombreux travaux ont été effectués sur notre immeuble, en particulier sur les toitures, pour un montant supérieur à 80.000 francs et dont le trésorier a donné le détail.

Désormais les étudiants peuvent faire partie gratuitement de la Société.

Enfin il faut insister sur le fait que les nouvelles dispositions en ce domaine nous poussent à rechercher des mécènes et à augmenter les dons que nous pouvons recevoir. La nouvelle formule de cotisations qui a été retenue pour 1988 prend en compte ce problème.

Ainsi donc, alors que nombre de sociétés savantes ont des difficultés pour fonctionner, notre compagnie poursuit ses travaux avec dynamisme, et les projets ne manquent pas. Mais il faut encore œuvrer, produire des travaux de qualité, car rien n'est jamais acquis et ce n'est que dans la mesure où nous serons fidèles à notre vocation, avec assiduité et fermeté, que notre compagnie gardera toute sa place.

Le secrétaire général,  
Dominique Audrerie.

---

## COMPTE DE GESTION DU TRESORIER EXERCICE 1987

### RECETTES

76	Droits de diplômes .....	3.280	
1152	Cotisations .....	49.620	
1101	Abonnements .....	128.415	181.315
	Dons et subventions .....		21.521
	Ventes .....		51.005
	Intérêts et arrérages .....		8.788
	Loyers .....		59.980
	Excursions et divers .....		101.130
			423.739

### DEPENSES

Coût du Bulletin	(4e trim. 86, 3 premiers trimestres 87) .....	83.196,23	
	Cotisations et abonnements .....	3.106	
	Correspondances et photocopies .....	12.159,32	
	E.D.F.-G.D.F. ....	2.017,23	
	Impôts et assurances .....	30.177	
	Salaires et charges sur salaires .....	7.590	
	Frais de bureau et achats de livres .....	17.506,81	
	Travaux immobiliers .....	99.330,12	
	Travaux intérieurs et achat de mobilier .....	31.290,98	
	Excursions et divers (souscriptions) .....	123.563,47	
			409.937,76
<b>Excédent des recettes sur les dépenses .....</b>			<b>13.761,24</b>

### ACTIF DE LA SOCIETE AU 31-12-1987

#### DISPONIBLE :

Caisse d'Epargne .....		70.386,70	
Caisse espèces .....		1.527,23	
C.C.P. ....		52.622,47	
B.N.P. ....		110.103,30	234.639,70
<b>Réalizable à court terme :</b>			
Bons BNP (Mai 1988) .....		20.000	
Bons d'Epargne BNP (juin 1988) .....		7.000	
Bons d'Epargne BNP (février 1989) .....		5.000	32.000
<b>Fonds d'Etat et obligations :</b>			
Obligation emprunt d'Etat 10 % 1978 .....		2.118	
Obligations BNP 1985 .....		5.190	7.314
<b>Sicav-Obligations :</b>			
Natio-associations .....		6.261	
Natio-revenus .....		5.055	11.316

Immeubles de la société pour leur valeur d'achat :		
18, rue du Plantier .....	2.200	
16, rue du Plantier .....	2.256	4.456
Total de l'actif .....		289.725,70

Nous devons souligner quelques-uns des chiffres qui précèdent :

Le nombre des adhésions est passé de 108 en 1976 à 76 en 1987. Le nombre des décès, impayés ou démissions entraînant la radiation, s'élève à 89 et dépasse donc le nombre des adhésions. Le recrutement de nouveaux membres doit être un souci constant pour chacun de nous.

Nous avons un excédent de dépenses en 1986. En 1987 nous avons un léger excédent de recettes, et ceci, rappelons-le, contrairement à nos prévisions. C'est la conséquence d'un important retard dans la parution de **Sarlat et le Périgord** (Actes du Congrès de Sarlat). Ce retard ne nous est pas imputable. Mais cette opération se soldera, en 1988, par une perte de 30.000 à 50.000 F, suivant les subventions que nous recevrons<sup>1</sup>. Il n'en est pas moins vrai que la sortie de tels travaux, même non rentables, est une nécessité absolue, une parmi les raisons d'être de notre société. Vous savez que nous en avons plusieurs en projet ; il convient de prévoir leur financement.

C'est dans ces perspectives que nous vous demandons d'approuver les comptes que nous venons de vous présenter, et la fixation de la cotisation et de l'abonnement réunis à 160 F.

J.M. Bélingard.

---

1. Désormais le montant de la subvention du ministère de la Culture sera proportionnel aux dons privés que nous aurons reçus. C'est pour cela que nous recherchons des bienfaiteurs (même pour des dons minimes).

## LISTE DES MEMBRES TITULAIRES DECEDES EN 1987

M. Michel DURIEUX, le colonel René TERMIGNON, M. Georges ARNAUT, M. Roger CLERGERIE, M. René AUBISSE, M. Jean MANE, l'abbé MANIERES, M. Pierre AUBLANT, M. Michel de TRAVERSAY, M. Pierre AIGNA.

## LISTE DES NOUVEAUX MEMBRES TITULAIRES ADMIS EN 1987

Mme Claude AUBULI, 28, rue des Deux-Ponts, 24000 Périgueux.  
M. Georges AZIERE, Les Moulières, 24470 Saint-Pardoux-la-Rivière.  
Mme Valérie BALIER, Léguillac-de-l'Auche, 24110 Saint-Astier.  
M. Roland BARON, lot. Chambons, Les Pechs, 24200 Sarlat.  
M. Claude BARRIERE, 2, avenue du Montcalm, 31240 L'Union.  
Mlle Nathalie BARRIERE, 14, rue Haute-des-Commeymies, 24000 Périgueux.  
M. Antoine BASTIER, Montanceix, 24110 Saint-Astier.  
Mlle Lucia BATTISTI, La Canéda, 24200 Sarlat.  
M. Pierre-Lucien BERTRAND, 26, place de l'Hôtel-de-Ville, 24260 Le Bugue.  
M. Dominique BICHEL, 26, rue Séraphiti, 33000 Bordeaux.  
M. Olivier BIRMAND, 4, rue de Civry, 75016 Paris.  
M. Jean-François BOLLMIER, 33, rue des Fontaines, 24100 Bergerac.  
M. Maurice BOUYOU, 24550 Villefranche-du-Périgord.  
M. Pierre CAPDEVIELLE, 12, rue Beffroy, 92200 Neuilly-sur-Seine.  
M. et Mme Maurice CESTAC, Champagne, Saint-Crépin-de-Richemont, 24310 Brantôme.  
M. Pierre CHARDON, place de la Cité, 24000 Périgueux.  
Mme Emmanuelle de CHALUP, Puyjoli, Eyvirat, 24460 Agonac.  
M. Frédéric CHARIERAS, résidence de Bounanville, 33700 Mérignac.  
M. Ymer CHIVOT, Bugassou, Allas-les-Mines, 24220 Saint-Cyprien.  
M. Pierre COUFINAL, 5, avenue Tour-Régine, Lannoguet, 31140 Aucanville.  
M. Henri DELAVAL, La Bouygas, Angoisse, 24270 Lanouaille.  
M. DELAVALLADE, 41, rue de la Libération, 24360 Piégut-Pluviers.  
Mlle Marie-Christine DELAVERGNE, 7, rue Ledru-Rollin, 13230 Port-Saint-Louis.

- Mme Claire DELBOS, 13, rue Alsace-Lorraine, 24000 Périgueux.  
 Mme Arlette DELPRAT, Calès, 24150 Lalinde.  
 M. Paul-Henri DESSAGNE, Les Peyrières, 24800 Thiviers.  
 M. Pierre DIEPPOIS, 30, rue Louis-Blériot, Chamiers, 24660 Périgueux.  
 Mlle Isabelle DOTTE-MESPOULEDE, 43, rue Fournier-Lacharmie, 24000 Périgueux.  
 Mme Cécile DRAPEYROUX, 27 Hauts-de-Marcoville, 95300 Pontoise.  
 Mlle Anne EYSSARTIER, 235, rue Rousselet, 75007 Paris.  
 Mme Simone FAYE, 12, rue de Tananarive, Chamiers, 24660 Périgueux.  
 M. Robert FAYEMENDIE, Javerlhac, 24300 Nontron.  
 M. Francis FONMARTIN, Gendarmerie, 24360 Piégut-Pluviers.  
 Mme Denise FONTAINE, 87, rue Combe-des-Dames, 24000 Périgueux.  
 Mme de FOURTOU, La Roche-Pontissac, 24460 Agonac.  
 M. Pierre de FURSAC, Le Pavillon, Sorges, 24420 Savignac-les-Eglises.  
 M. Alain GONON, 31, rue Limogeanne, 24000 Périgueux.  
 M. et Mme Jacques GUICHARD, Lestrade, Conne-de-Labarde, 24560 Issigeac.  
 M. Philippe JACQUINOT de PRESLE, 28, boulevard Gal-Leclerc, 92200 Neuilly.  
 M. Gérard JOINVILLE, La Cour, 24270 Lanouaille.  
 M. André LABATUT, Puypezat, Rosette, 24100 Bergerac.  
 Mlle Jacqueline LALOUETTE, 3, rue des Hautes-Formes, 75013 Paris.  
 M. Pierre LANNEAU, 4, rue Jules-Védrines, Chamiers, 24660 Périgueux.  
 Mme Christiane LAPORTE, Les Lèches, 24400 Mussidan.  
 M. Hubert LAURENT, 9, Rue Michelet, 24000 Périgueux.  
 M. Jean-Louis LECLAIR, 6, boulevard Montaigne, 24100 Bergerac.  
 M. et Mme Michel LEVEQUE, Cherveix-Cubas, 24390 Hautefort.  
 Mme Geneviève MACHWITZ-CARION, Petite-Forêt, Saint-Clément, 24800 Thiviers.  
 M. Franck MALIGE, Lège, Négrondes, 24460 Agonac.  
 M. Xavier MALIGE, Lège, Négrondes, 24460 Agonac.  
 Mme Monique MALLET-LAFON, Saint-Sauveur-de-Bergerac, 24520 Mouleydier.  
 M. Alain MAZEAU, Saint-Médard-de-Dronne, 24800 Ribérac.  
 M. Christophe MOUNET, 13, rue du 26e R.I., 24100 BERGERAC.  
 M. Thierry NIQUOT, 26, rue des Carmes, 86000 Poitiers.  
 M. Jean PARROT, 28, rue Général-Lamy, 24800 Thiviers.  
 M. Emmanuel PAYEN, S.D.A., 3, rue Limogeanne, 24000 Périgueux.  
 M. Xavier PAZAT, Saint-Sernin, Beaupouyet, 24400 Mussidan.  
 Mme Paulette PERRIER, 14, rue Jules-Védrines, Chamiers, 24460 Périgueux.  
 Mme Jeanine POMMIER, Dian, Notre-Dame-de-Sanilhac, 24460 Périgueux.  
 Mme Josette POUCHARD, 5, rue Jules-Vallès, Bouzac, 24750 Périgueux.  
 Mme Annick QUOIREAU, 41, rue Président-Wilson, 24000 Périgueux.  
 Mlle RATINAUD, 24310 Brantôme.  
 M. Didier RAYMOND, chez Gourjout, Teyjat, 24300 Nontron.

- M. Jean RAYMONDAUD, Les Vignes-de-Chalusset, 24630 Jumilhac-le-Grand.  
M. Louis REGENT, Pommier, 24220 Savignac-les-Eglises.  
Mme Ghyslaine RIVIERE, La Moutade, 24420 Savignac-les-Eglises.  
M. Rémy ROBIN, 24410 Saine-Aulaye.  
Mme Hilda ROINE, La Verrerie, 24510 Sainte-Alvère.  
M. Jean ROUX, La Côte, 24600 Ribérac.  
M. Bernard de RUFFRAY, 13, rue Victor-Hugo, 24000 Périgueux.  
Mme Martine SIEGFRIED, 25, rue du 8-Mai 1945, 24310 Brantôme.  
Mme Martine SONCARRIEU, 15, rue Montesquieu, 31200 Toulon.  
Mme Véronique SORBIER, La Bretonnie, Proissans, 24200 Sarlat.  
Mme Ginette THIBAUT, Les Paritoux, 24460 Agonac.  
M. Denis TOUXE, Saint-Pierre, 24290 Montignac.  
M. Bernard TURMEL, 3 bis, impasse Magellan, 76310 Sainte-Adresse.  
Mlle Catherine VALENTIN, 15, rue Pons, 24100 Bergerac.  
Mme Hélène VANDERBORGHT, La Blanquerie, Fouleix, 24380 Vergt.  
M. Christian VENARD, 9, rue de l'Indépendance-Américaine, 78000 Versailles.  
M. Jean-François VERSAVEAU, Poperdu, 24300 Nontron.  
M. et Mme Denis VIALOU, 18, rue de l'Est, 75020 Paris.  
M. René VIART, 40, rue des Eglantines, Chamiers, 24660 Périgueux.
-





## Le calendrier obstétrical de la femme à la corne de Laussel

*C'est vers la fin de l'année 1911 (G. Delluc 1985) que le docteur G. Lalanne découvrit dans la station de l'abri sous-roche de Laussel, commune de Marquay en Dordogne, un bas-relief représentant « une femme tenant dans sa main droite une corne de bison »<sup>10</sup> et, mesurant 46 cm de hauteur. « Cette figure était sculptée sur un bloc tombé autrefois peut-être de la voûte de l'abri, mais, dans tous les cas choisi avec soin... La corne très reconnaissable à sa forme pour être une corne de bison, présente des entailles transversales assez profondes rappelant les incisures dites « MARQUES DE CHASSE » si fréquentes à l'époque aurignacienne ».*

*« Les conditions stratigraphiques précieuses sont connues de façon insuffisante à cause des méthodes de fouilles employées à cette époque ancienne »<sup>24</sup>, et on l'a daté du solutréen<sup>10</sup>, du gravettien (aurignacien supérieur à pointe de la Gravette<sup>11</sup>, de l'aurignacien, — Peyrony cité par de Sonnevile-Bordes<sup>24</sup>. Il paraît assez probable que le bas-relief est du Périgordien Supérieur<sup>5</sup>.*

*Nous avons pu examiner ce bas-relief et le photographier, grâce à l'obligeance de M. Alain Roussot, conservateur au Musée d'Aquitaine à Bordeaux, que nous remercions bien vivement et, toutes considérations de style ou de technique d'exécution mises à part, notre « examen gynécologique »\* nous a permis de faire les constatations suivantes :*

1) *C'est une femme obèse multigeste (fig. 1) :*

*L'obésité est de type gynoïde (Vague, 26 et 27), c'est-à-dire à prédominance inférieure, avec des dépôts graisseux trochantériens et iliaques exter-*

\* N.D.L.R. L'auteur exerce la profession de gynéco-obstétricien.

nes exagérées, réalisant une paralipodystrophie (Cornil et Vague, 3). La prépondérance du dépôt fémoral, ou trochantérien, chez les femmes pourrait être l'expression d'une fonction spécialisée, ce dépôt pouvant être utilisé comme source supplétive d'énergie pendant la lactation (Rebuffé-Scrive, 21).

L'état *gravide* est rendu par l'arrondi du ventre, plus évident en vue rasante (fig. 2), l'artiste ayant utilisé la convexité naturelle du bloc rocheux portant à l'origine le bas-relief (fig. 3 d'après photo Lalanne, 10) « J'ai eu l'honneur de présenter cette statue devant l'Académie de Médecine de Paris et les éminents accoucheurs qui ont eu l'occasion de la voir se sont écriés à son aspect : « mais nous connaissons bien ce ventre-là », rapporte Lalanne<sup>11</sup>. « Le bassin est largement développé, le ventre traité avec réalisme et sur lui s'appuie la main gauche, comme pour le protéger, ou pour attirer l'attention »<sup>11</sup>. Pour nous, cette gestuelle abdominale de la main gauche reposant la paume à plat sur la région sus-ombilicale, et que l'on retrouve dans d'autres statuettes paléolithiques (Duhard, 7), ne fait que confirmer la grossesse.

*Ce n'est pas une première grossesse* : la ptose mammaire est importante, avec le contour inférieur des seins en pointe correspondant au mamelon déplacé vers le bas, ce qui se voit dans les hypertrophies modérées (glandulaire et graisseuse) de la multigeste, la ptose s'exagérant avec l'âge et la parité (Julliard, 9). De même l'obésité, outre le facteur alimentaire, est favorisée par l'augmentation de la parité et l'espacement entre les naissances, dû à l'allaitement prolongé.

*Ce n'est pas une vieille femme*, car la disposition des graisses serait différente : à partir de 50 ans la graisse s'élève dans la partie supérieure du corps alors que les dépôts fémoraux et fessiers diminuent. La femme prend un aspect androïde (Vague).

2) *Treize marques sont incisées dans le calcaire sur la corne* qu'elle porte à la main droite.

*Selon l'avis général, il s'agit d'une corne de bison*, ce qui n'a pas une importance déterminante pour notre démonstration, mais sans être dénué d'intérêt, rappelant le couple « femme-bison » de l'art pariétal (Laming-Empeaire, 12 et Leroi-Gourhan, 13), que l'on retrouve dans une gravure magdalénienne d'Isturitz, avec d'un côté deux femmes, dont l'une gravide, et de l'autre deux bisons.

*Treize incisions ont été gravées en séquences* près du bord supérieur de la corne. On voudra bien excuser notre incompetence et accepter cette description sommaire : la première (de gauche à droite) est linéaire, de faible profondeur et de faible épaisseur ; la seconde est plus profondément et largement gravée avec une forme en « Y », amputé de la branche gauche. Nous avons vérifié avec M. Roussot qu'il ne s'agissait pas d'une ecaille de la pierre. Les quatre suivantes sont courtes, profondes et larges ; les quatre qui leur font suite sont plus longues, moins larges et moins profondes. Enfin les trois dernières sont longues, larges et profondes (fig. 4).

*A. Marshack avant nous a remarqué ces incisions*<sup>13</sup> ; il estime qu'elles sont des notations dramatico-narratives et fait observer que « 13 est le nombre



La femme à la corne de Laussel

Cliché Delluc.



de croissants qui peuvent composer une année lunaire d'observation (et) aussi le nombre de jours qui vont de l'apparition du premier croissant à la veille de la pleine lune »... « On ne saurait avancer une interprétation sur la foi d'une seule séquence gravée », ajoute-t-il.

La lecture de divers ouvrages et publications de Marshack (14, 15, 16, 17, 18, 19), sur les notations chrono-factorielles et les calendriers lunaires préhistoriques ou historiques, nous a incité à réfléchir à ces marques pensant qu'elles n'étaient pas fortuites (d'autant que d'autres objets trouvés à Laussel portent des marques incisées, fig. 5) et que leur nombre restreint n'était d'aucune utilité pour comptabiliser des jours.

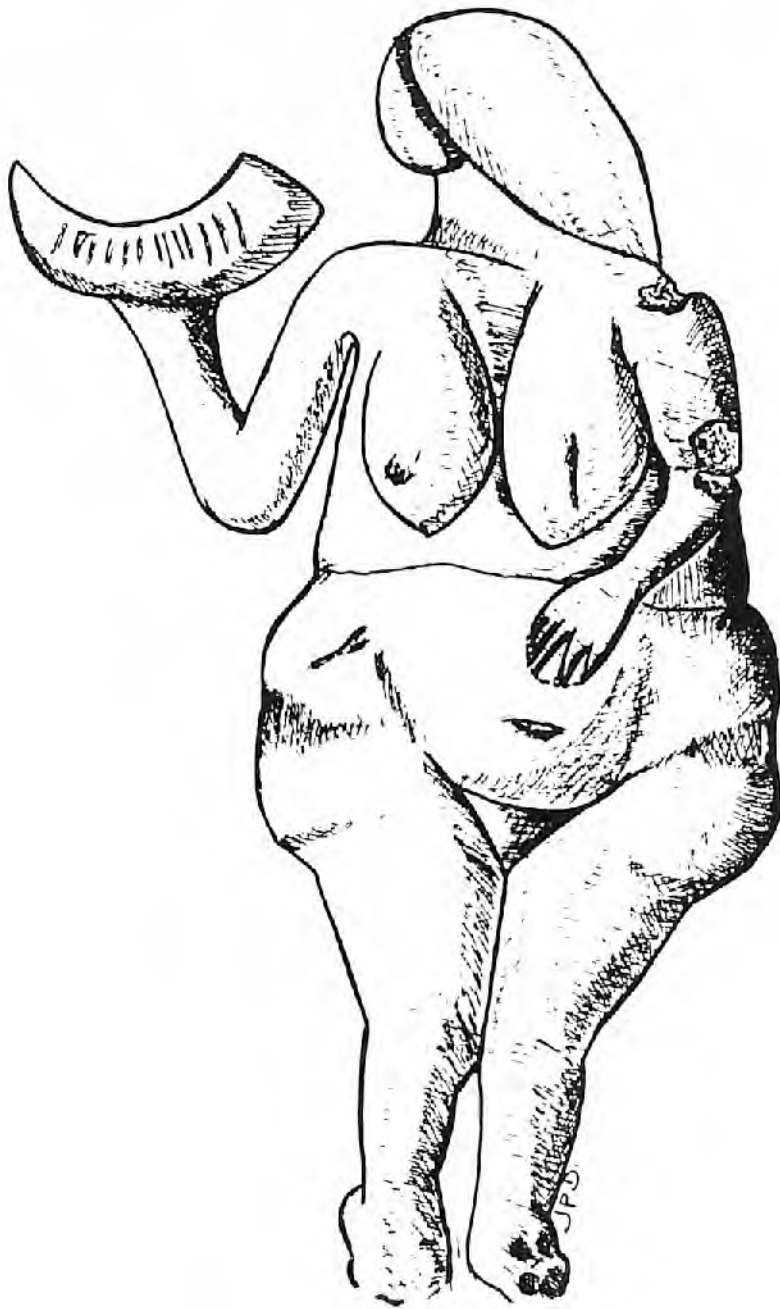
Parmi les calendriers paléolithiques décrits par l'auteur<sup>15</sup> celui de la grotte de La Marche, à Lussac-les-Châteaux dans la Vienne, occupée au magdalénien, avait retenu notre attention pour deux raisons :

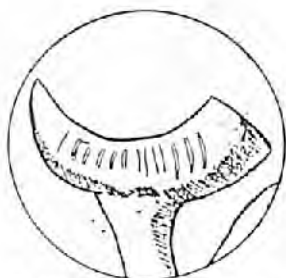
— ce bâton gravé donne un compte de 10 mois et demi lunaires (7 mois et demi sur une face et au moins 3 mois sur l'autre) et porte la gravure d'un cheval paraissant être une jument gravide, dont la durée de gestation est de 11 mois.

— cette grotte a livré environ 1.500 pierres gravées d'animaux et d'humains. Sur les 27 sujets féminins certains ou présumés, 15 ont un gros ventre vrai » et sont considérés comme gravides (Pales L., *Les gravures de La Marche, II. les humains*, Paris, Ophrys, 1976).

*Nous avons pensé que la corne incisée portée par cette multigeste avec gestuelle abdominale pouvait être un calendrier obstétrical permettant de porter un pronostic chronologique : celui de la date du terme de la grossesse. Deux problèmes se posaient alors : celui du sens de la lecture des marques et celui de leur interprétation.*

1) *Fallait-il les lire depuis notre gauche ? ou depuis notre droite ?* La tête regarde vers l'épaule droite du sujet. L'erreur de Lalanne<sup>10</sup> qui voyait un visage pointu regardant à gauche, avait été relevée par Capitan et Bouyssonnie<sup>11</sup> et nul ne songe à contester l'orientation à droite. Et il nous a paru logique de partir du visage en allant vers l'extrémité effilée de la corne, dans le sens droite-gauche pour l'observateur et gauche-droite pour le sujet figuré.

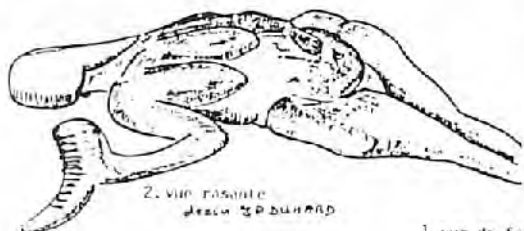




4. les 13 marques de la corne

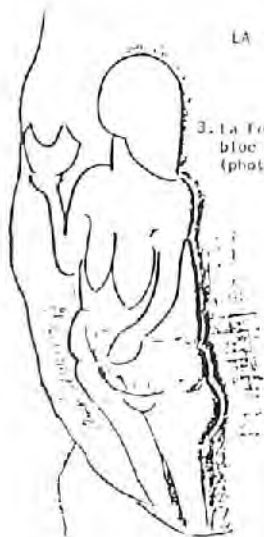


1. vue de face  
dessin G.P. BUNARD



2. vue rasante  
dessin G.P. BUNARD

LA FEMME A LA CORNE  
DE LAUSSEL



3. la femme à la corne sur son  
bloc rocheux  
(photo Lalanne)



5. Deux baguettes avec  
incisions (calendrier ?)

## CALENDRIERS LUNAIRES PALEOLITHIQUES

## \*Aurignaciens:

-Abri Blanchard des Roches, Serpente(Dordogne)

Sur une face 69 marques couvrent un peu plus de 2 mois lunaires. L'ensemble des marques, incluant celles du pourtour du fragment d'os équivaldrait à 6 mois lunaires.

-Abri Lartet, Les Eyzies de Tayac(Dordogne)

Les marques des faces et des bords de la pièce osseuse correspondent à une période de 11 mois lunaires(4,3,4).

## \*Gravettiens:

-Grottes d'Isturitz(Pyrénées Atlantiques)

Un bâton d'andouiller porte sur une face une série de marques correspondant d'assez près avec un modèle lunaire de 4 mois.

-Barma Grande, Crimaldi(Italie)

Un galet gravé porte des marques qui, si elles sont notationnelles, équivaldrait à 15 mois.

## \*Solutréens:

-Laugerie-haute, les Eyzies(Dordogne)

Quatre groupes de traits sur un petit fragment d'os, peuvent correspondre à une période de 33j, du dernier croissant à la NL.

-Le Fourneau du Diable, Bourdellies(Dordogne)

Un os coché porte deux séquences continues linéaires coïncidant assez bien avec un phrasé lunaire étalé sur deux mois.

## \*Magdaléniens:

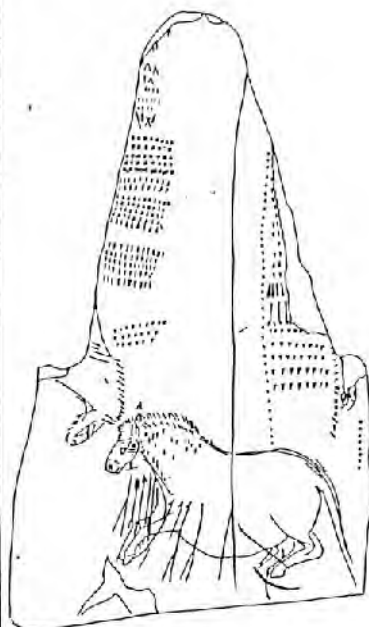
-Le Placard, Vilhonneur(Charente)

Le bâton percé avec une extrémité en "tête de renard souriant" couvre par ses notations un peu plus de quatre mois.

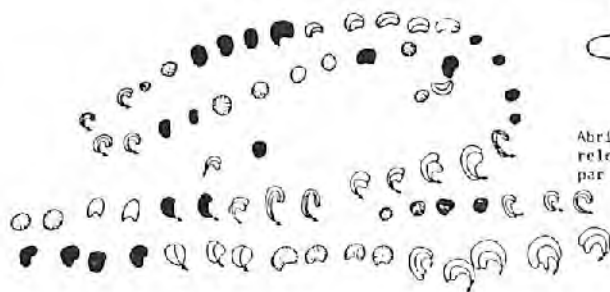
-Le Pampallo, Gandia (Valence, Espagne)

Les deux faces d'une plaquette calcaire sont incisées. Sur l'une Marshack a compté 3 mois et sur l'autre 2 fois 3 mois.

(sources: Marshack, 15)

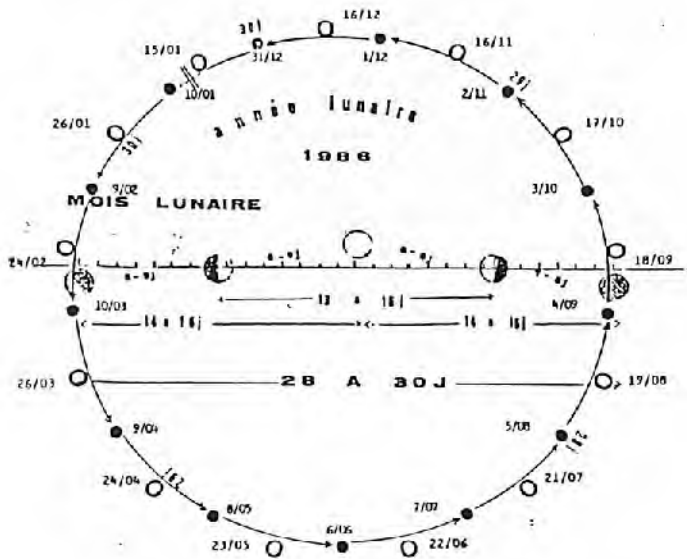


Le bâton grave de la Marche (déroulé)



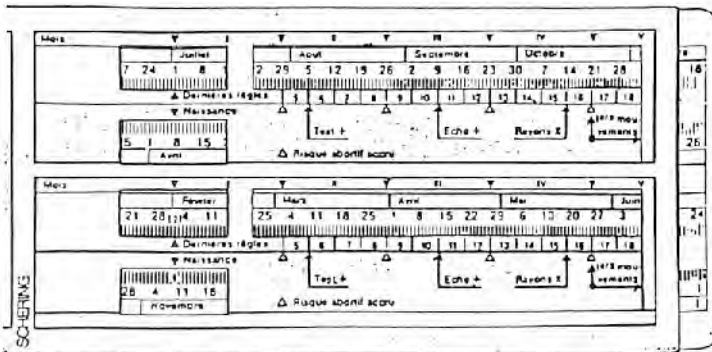
Abri Blanchard: relevé des notations lunaires par A. Marshack.

Figure 6



- DUREE DE L'ANNEE LUNAIRE :**
- 12 mois de NOUVELLE LUNE = 355J soit un mois de 29,58J en moyenne
  - 12 mois de PLEINE LUNE = 353J " " 29,41J "
  - 12 mois de PREMIER QUARTIER = 354J " " 29,5J "
  - 12 mois de DERNIER QUARTIER = 355J " " 29,58J "

**CALENDRIER ET PHASES LUNAIRES**



**MODELE DE CALENDRIER OBSTETRICAL**  
(pour pronostiquer la date du terme)

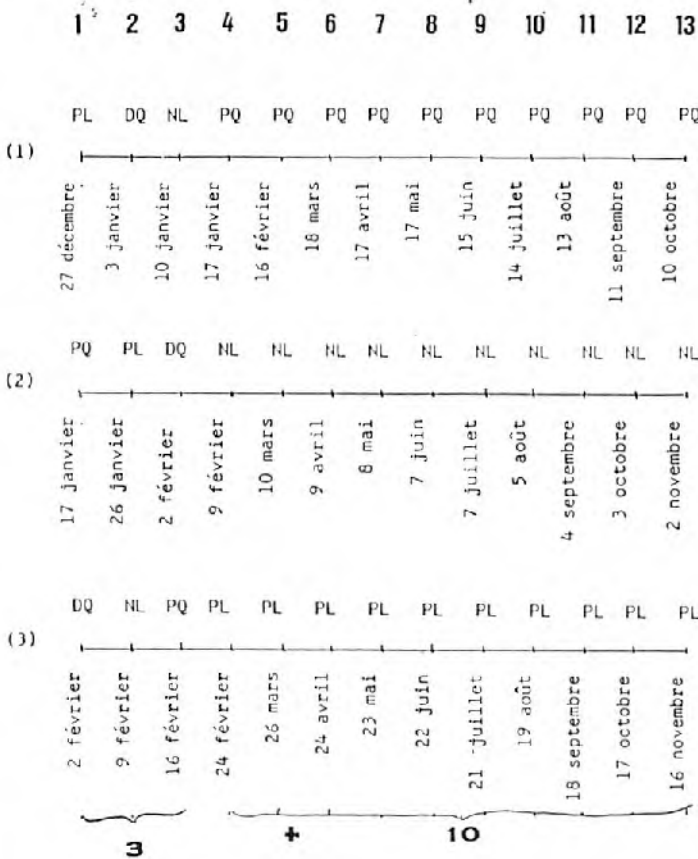
Figure 7



Hausel



PREMIERE LECTURE

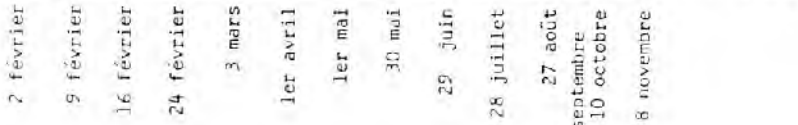
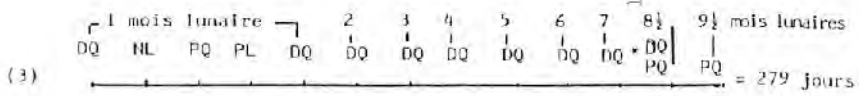
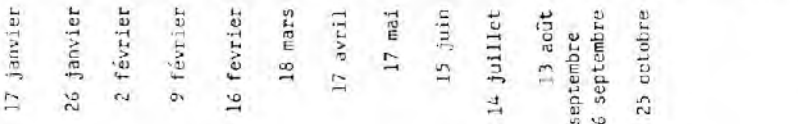
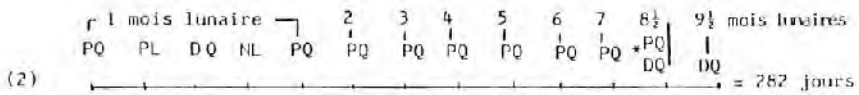
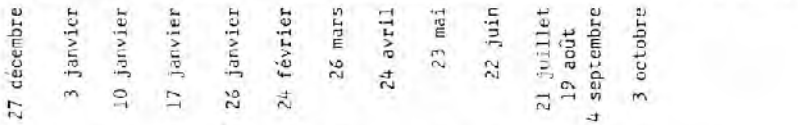
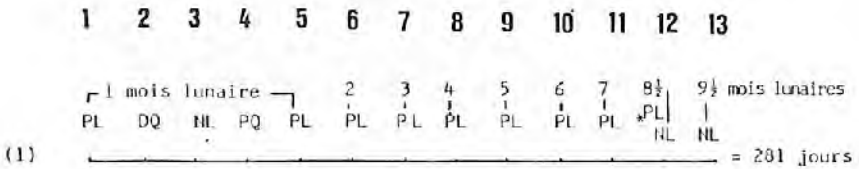
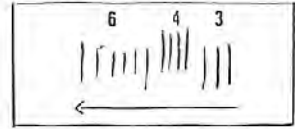


Le modèle de référence est l'année 1986

Figure 8 A

**Laussel**

DEUXIEME LECTURE



\* : décalage d'une interphase synétrique, de PL à NL, de PQ à DQ, de DQ à PQ  
Le modèle de référence est l'année 1986

$9\frac{1}{2} \text{ mois} \times 29,5 \text{ j} = 280,25 \text{ j}$   
 soit la durée moyenne d'une grossesse

Figure 8 B

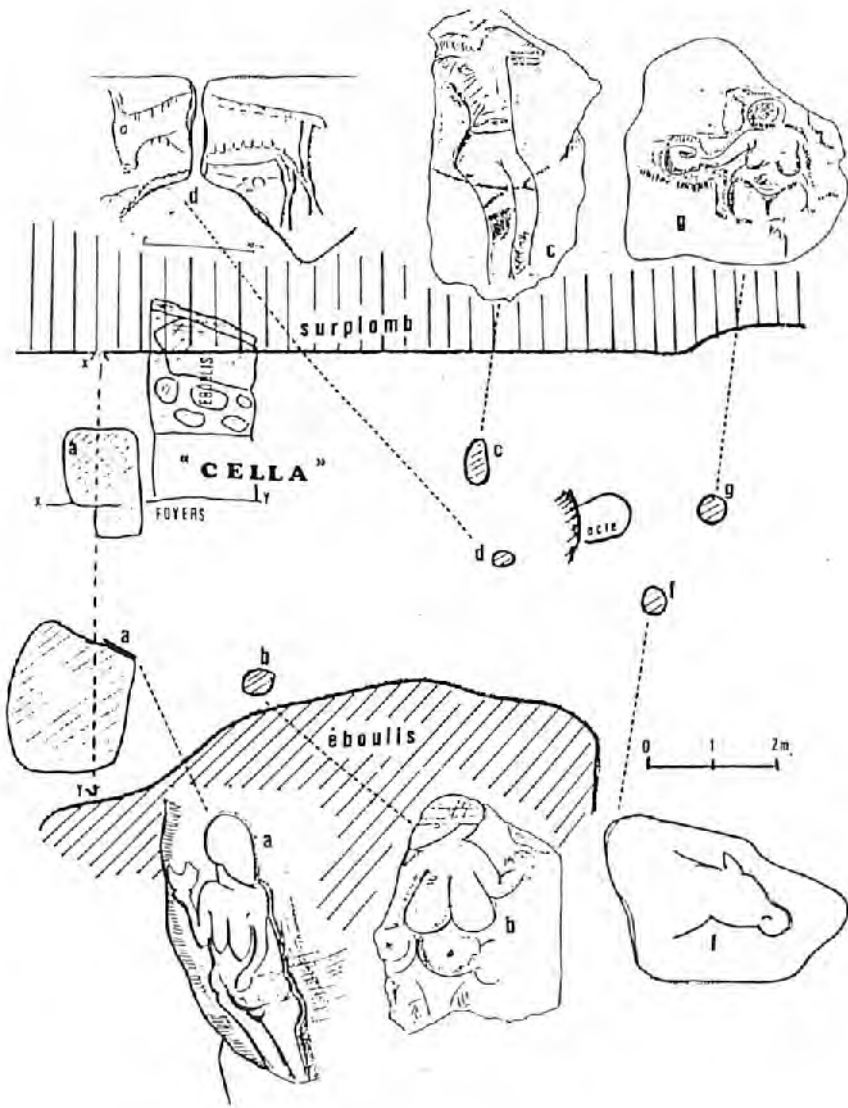


Figure 9

1900 JANVIER O 7 h 40 à 16 h 03	FÉVRIER O 7 h 25 à 16 h 45	MARS O 6 h 25 à 12 h 32	AVRIL O 5 h 31 à 16 h 20	MAI O 4 h 32 à 12 h 04	JUIN 1900 O 3 h 54 à 12 h 44
1 M S Jour de l'An	1 S S Pella	1 S S Aubin	1 M S Hugues	1 J S JEE de TRAY	1 D S Fils de
2 J S Basile	2 D S Pésicléon	2 D S Charlealé	2 M S Sandrine	2 V S Boris	2 L S Blaudine
3 V S Gheneuvend	3 L S Blaise	3 L S Guimota	3 J S Richard	3 S S Phil Jacq	3 M S Kain
4 S S Oulion	4 M S Veronique	4 M S Casimir	4 V S Isidore	4 D S Sylvain	4 M S Clotilde
5 D S Elyphane	5 M S Agathe	5 M S Olive	5 S S Irène	5 L S Judith	5 J S Igor
6 L S Kataline	6 J S Geston	6 J S Collette	6 D S Marcelle	6 M S Prudence	6 V S Herbert
7 M S Raymond	7 V S Eugénie	7 V S Fabrice	7 L S J B de la S	7 M S Gisèle	7 S S Gilbert
8 M S Lucien	8 S S Jacqueline	8 S S Jean de D	8 M S Jules	8 J S JAC/ARM 45	8 D S Mardel
9 J S Alix	9 D S Apolline	9 D S Françoise	9 M S Gaullier	9 V S Pacôme	9 L S Diane
10 V S Guillaume	10 L S Arnaud	10 L S Vivien	10 J S Fulbert	10 S S Solange	10 M S Landry
11 S S Paulin	11 M S Muriel	11 M S Rosine	11 V S Stanislas	11 D S Hls J d'Ar	11 M S Bernadé
12 D S Lallans	12 M S Cécilia	12 M S Justine	12 S S Jules	12 L S Achille	12 J S Guy
13 L S Yvettie	13 J S Béatrice	13 J S Rodrigue	13 D S Ida	13 M S Rolande	13 V S Antoine de P
14 M S Hina	14 V S Valentin	14 V S Mathilde	14 L S Maxime	14 M S Mathies	14 S S Elisa
15 M S Rémil	15 S S Claude	15 S S Louise de M	15 M S Paternie	15 V S Denise	15 D S Germaine D
16 J S Marcel	16 D S Emma	16 D S Bénédicte	16 M S Benoît J	16 J S Honoré	16 L S J F Régis
17 V S Roseline D	17 L S Alois	17 L S Palrice	17 J S Aricel	17 S S Pascal	17 M S Hervé
18 S S Pierre	18 M S Bernadette	18 M S Cécilia D	18 V S Parail	18 D S FEMIBITE	18 M S Léonce
19 D S Marius	19 M S Gabin	19 M S Joseph	19 S S Emma	19 L S Yves	19 V J S Renaud
20 L S Sébastien	20 J S Aimée	20 J S PNT/EMPS	20 D S Odette	20 M S Bernardin	20 M S Jean Bapt
21 M S Agnès	21 V S P Damian	21 V S Clémence	21 L S Anaisma	21 M S Constant	21 S S Été
22 M S Vincent	22 S S Estelle	22 S S Léa	22 M S Emile	22 J S Didier	22 D S Alban
23 J S Bernard	23 D S Lézare	23 D S Amasés	23 V S Georges	23 S S Odier	23 L S Audrey
24 V S Fr de Sales	24 L S Modeste	24 L S Cath de Su	24 J S Fidèle	24 S S Donatien	24 L S Jean Bapt
25 S S Cony S Paul	25 M S Roméo	25 M S Roscoche	25 V S Marc	25 D S Hls de Mèze	25 M S Prosper
26 D S Paule	26 M S Nestor	26 M S Larosa	26 S S Alice	26 L S Bérenger	26 J S Antelme
27 L S Angèle	27 J S Antonine	27 J S Iteuh	27 D S Jean de Ewe	27 M S Augustin	27 V S Fernand
28 M S Th d'Aquin	28 V S Romain	28 V S Gontier	28 L S Valérie	28 M S Germain	28 S S Irène
29 M S Glida	29 J S Gaëtan	29 S S Gladys	29 J S Catherine	29 S S Aymard	29 D S Pierre Paul D
30 J S Martine	30 D S PAULI	30 D S PAULI	30 M S Robert	30 V S Ferdinand C	30 L S Martial
31 V S Marcelle	31 L S Benjamin	31 L S Benjamin			

1900 JUILLET O 3 h 53 à 19 h 58	AOUT O 4 h 25 à 19 h 28	SEPTEMBRE O 5 h 08 à 16 h 32	OCTOBRE O 5 h 51 à 17 h 29	NOVEMBRE O 6 h 30 à 16 h 30	DÉCEMBRE 1900 O 7 h 24 à 15 h 55
1 M S Thierry	1 V S Alphonse	1 L S Gilles	1 M S Th de E J	1 S S LOUISANT	1 L S Florence
2 M S Martinon	2 S S Julien Ey	2 M S Ringid	2 J S Léger	2 D S Orlans	2 M S Viviane
3 J S Thomas	3 D S Lydia	3 M S Grigola	3 V S Gérard	3 L S Hubert	3 M S Xavier
4 S S Florent	4 L S J M Vianney	4 J S Rosalia	4 S S Fr d'Assise	4 M S Charles	4 J S Barbara
5 S S Antoine	5 M S Abel	5 V S Raïssa	5 D S Fleur	5 M S Sylvie	5 V S Gérard
6 D S Mariette	6 M S Transfiguration	6 S S Bertrand	6 L S Bruno	6 J S Benoit	6 S S Nicolas
7 L S Raoul	7 J S Gaëtan	7 D S Reine	7 M S Serge	7 V S Carine	7 D S Ambroise
8 M S Thibaut	8 V S Dominique	8 L S Nativité N D	8 M S Fléage	8 S S Geoffroy	8 L S Jean Concept D
9 M S Amélie	9 S S Anoué	9 M S Alain	9 J S Denis	9 D S Théodora	9 M S P Fourier
10 J S Ulrich	10 D S Laurent	10 M S Inès	10 V S Ghislain	10 L S Léon	10 M S Romaine
11 V S Babot	11 L S Claire	11 J S Adelphe	11 S S Firmin	11 M S ANNEISE 1918	11 J S Daniel
12 S S Olivier	12 M S Clotilde	12 V S Apollinaire	12 D S Wilfried	12 M S Christian	12 V S Jeanne F C
13 D S Henri-Joël	13 M S Hippolyte	13 S S Aimé	13 L S Gérard	13 J S Brice	13 S S Lucie
14 L F NATIONALE	14 J S Evarid	14 D S La S Croix	14 L S Juste	14 V S Sidoine	14 D S Odile
15 M S Donald	15 V ASSOMPTION	15 L S Roland	15 M S Th d'Avila	15 S S Albert	15 L S Ninon
16 M ND M-Carmel	16 S S Arnel	16 M S Edith	16 J S Edwige	16 D S Marguerite	16 M S Alice
17 J S Charlotte	17 D S Hyacinthe	17 M S Renaud	17 V S Baudouin	17 L S Elisabeth	17 M S Gaël
18 V S Frédéric	18 L S Hélène	18 J S Nanette	18 S S Luc	18 M S Aude	18 J S Gatan
19 S S Arsène	19 M S Jean-Eudes	19 V S Emile	19 D S René	19 M S Tanguy	19 V S Ubalin
20 D S Malina	20 M S Christophe	20 S S Davy	20 L S Adeline	20 J S Edmond	20 S S Abraham
21 L S Victor	21 J S Fabrice	21 D S Mathieu	21 M S Céline	21 V S Edmond	21 D S Pierre C
22 M S Marie Mad	22 V S Maurice	22 L S Maurice	22 M S Floride	22 S S André	22 L S HIVER
23 M S Brigitte	23 S S Ruse de L	23 M AUTOMNE	23 J S Jean de C	23 D S Étienne	23 M S Armand
24 J S Christine	24 D S Barthélemy	24 M S Thacté	24 V S Florentin	24 L S Flora	24 M S Adèle
25 V S Jacques	25 L S Louis	25 J S Hermann	25 S S Crépin	25 M S Catherine L	25 J S Robt
26 S S Anne, Joë	26 M S Anastache	26 V S Come Danc	26 D S Dumil	26 M S Delphine	26 V S Elzaine
27 D S Nathalie	27 M S Monique	27 S S Vinc de Paul	27 L S Emeline	27 J S Séverin	27 S S Jean
28 S S Samson	28 J S Augustin	28 D S Venceslas	28 M S Sim, Jude	28 V S Jacq delam	28 D S Innocents
29 M S Marthe	29 V S Sabine	29 L S Michel	29 M S Narcisse	29 S S Sefurim	29 L S David
30 M S Juliette	30 S S Faoué	30 M S Jérôme	30 J S Genevieve	30 D S Avel	30 M S Roger
31 J S Ignace de L	31 J S Athéna		31 V S Guélin		31 M S Sylvain

Figure 10

2) *A l'analyse, deux lectures semblent possibles*, l'une où l'on décompose les treize marques en deux sous-groupes de 3 + 10, l'autre où l'on tient compte de la marque n° 12 et de sa forme particulière en « Y » amputé.

*A) Première lecture :*

En lisant les marques de droite et de gauche on distingue trois groupements, de 3, puis 4 et 6. Nous sommes partis de l'hypothèse de cette possible séparation, en la comparant ensuite aux phases lunaires principales (15 et 22) : si la marque n° 1 correspond, par exemple à la Pleine Lune (PL), la n° 2 sera le Dernier quartier (DR), la n° 3 la Nouvelle Lune (NL) et la n° 4 le Premier Quartier (PQ).

Pour que ces marques correspondent à un compteur lunaire obstétrical, il est nécessaire que la durée trouvée par ce moyen soit la plus proche possible de celle d'une grossesse (280 jours en moyenne, 25). Essayons de trouver comment procéder : si, à partir de la marque n° 4, on admet que les marques suivantes répètent la même phase, le premier quartier, dans l'exemple choisi, le terme de la grossesse coïncidera avec le 10e PQ. Rapportons-nous à un éphéméride pour dater ces phases (fig. 7) et la clé de lecture devient plus parlante : PL le 27 décembre 1985, DQ le 3 janvier 1986, NL le 10 et PQ le 17 ; le 10e premier quartier suivant survient le 10 octobre. En appliquant les lois de Nagele, on obtient le résultat suivant : pour un début de règles le 27 décembre, la fécondation interviendra le 9 janvier et la naissance le 9 octobre. Remarquons qu'il y a une « erreur » pour les deux modes de calcul de respectivement + 7 et + 6 jours par rapport à la durée moyenne de 280 jours. L'approximation peut cependant être jugée comme suffisante.

On peut prendre d'autres exemples, donnant la même date approchée :

— début des règles au PQ du 17 janvier : les phases suivantes sont la PL du 26, le DQ du 2 février et la NL du 9 ; la 10e PL tombe le 2 novembre, 289 jours plus tard, avec une « erreur » de + 9 jours.

— début des règles le 2 février au dernier quartier : NL le 9, PQ le 16, PL le 24 ; la 10e pleine lune tombera le 16 novembre, 287 jours plus tard.

*B) Deuxième lecture :*

L'observation d'Arnold Pilling, cité par Marshack<sup>15</sup> que les indiennes Yurok pouvaient prédire la naissance à un jour près, grâce à un décompte lunaire par des bâtonnets, nous a incité à chercher une autre clé de lecture donnant un pronostic plus exact.

Nous pensons l'avoir trouvé grâce à la marque n° 12, dessinant une ligne brisée, coudée vers la droite, en « Y » amputé de sa branche gauche. Le signe en « Y » gravé sur la hanche droite de la femme pourrait d'ailleurs être le rappel de cette marque distincte des autres.

La durée de la grossesse pouvant s'apprécier en mois lunaires, nous sommes partis sur un compte mensuel où les 4 premières marques iraient d'une phase à la phase suivante identique et où la 12e indiquerait qu'il faut avancer le compteur d'un demi-mois, en le décalant jusqu'à la prochaine phase symétrique, répétée à la 13e marque. Et cette fois le compte est juste ! Reprenons les trois exemples précédents : (fig. 8).

— début des règles à la PL du 27 décembre : DQ le 3 janvier, NL le 10, PQ le 17 et PL le 26 (marque n° 5, ce qui fait un mois lunaire). On a 2 mois à la marque n° 6, 3 mois à la n° 7 et 8 mois à la n° 12. On a 2 mois à la marque n° 6, 3 mois à la n° 7 et 8 mois à la n° 12. On avance alors le compteur d'une interphase symétrique, de la PL à la NL suivante du 4 septembre et la marque n° 13 répétant la NL, tombe le 3 octobre. On obtient ainsi une durée de grossesse de 281 jours.

— début des règles au PQ du 17 janvier (n° 1) : PI le 26 (n° 2), DQ le 2 février (n° 3), NL le 9 (n° 4) et PQ le 16 (n° 5) ; on a couvert 1 mois lunaire. A la marque n° 12 on atteint 8 mois ; on avance d'une interphase symétrique pour passer du PQ du 11 septembre au DQ du 26. La marque n° 13 sera également un DQ, qui tombe le 25 octobre, au terme de 282 jours de grossesse.

— enfin, début des règles au DQ du 2 février (n° 1) : NL le 9 (n° 2), PQ le 16 (N° 3), PL le 24 (n° 4) et DQ le 3 mars (n° 5), terminant le premier mois lunaire. Le 8e mois est atteint au DQ du 26 septembre ; on décale d'une interphase symétrique pour aboutir au PQ du 10 octobre (n° 12) qui se répète à la 13e marque le 8 novembre, terme de la grossesse au 279e jour.

B) *La distribution des 13 marques en séquences de 3, 4 et 6 trouve une explication dans les deux lectures que nous avons faites :*

— Les trois premières marques pourraient correspondre à la première partie du cycle menstruel, du début des règles à la période fertile soit 13 à 16 jours, ce qui est la durée entre une NL et une PL, un PQ et un DQ, une NL et une PL ou un DQ et une PQ.

— Les quatre marques suivantes, couvrant une période de trois mois et demi est celle où l'utérus, encore pelvien, ne détermine pas d'augmentation de volume de l'abdomen.

— les six dernières marques couvrent la seconde période de cinq mois et demi où, l'utérus devenu abdominal, la grossesse est désormais visible, ce qui souligne dans le cas du bas-relief la gestuelle abdominale de la main gauche.

*Il faut se souvenir que ce bas-relief fait partie d'un ensemble découvert dans une « cella »<sup>11</sup>, regroupant : une représentation de femme gravide (la femme à la corne), deux représentations de multipares à gros seins de nourrice (la « Vénus » à la tête quadrillée et la « Vénus » de Berlin), une possible scène de parturition (ou d'accouplement), les personnages opposés, et un dernier personnage, abusivement qualifié « d'archer » par Lalanne, dépourvu d'organes génitaux externes masculins, qui pourrait, selon nous, être une jeune femme non gravide pré-pubère. Cette femme à la corne, ou « Femme au calendrier obstétrical », s'inscrit dans un contexte narratif physiologique concernant la reproduction avec ses différents volets (fig. 9).*

*En conclusion, aucune preuve irréfutable n'existe de la présence au Paléolithique Supérieur de calendriers lunaires, ni de leur éventuelle utilisation par les femmes pour établir des pronostics chrono-physiologiques et nous n'avons pas la prétention de l'apporter. Mais on ne peut contester que la chose est possible, sinon probable.*

Pour terminer nous citerons des extraits d'une lettre de Marshack, datée du 24 décembre 1986, en réponse à l'envoi de nos réflexions sur les calendriers de fécondité au paléolithique supérieur : « Many thanks for your very informative letter and the fascinating chapter on lunar calendars and fertility... The keeping of time in the Upper paleolithic probably... encompassed a knowledge of all periodic process that had relevance in the culture, including those related to human menstruation and birth ».

Dr Jean-Pierre DUHARD\*

---

---

\* 18, rue Estagnas, 64200 Biarritz.

## BIBLIOGRAPHIE

1. BENICHO H. *Vivre et comprendre les rythmes de la lune*, Séléné, Paris, 1 vol.
2. BERGOUGNIOUX R.P. *La Préhistoire et ses problèmes*, Fayard, 1957, pp. 289-290 (la femme sculptée de Laussel porte une corne d'abondance et doit être une prêtresse).
3. CORNIL L., VAGUE J. Les stéatopygies. Essai d'anthropologie morphophysiologique. *Biologie Médicale*, vol. XXXV, 1946, pp. 61-87.
4. COUDERC P. *Le calendrier*, Que sais-je ? n° 203, PUF, 1986.
- 4 bis. DELLUC G. (avec la coll. de DELLUC B.) *L'art pariétal de l'époque archaïque en Aquitaine*, thèse de doctorat de 3e cycle en Préhistoire, Paris, 6, 1985 (à paraître), 905 p., 160 pl. et ill. Pour les œuvres de Laussel : p. 322 à 356 et pl. p. 728 à 733 ; pour l'obésité de la femme à la corne : p. 814 à 821 (avec la coll. des Prs P. Aimez, M. Apfelbaum, G. Cathelineau (Paris) et A. Orsetti (Montpellier), endocrinologues).
5. DELPORTE H. *L'image de la femme dans l'art préhistorique*, Picard, Paris, 1979, 1 vol.
6. DEONNA W. A propos d'un bas-relief de Laussel, *Revue Archéologique*, T22, 1913, pp. 112-114. (*Idee de fécondité dans l'art paléolithique. Rapports de la Femme à la corne avec l'Abondance classique*).
7. DUHARD J.-P. *La gestuelle abdominale peut-elle être considérée comme un signe supplémentaire de gravidité dans la statuaire paléolithique ?* (En préparation).
8. GUILLON, P., GUILLON D., LANSAC J., SOUTOUL J.-H., BERTRAND P., HORNECKER J.P. *Naissances, fertilité, rythmes et cycle lunaires*. *J. Gyn. Obst. Biol. Reprod.*, 1986, 15, 265-271.
9. JUILLARD A. Anomalies mammaires : hypertrophies et ptoses. *Enc. Léod. Chir.*, vol. Gyn. 811 A10.
10. LALANNE G. Bas-reliefs à représentation humaine de l'Abri sous-roche de « Laussel » (Dordogne). *L'Anthropologie*, TXXIII, 1912, 129-149.
11. LALANNE J.-G., BOUYSONNIE J. Le gisement paléolithique de Laussel. Fouilles du docteur Lalanne. *L'Anthropologie*, T. 50, n° 1 à 6, 1941-1946.
12. LAMING-EMPERAIRE A. *La signification de l'art rupestre paléolithique*, Picard, Paris, 1962, 1 vol.
13. LEROI-GOURHAN A. *Préhistoire de l'Art Occidental*, Mazenod, Paris, 1965, 1 vol.
14. MARSHACK A. *Notations dans les gravures du paléolithique supérieur*, Mémoire 8, 1970, Institut de Préhistoire, Université de Bordeaux, Delmas.
15. MARSHACK A. *Les racines de la civilisation*, Plon, 1972, 1 vol.
16. MARSHACK A. Upper Paleolithic notations and symbol. *Science*, 1972, Vol. 178, pp. 817-828 (tiré à part communiqué par l'auteur) concerne La Marche et Cueto de la Mina).
17. MARSHACK A. The Chamula calendar board : an internal an comparative analysis. *Meso-American Archeology, new approaches*, Austin, Texas (tiré-à-part).
18. MARSHACK A. Olmec Mosaic pendant, in *Archaeoastronomy of Pré-Columbian America*, Austin University of Texas Press (tiré-à-part).
19. MARSHACK A. A lunar-solar year calendar stick from north America, *American Antiquity*, vol; 50, n° 1, pp. 27-51 (tiré-à-part).
- 20 MULLER P.-H. Médecine légale et obstétrique. *Enc. Méd. Chir.*, vol. Obst. 5150 A10.



21. REBUFFE-SCRIVE M. Fat cell. métabolism in différent régions of women, *J. Clin. Invest.*, 1985, 75, 1973-1976.
  22. REY A. *Sachez lire les étoiles*, Editions maritimes, 1980, 1 vol.
  23. ROUSSOT A. Observations sur le coloriage des sculptures, *Bull. S.P.F.* 178, 1981, p. 200.
  24. SONNEVILLE-BORDES D. (de). Les industries des abris et grottes ornées du Périgord. Centenaire de la préhistoire en Périgord. Numéro spécial du *Bull. Soc. Hist. Arch. Périg.*, Périgueux, 1965, Fanlac, pp. 167-177. (problèmes stratigraphiques dans la station de Laussel).
  25. TCHOBROUTSKY C. Durée normale de la grossesse. *Enc. Méd. Chir.* vol. Obst. 1960, 5016 A10.
  26. VAGUE J. La différenciation sexuelle, facteur déterminant des formes de l'obésité, *Presse Médicale*, 1947, 55, 339.
  27. VAGUE J., RUBIN Ph., JUBELIN J., VAGUE Ph. Les diverses formes d'obésité. *Triangle Sandoz*, 1974, vol. 13, n° 2, 41-50.
-



# Etude sur quelques livres de raison en Périgord, du XV<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle

par Paulette PARAT \*

*La causerie que prononça l'auteur, lors d'une soirée de la S.H.A.P. en 1987, avait trop passionné l'auditoire pour que nous en restions là. La commission de lecture a décidé l'insertion de ce texte qui souligne tellement l'intérêt qu'il convient d'accorder à ces livres de raison, mémoires de nos familles.*

*Qu'est-ce au juste qu'un livre de raison ?*

Dès l'abord, les opinions des auteurs divergent : nos honorables collègues de la S.H.A.P. commencent à s'intéresser aux livres de raison en 1911.

En 1911, M. Dujarric-Descombes signale à ses amis qu'il a eu communication d'un ancien livre de raison : les natalisses de la famille Leymarie et qu'il y a relevé des extraits présentant un certain intérêt pour l'histoire de la ville... sans aucun commentaire.

En 1922, M. Vigie, à son tour, sous le titre « notice sur Jean Sauret », écrit, sans autre commentaire aussi « dans un lot de vieux papiers, j'ai trouvé de nombreux actes notariés et autres concernant un nommé Sauret, un livre de raison et mémoriaux, permettant de se rendre compte de ce qu'était la vie d'un bourgeois de Belvès au XVII<sup>e</sup> siècle ».

En revanche, en 1924, M. Dujarric-Descombes se montre beaucoup plus tranchant. Faisant référence à un numéro de la Revue universelle, il commence une étude sur la vie privée en Périgord d'après les livres de raison. S'il indique être d'accord pour reconnaître de quel profit étaient ces livres pour l'histoire des mœurs et de la vie pratique, souvent pour celle des institutions et des événements locaux, il affirme en même temps :

\* Le Maine - 24150 Sainte-Alvère.

- a) que ces livres viennent des bourgeois notables ou de la noblesse ;
- b) qu'ils ne remontent pas plus haut que le XVI<sup>e</sup> siècle ;
- c) que l'orthographe du mot raison nécessite un S, car la transcription latine serait *liber rationum*.

Ces trois affirmations ne peuvent être acceptables : leurs réponses anticipées se trouvent, en effet, dans un essai écrit par Ch. de Ribbes en 1879.

D'autre part, deux auteurs modernes, dont on ne peut mettre en doute la compétence, l'un Yann Grandeau, dans son livre « A la recherche de vos ancêtres », l'autre Roland Mousnier, dans le tome 1er des « Institutions de la France sous la monarchie absolue » s'accordent pour expliquer ce qu'est le livre de raison : c'est le *liber rationum*, c'est-à-dire le livre de comptes, appelé parfois *liber domus mae*, c'est-à-dire « le livre de ma maison », ces livres étant écrits et tenus aussi bien par des gentilhommes, des bourgeois, des marchands, des artistes, des paysans, des propriétaires ou des métayers, petits commerçants, artisans ou tisserands.

De son côté, Ch. de Ribbes explique que :

1) sans discrimination sociale ce sont « les familles les plus chrétiennes, les plus recommandables, les mieux ordonnées, celles en un mot qui ont fait la France, qui avaient autrefois pour la plupart une coutume qui prouve combien sérieuse et pratique était la direction de leur vie », qu'il s'agisse de gens simples ou très hauts placés, d'écrire un livre de famille.

2) L'auteur, s'étant particulièrement intéressé aux livres de raison du Sud-Ouest, car ils sont en général soigneusement conservés, en nomme du XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, que ce soit les Curière de Castelnau (de 1346 à nos jours) ou Deydiou d'Ollioules du règne de Saint Louis au XIX<sup>e</sup> siècle. On peut y ajouter Benoît Etienne, 1426, Daurée 1491, Montaigne 1495 parmi beaucoup d'autres.

3) Quant à l'interprétation du mot raison, Ch. de Ribbes signale que raison vient du mot latin *ratio* qui signifie à la fois, sens, jugement, doctrine, méthode, compte d'affaires « le livre de raison est donc en quelque sorte la raison écrite de la famille »

Les deux auteurs cités plus haut estiment qu'il pourrait y avoir actuellement encore, 850 de ces livres de raison dont 700 environ dans des institutions publiques. Ce chiffre pourrait être plus élevé puisqu'en Périgord seulement, j'ai eu la chance d'en consulter plus de 55, et que d'autres, invisibles au public, sont encore dans les familles.

Quant au fameux S mettant au pluriel le mot raison, sur les nombreux livres consultés, un seul possédait le mot raison avec un S. Ne serait-ce pas simple d'attribuer cet S à une orthographe très fantaisiste de l'époque.

A ces livres de raison pouvait s'ajouter le livre terrier, donnant la copie exacte de toutes les transactions sur les propriétés, à moins qu'elles ne soient inscrites en fin de livre de raison, et le livre de généalogie, particulier aux grandes maisons aristocratiques.

Ces livres furent donc, à l'origine, des livres domestiques, où le père de famille, en général c'était lui le responsable, notait jour après jour, mois après mois, année par année, tous les événements familiaux, quelquefois

avec retard, quelquefois en désordre, mais généralement avec application, qu'il s'agisse des naissances, des mariages, des morts, des actes d'achats ou de ventes, de titres nobiliaires, de transactions entre seigneurs et obligés, entre maîtres et métayers, de domestiques ou de nourrices, de prix de denrées ou d'éducation des enfants, mais surtout, fait très important, et qui donne beaucoup de valeur à ces documents, de détails originaux, météorologiques, sociaux, économiques, religieux et même poétiques ou historiques, qui permettent de suivre l'évolution de la vie pendant quelques centaines d'années et l'intérêt que portaient ces communautés aux faits inhabituels de leurs existences.

Sur une carte du Périgord, ces livres de raison ont existé, bien sûr, à Périgueux et ses environs, à Ribérac, Terrasson ou Nontron, mais aussi dans tous les hameaux divers et dans toutes les directions. Deux ont été homologués au XVe siècle, 11 au XVIe, 14 au XVIIe, 24 au XVIIIe et trois au XIXe siècle.

#### *Comment se présentent extérieurement ces livres de raison ?*

1) Ce sont des *volumes* énormes, ou ordinaires, ou de simples cahiers, ou de petits carnets, les dimensions variant de 26 cm/40 (cf. J.B. de Cosson) à 8 cm/12 (cf. Fournier de La Charmie), il y a toutes les possibilités de différences.

Les uns sont de mauvais cahiers sans couverture cousus à la grosse ficelle (cf. Jean Merlhie de Lafon) ou couverts simplement d'un feuillet plus dur (cf. Laville Fraysse) ou reliés soigneusement en peau sur support de carton (cf. Chapt de Rastignac) ou de cuir avec ses lanières d'attaches (cf. J.B. Belesme) ou de parchemin (cf. anonyme de Piégut ou de Nogaret).

L'humidité les a souvent abimés, les angles des volumes s'en vont en poussière (cf. Benjamin Duret), les rats et les souris s'en sont délectés ainsi que les vers (cf. de Laage). Quelques-uns toutefois, sont mieux conservés (cf. Deauga - Fournier de La Charmie - J.B. de Cosson - Chapt de Rastignac, etc.).

2) *Les feuillets* en sont souvent déchirés, quelquefois arrachés, maintes fois raturés, ils résistent mieux à leur âge lorsqu'ils sont en beau papier fabriqué pour eux, et quelques-uns sont des modèles de calligraphie.

3) *L'encre*, telle qu'elle est réalisée à cette époque (à base de vin blanc) (macération de noix de galle, couperose, cristal minéral, alun, gomme arabique, sucre candi dans du vin blanc, le tout exposé au soleil pendant 15 jours : à l'évidence, la couleur finale ne peut être durable) n'est plus souvent qu'un trait jaunâtre, difficile à déchiffrer, tandis que le papier a pris une teinte grisâtre.

4) *L'écriture*, enfin, quelquefois très appliquée (cf. Duret-Laborie) se transforme souvent en gribouillages illisibles, elle peut être très fine, ou penchée et de toutes manières elle est d'une *orthographe plus que fantaisiste*.

5) Quant à *l'ordonnance de ces livres*, quelques-uns (cf. Laborie, Duret, de Cosson), malgré des dates très peu suivies, sont des modèles du genre, tandis que d'autres sont écrits aussi bien à l'envers qu'à l'endroit, avec même

à l'intérieur de leur couverture de longs textes bien serrés (cf. Lard de Rigoullières).

De toutes manières, comme l'orthographe, la ponctuation jusqu'au XIXe siècle, est plus que fantaisiste, ou totalement absente.

Dans tous les cas, *leur contenu est passionnant.*

1) *Les naissances d'abord.* Tous les auteurs s'attachent à énumérer leurs enfants, ils en ont tellement qu'ils en oublient parfois (cf. père de Montaigne) ou bien ils n'en parlent pas du tout lorsqu'ils sont très occupés par leurs intérêts matériels.

Il est vrai que le nombre de ces naissances est impressionnant : est-ce dû à une terrible mortalité infantile, ou peut-être plus précisément à l'inscience des hommes qui ne songent qu'à leur plaisir ? La question reste en suspens.

C'est ainsi qu'on peut lire « ma mère n'a eu que dix-sept enfants, elle s'était mariée à 19 ans et 6 jours » (cf. Fournier de La Charmie qui en est le 11e).

Chez J.B. de Cosson il y en a eu quinze dont il ne parle que lorsqu'il dépense de l'argent pour eux, et par chance, sa femme n'en est pas morte.

Duret au Fleix, s'étend avec complaisance sur les détails plus ou moins macabres des accouchements de sa femme, épousée à 13 ans et qui en a 17 quand son premier enfant naît. Il y en aura une douzaine. Et si Duret écrit en exergue à son livre de raison « comme il arrive ordinairement aux jeunes mariés notre première acquisition entre ma femme et moi a été les enfants », il ne nous fait grâce de rien : le travail d'accouchement de 4, 5 ou 10 heures, « les os d'un petit si languis qu'ils lui ont percé la peau sur les hanches », le chirurgien qui n'arrive qu'au bout de 10 ou 20 heures « pour lui arracher adroitement cette masse de corps », le chagrin de la mort de son père qui le laisse déprimé 8 mois mais ne l'empêche pas de se reproduire dans le même temps, et quand sa femme risque de mourir en couches il écrira « je rends mes humbles grâces à mon Dieu de me l'avoir voulu conserver encore dans un danger si éminent, lui plaira-t-il me la conserver encore ». Et à chaque naissance de fille il dira « Dieu veuille qu'elle soit sage et vertueuse ».

Dans un autre genre, Ranouilh des Alois note, lui, que sa femme « après la naissance de sa deuxième fille est morte de maladie de couches de plusieurs semaines ».

Mourcin raconte que sa femme Louise Falcon « accouche six fois fort heureusement et la septième grossesse lui fut fatale n'ayant jamais pu se délivrer » Ce qui ne l'empêche pas lui, de se remarier aussitôt et de refaire la même série, sans dégât cette fois.

Il y a aussi l'optimiste : Laville Fraysse est un homme heureux lorsque son fils naît, car c'est le 30 septembre 1814, le 18e jour de la lune « preuve qu'il serait vaillant et qu'il acquerrait beaucoup de biens ».

Il est utile de signaler pour achever ce schéma, ce détail amusant trouvé dans le livre de Montaigne, et concernant un descendant de sa fille Léonor, Charles-François de Lur de Salusse qui « fut baptisé selon la coutume, par des pauvres, le jour de St-François, trois jours après sa naissance (1634) ».

2) *Pour les mariages, il y a beaucoup moins de détails originaux, rien*



Le premier second et troisieme qui estoit que estoit ledit anche l'und y demandy de juliet de plus passerey a Montpauier trois trouppes de laiffes & allentier a cheuier sen allant en abassa de deuers le Roy qui estoit a Bourdeaux

Les deux autres qui estoient deuant a un bout este p'priez d'iceux trouppes de laiffes  
Le premier second et troisieme qui estoit que estoit ledit anche l'und y demandy de juliet de plus passerey a Montpauier trois trouppes de laiffes & allentier a cheuier sen allant en abassa de deuers le Roy qui estoit a Bourdeaux

Le 20. Janvier 1572. Le Roy neveu d'auant deuint abrien du laffine troupe  
Le 30. Janvier 1572. Le Roy neveu d'auant deuint abrien du laffine troupe  
Le 30. Janvier 1572. Le Roy neveu d'auant deuint abrien du laffine troupe

Le 30. Janvier 1572. Le Roy neveu d'auant deuint abrien du laffine troupe  
Le 30. Janvier 1572. Le Roy neveu d'auant deuint abrien du laffine troupe

Le 30. Janvier 1572. Le Roy neveu d'auant deuint abrien du laffine troupe  
Le 30. Janvier 1572. Le Roy neveu d'auant deuint abrien du laffine troupe

Massoubre et Pourquery (1565-1589)  
Evénements familiaux et troubles des guerres de religion  
AD 2E 1432/1



en dehors des transactions financières de part et d'autre, qui sont notées dans les *contrats de mariage* et qui s'étalent en plus sur de nombreux feuillets des livres de raison, pensions et amortissements en nature ou en argent sur plusieurs années. Il y a toujours en plus du *linge*, quelquefois beaucoup de linge (cf. Raffailhac), une robe, 2 cotillons, 4 douzaines de serviettes et 2 draps, accompagnés d'un lit avec ses « coïttes » et toujours « *un coffret bahut fermant à clé* », appelé aussi un coffre-fort. (cf. contrat de mariage Jean Richard, Marie Verdesne à Lalinde 21 mars 1627).

3) *Quant aux morts*, à part les délirants panégyriques auxquels ils ont droit : toutes les qualités, tous les devoirs remplis, toute la piété, toute la beauté, toute la bonté, etc., quand ils s'en vont, ils ne meurent pas « ils vont de vie à trépas » (cf. Daurée D'Agen).

*On acquiert d'avance ses tombeaux et on fonde des obits.*

Ainsi Meredieu à Périgueux en 1605 fait l'acquisition de ses tombeaux « vis-à-vis le grand cricifix dans l'allée où est attaché le banc des âmes du purgatoire » (à remarquer la précision !) ainsi que la fondation d'un obit qui se célébrera annuellement le 7 mars de chaque année (1689).

Il en est de même pour le curé Bulle à Excideuil avec la famille Leymarie qui versera annuellement 15 livres pour son obit d'une messe basse annuelle pour le soulagement des âmes de ses ancêtres.

Chantal de Puylimeuilh est le seul à mettre une seule restriction dans son panégyrique à la mort de sa femme en juillet 1172. « Ma très chère et très épouse, elle était dans sa 40e année, etc. elle était grande et bien faite, une figure douce et charmante avec de grands yeux noirs plains de feu et à fleur de tête *et si elle avait eu des couleurs et de l'embonpoint elle aurait été une des plus belles femmes de son temps* ».

D'aucuns « arrangent » leurs affaires avec soin comme Mousseau au Graulges qui pense à écrire un testament *olographe* plein de dignité ou il rappelle à sa femme ses obligations d'autorité et à ses fils celles de l'équité vis-à-vis de leurs sœurs, ainsi que leurs devoirs réciproques (1813).

Tandis que Laville Fraysse préfère s'en tenir à *trois oraisons* : l'une pour ne pas mourir subitement, la deuxième à la Vierge pour s'éviter la peste et avoir une bonne mort, et la troisième à Jésus, Marie, Joseph pour n'être pas maudit.

Deux, seulement, des nombreux auteurs consultés, osent donner des chiffres : en 1783 on paie 60 livres un droit de banc et de tombeau (cf. J.B. Cosson), vers 1710, prix des obsèques, 42 livres (cf. Barbary). Ces acquisitions de tombeaux se font dans les églises et souvent ils sont mal fermés et les églises mal aérées. Aussi en 1745, un abbé Porée dénonce-t-il la puanteur de ces tombeaux et note-t-il les accidents survenus lors de l'ouverture des sépultures qu'on attribuait alors à l'exhalaison des miasmes putrides. An III ou IV, 28 livres pour une sépulture (cf. Mayet).

*Mais comment vivaient tous ces hommes et ces femmes :*

Quels qu'ils soient, tous racontent de la même manière les événements ordinaires de leurs existences. Mais quand arrivent des faits inhabituels, si certains, aussitôt les écrivent et s'en souviennent, d'autres sont si stupéfaits



ou si épouvantés qu'ils les subissent sans réaction, que ce soit des événements du temps, de la famine, des épidémies ou des guerres. Ils sont généralement quelques-uns à les commenter et c'est là qu'est tout l'intérêt.

Au gré du temps, *sûrement*, plus encore des *épidémies* et des calamités qui s'en suivaient, mais aussi en subissant qu'ils le veuillent ou non, les *exigences des seigneurs*, les *injustices permanentes*, les *invasions* et les *guerres*.

A) *Le temps* : il est à remarquer que l'unanimité est complète pour dater les événements du temps, une seule exception, un curé de Piégut annonçant un tremblement de terre le 4 avril 1704, qui n'est confirmé par aucun autre.

1) *Deux tremblements de terre sont signalés* : l'un en 1631, léger, dans une nuit de dimanche à lundi, l'autre, au moins sur tout le Sud-Ouest puisqu'on le ressent à Saint-Jean-de-Luz (cf. Montaigne), mais qu'un habitant de Badefols-d'Ans signalera sans l'avoir lui-même senti, car il était à cheval sur la route de Périgueux...!

2) *Il y a mieux que les tremblements de terre, ce sont les comètes qui ont intrigué et généralement inquiété ces braves gens* :

En juin 1631, il y a simplement passage d'une comète. Fin décembre 1665, « il parut comète qui dura 1 mois et quelques temps après disparut puis parut encore ayant la queue tournée tout au contraire de la première fois » (cf. de La Charmie). Un autre raconte : « il s'est vu depuis le commencement de décembre jusqu'à Noël une étoile deux heures avant du côté du couchant laquelle portait une queue chevelue qui pendait dudict côté du couchant. Et depuis la Noël il en parait une autre qui lève du côté du levant et dès qu'il est nuit close qui ne donne autre clarté que la précédente. Sa queue penche du côté du levant. Cette comète donne de l'appréhension au peuple, et l'une et l'autre » car :

« En 1617, sur les 7 heures du soir il en paraissait une du côté du levant qui a semblait être des piques qui venaient prendre pied dans l'étoile et penchait du même côté du levant et était sans comparaison plus belle que celle qu'on a vue depuis peu, aussi n'avons-nous vu en France depuis ce temps-là que guerres et malheures. (cf. Raffailhac) ».

En 1680 on revit une comète du côté du soleil couchant, tandis qu'en février 1719 une étoile flamboyante apparaît vers le nord. (cf. de La Charmie).

3) *Aux tremblements de terre et aux passages de comètes, s'ajoutent les éclipses* : de lune ou de soleil : en 1630, le 28 mars, éclipse de soleil pendant la messe, en 1654 « *Andréas*, astrologue et les almanachs faisaient l'appréhension avec une éclipse qu'on figurait être si grande qu'on y verrait sans chandelle qui causerait beaucoup de maux, les maux continueraient jusqu'à l'an 1656 que la France serait en alarme » (cf. de Raffailhac). L'éclipse est arrivée le 12 août. A commencé à 9 heures et a duré 1 heure. Il n'y a que la moitié du soleil éclipsé qui n'a pas perdu sa clarté pour cela.

En 1709, le 11 mai, éclipse de soleil, elle commence à midy et finit à 2 heures (cf. F de La Charmie).

En 1753, le 26 octobre, éclipse de soleil de 9 h à 10 heures (cf. Devillard)

4) *Et puis il y a des intempéries de tous les jours.* Et leur lecture nous apprend que les hivers sont très rudes, les étés remplis d'orages et les inondations spectaculaires.

Dans le livre d'Arnaud Vidal en 1623, on lit « qu'un grand froid qui a commencé le 30 décembre a duré jusqu'en février 1624, il a tellement gelé que la rivière Dordogne a pris de telle sorte qu'on peut traverser la rivière (Sainte-Foy la Grande, La Motte, Montravel) sur la glace un grand nombre de personnes ont allumé du feu au milieu de la rivière ».

En 1660, il a gelé trois mois entiers, la rivière gela et l'on « se promenait dessus » et le blé en mars ne paraissait pas, de même qu'en 1655 jusqu'au 2 février 1656. Plus tard, en 1788, on traverse l'Isle sur la glace au pont de Neuvic, et quand la neige tombe en décembre elle dure 3 mois. Le froid est si grand en cet hiver 1788, 89, que le pain gèle, et le vin tiré de la barrique gèle dans la bouteille (cf. Siboutie) et dans ce même hiver il y a 2 pieds de glace sur la Vézère et 1 pied 1/2 de neige à Terrasson (cf. Moulin).

*Une exception* qu'il ne faut pas omettre, un amandier fleurit le 3 janvier 1752 à Terrasson (cf. Moulin) tandis que le 16 avril 1758 la glace a l'épaisseur d'un écu de 6 livres à Trélissac (cf. Bonneau).

*Les inondations elles, ne respectent pas plus les saisons que les orages.* En 1752, c'est le Tarn à Agen (cf. Daurée), en 1783, la Vézère tient presque toute la plaine entre les deux ponts (cf. Moulin), à Terrasson, c'est le débordement de la Dronne à Brantôme en 1735 et en 1746 où il fallut sortir les juments et cochons gras et où les maisons en avaient 2 pieds d'eau, en 1787, c'était la grande inondation dans Lisle, où les maisons eurent 8, 10 ou 11 pieds d'eau, et la campagne est dévastée (cf. Siboutie), tandis qu'en 1783 c'est toute la France qui est inondée, et à Périgueux l'eau monte jusqu'en bas du Greffé, où les maisons des Barris furent presque toutes écrasées, le quartier de la Rue Neuve ravagé, les récollets ruinés avec 8 pieds d'eau dans l'église et 10 dans le réfectoire, etc. (cf. Mourcin). Sarlat aura droit à être inondé en 1788 avec 10 pieds d'eau dans les rues.

*Les orages sont aussi terribles en hiver qu'en été,* souvent en mars puis en juin et en août, ils sont accompagnés de grêle, dont les grains sont comme des œufs d'oiseaux ou de poules, arrachent tout jusqu'aux noyers, détruisent les récoltes, traînent la terre, qui emportent même le fourneau et les matériaux de la forge à Badefols d'Ans (cf. Raffailhac) ainsi que les pierres et le moulin de Chastres (id.), remplissant de terre les puits et dérériorant les maisons et les toits (cf. Nogaret) des églises.

5) Mais il ne faut pas oublier *deux faits météorologiques* relatés avec minutie par Mourcin en juin 1783 et mars 1788 et qui semblent irréels : en 1783 « arrivée d'une espèce de brouillard, qui ne tâcha pas les blés, ni la vendange, ni même cela ne mouillait point, cela ressemblait à de la fumée, ou plutôt à un temps de neige qui serait clair, le soleil à son lever jusqu'à 8 heures du matin ressemblait à une pièce de fer rouge, et ne faisait aucun rayon toute la journée quoiqu'il devenait plus clair, il faisait chaud toute la journée, et vers 4 heures le soleil redevenait comme le matin rouge, ne faisant aucun rayon, et cela a duré 24 jours jusqu'au 4 juillet.

*Le dimanche 13 mars 1785* « est arrivée une chose surprenante » « le samedi 12, belle journée fort chaude, la nuit suivante il fit un vent de nord assez fort, cependant modéré, le dimanche 13 deux heures après le lever du soleil, il vint une petite pluie fort menue cependant abondante qui dura toute la journée et dans le même temps un vent du nord si froid qu'il congelait la pluie qu'elle *s'épaississait* sur les branches des arbres et les faisait plier jusqu'à terre par *la pesanteur de l'eau congelée*. Les arbres qui ne pouvaient pas plier à cause de leur grosseur se cassaient par moitié, les petites branches ou rejetons étaient *comme des plumes à écrire*, l'eau se congelait dessus, leur donnait 3 ou 4 pouces de diamètre en plus, noyait des milliers de boutons de fleurs donnant des couleurs admirables grâce aux rayons de soleil, les branches des arbres avec le vent se jettent les unes contre les autres cela faisait un bruit surprenant; cependant la pluie qui tombait sur la terre ne se congelait pas, *la gelée n'était que dans l'air et non sur la surface de terre*. Sur les bords de Cornebœuf de la Boissière au delà de Sainte-Claire il y avait des espèces de pièces de cristal de 5 à 6 pieds ou 7 ou 8 *entremêlées* de courtes qui donnaient une vision admirable ». Et cela a duré 3 jours (Mourcin).

*B) Aux calamités du temps, s'ajoutent automatiquement les calamités de la vie.*

1) *la famine* bien sûr, Raffailhac de Badefols d'Ans écrit avec sagesse en 1659 « *les pauvres endurent beaucoup* ». D'Artense écrit en 1631 « il y a si grande famine dans le pays que le froment se vend 8 livres le boisseau ». Et en 1678 « il y a tellement de détresse que la majeure partie du peuple souffre de faim à cause du peu de blé de l'année précédente », puis de 1678 à 1693, « guerre, famine et mortalité sont si grands que les parents les plus proches se fuient les uns les autres et qu'à peine parmi le menu peuple, le mary peut ensevelir sa femme sur le lieu même ou elle est morte ». Dans tous les livres de raison on retrouve ces même phrases, ainsi que l'énumération des épidémies.

*Les épidémies. 1522, épidémie de peste (cf. Daure). 1628 (cf. Daure) l'épidémie est telle qu'il faut faire faire la récolte par des étrangers ».*

Une maison est brûlée par des « infectes ». 1630 Raffailhac écrit « est mort tous les habitants de village de la peste. La première maison où le mal surgit fut brûlée, il se prit à une fille en plumant une poulaille qui était morte ». 1631 (d'Artense) en juin le mal fut si contagieux et si grand qu'il mourut 2.000 personnes en trois mois dans la ville. La même année Jérôme de Veyrel fait le vœu s'il guérit, de construire une chapelle à Saint-Roc, ce qu'il fit tandis que Jean Grasche et sa femme de la Goyrandie à Badefols d'Ans sont épargnés car ils ont fait vœu s'il guérissent de donner annuellement pendant leur vie un picotin de froment et un de seigle en l'honneur de saint Roc.

Pendant ces périodes, les loups se promènent, du côté de Fossemagne, « une louve est si acharnée qu'elle blesse audict lieu ou environs, plus de 80 personnes » (cf. Raffailhac).

Ces phénomènes ne s'arrêtent pas en 1631, mais se renouvellent de la

même manière au XVIII<sup>e</sup> siècle. la peste n'est d'ailleurs pas le seul fléau.

En 1545, une épidémie de fièvre pestilentielle dont meurt le duc d'Orléans (cf. Dauré) est-ce le mal mystérieux qui sévira à cette époque en Périgord, nommé le « mal chaud » (noté par M. Dujarric-Descombes en 1918, à la SHAP).

En 1645, épidémie de fièvre carter puis double. En 1656, c'est la *petite vérole* à Paris, tandis qu'à Badefols d'Ans les gens meurent d'une toux et d'une douleur du côté gauche s'ils ne sont pas secourus, c'est le *mal populaire ou à la mode* (cf. Raffailhac) - 1661, épidémie de dysenterie, tout le monde en est affligé (cf. Raffailhac) - 1669, en août « Françoise Bessot, belle-fille de Raffailhac meurt à la fleur de son âge : « elle avait demeuré malade l'espace de 3 ans ». Son mari tombe malade le jour de sa sépulture « d'attaque de pourpre et fièvre chaude » il sera malade de longs mois mais guérira tandis que son valet en meurt ainsi que d'autres valets et servantes, d'où l'accusation de peste, et pourtant, ajoute l'auteur « *ma belle-fille mourut pneumoniste* ».

1710, les grandes maladies commencent en mars et avril, avec beaucoup d'apoplexies et morts soudaines. Mais en mai, juin, juillet, août, les fièvres sont si malignes et violentes que plus de 2.000 personnes meurent à Périgueux. L'auteur de ces lignes (Fournier de La Charmie) a dû être changé de chemises sept fois en quatre heures.

En 1711, épidémie de rougeole dont la dauphine et le duc de Bretagne meurent.

C) A ces dures conditions de vie s'ajoutent d'autres malheurs : guerres de religions, édit de Nantes, puis sa révocation, Fronde, passages de troupes, impôts écrasants. Il est curieux de constater que sur les dizaines de livres de raison consultés, six auteurs seulement s'appesantiront sur ces événements mais chacun à leur manière. Chronologiquement, c'est par Dauré et Montaigne qu'on a les premiers renseignements inédits de cette époque en Aquitaine ou à Paris.

Dauré en 1514 signale « une grande sédition à cause des impositions mys par les consuls sur les manans pour la construction du pont sur la Garonne. les manans prirent les clés de la ville et les archives et mirent les consuls et les jurés en prison ».

En 1542, il signale le passage du roy à Agen par la rivière Garonne en allant de Perpignan à Toulouse en grande compagnie avec pavillon de velours cramoisi semé de fleurs de lys d'or.

Puis en 1547, « la grande libéralité de 1.000 pièces d'or et 10.000 d'argent à l'illigie du roy et grande quantité d'écus » à l'occasion du sacre du roi.

En 1548 grand soulèvement à Bordeaux à cause des impositions faites par le roy, les cloches sont descendues, les horloges arrêtées.

En 1564 « le prince de Navarre, jeune enfant fait son entrée à Agen et le même jour sur le soir le roy Charles y entra aussi.

*Montaigne*, lui, est beaucoup plus amusant :

En 1509, les magistrats ne rendent pas la justice la veille des calendes de janvier (le premier jour de la nouvelle lune),

En 1584, il note la visite du roi de Navarre qui dort dans son lit,

En 1588 il fait le parallèle entre l'assassinat du duc de Guise alors qu'il est lui-même à la Bastille.

Tandis qu'en 1660 il raconte « Louis Catorse qui s'étant marié à Saint-Jean-de-Luz avec l'infante d'Espagne eut si peur du tremblement de terre du lundi 21 il en fut si espouventé qui prit la Reine entre ses bras et l'apporta à la chambre des filles ».

Dans le sud de la Dordogne, à leur tour *Pourquery et Massoubre de Monpazier* content des détails sur la guerre entre protestants et catholiques. Début juillet 1565, grande troupe de soldats « sent allant en ambassade au devant du Roy qui était à Baïonne ».

Août 1565, arrivée et passage à Monpazier de Mme de Guise, de son fils Monseigneur le cardinal et M. de Nemours avec 200 chevaux et M. de Biron et toutes les personnalités les reçoivent.

Janvier 1572, « arrivée de la reine de Navarre à Biron où vient la retrouver M. de Condé son neveu accompagné de Monsieur Ludovic, frère du prince d'Orange ». Pour elle, on nettoie les rues et « oste les fumiers ». La troupe est très importante ainsi que les chevaux, charettes et cochers.

1580. Grands préparatifs de guerre « le roy de Navarre tenant le party de ceux de la religion et M. de Biron celui du roy ». Ce dernier installant troupe, canons et couleuvrines à Monpazier.

La paix sera signée en 1581. « On fit des feux de joie avec grande allégresse au milieu de la place et grand tintamarre d'arquebuse et autres instruments ». Et après des prières furent dites « par le ministre de la parole de Dieu ».

*Nogaret, lui à Montravel*, note par trois fois des détails sur la guerre : 1621 « Louis de Bourbon, roy de France et Navarre » qui passe par le grand chemin allant de Castillon à Sainte-Foy avec une grande troupe et 12 canons pour aller prendre Bergerac sans coup férir et de là assiéger Montauban dont il leva le siège à ce qu'on dit, sans le prendre ».

22 février 1622 : attaque du sieur de Montravel et incendie de toutes les maisons du faubourg sauf une.

20 mai 1649 : siège de Libourne avec 1000 hommes envoyés par MM. du Parlement. Au bout de sept jours, M. d'Epemon, gouverneur de Guyenne arrive avec 1.500 hommes de pied et 7 à 800 chevaux et défait toute cette armée. Le combat ne dure qu'une heure et il s'est tué ou noyé 2.000 hommes. Dans la citadelle 300 hommes ont tenu bon.

Mais c'est grâce à *Raffailhac de Badefols d'ans*, qu'on a le plus de détails sur ces périodes (1652-1653) : les soulèvements des pauvres devant l'énormité des tailles exigées. Les allées et venues des troupes qui, au début du XVIIe siècle traversent sans arrêt le nord du département, exigeant la nourriture et le logement. Le temps de la Fronde où les gens de guerre le menacent à tout moment, logeant comme dans les terres de l'ennemi ne laissant en beaucoup d'endroits que les bois et les pierres, le saccage du jour



de la Saint-Barthélémy par l'armée de M. de Chassaignac, les contributions qui sont assorties d'amendes, les troupes de M. le Prince qui fuient devant celle de M. de Pompadour, la tuerie de 800 soldats du Prince devant les troupes du Roy, les gens d'Ayen qui rompent la grande arcade du pont de Terrasson, et deux jours après, les troupes de M. le Prince qui refont le pont avec de grands arbres. Et M. de Pompadour qui redémolit le pont le jeudi 6 mars « les allées et venues et batailles entre troupes du Prince et celle du roy font très peur aux gens des environs », les troupes du roy qui vont sauver le château des Bories attaqué par les troupes du Prince, il y eut un grand nombre de tués et beaucoup de prisonniers, 6 à 700 qui furent conduits à Excideuil. Les garnisons qui partent, pillent les maisons et s'en vont chargées. Seuls quelques uns sous la conduite des régiments de Clermont et de Gourmet se conduisent mieux.

Suit une période d'accalmie où il fut seulement beaucoup dépensé pour nourrir et loger les troupes qui passent. Mais fin novembre 1657, Monsieur de Talleyrand, intendant de Guyenne, envoie archers et fusiliers pour faire payer les tailles « et le pauvre peuple na jamais esté dans de si grandes extrémités à cause de la rareté de l'argent ».

On regrette que ce livre de raison si dense s'arrête peu de temps après. Du moins, tous les détails inédits qu'il mentionne permettent de mieux réaliser la vie pénible vécue par les habitants du Périgord au XVII<sup>e</sup> siècle, vie d'autant plus pénible d'ailleurs que s'y ajoutent les brimades permanentes subies par les pauvres de la part de leurs seigneurs.

#### D) *La religion.*

*C'est pourquoi, la religion et les œuvres charitables restent le grand recours. Pour les bourgeois, les œuvres charitables qu'ils pratiquent laissent souvent à supposer qu'ils en font leur monnaie d'échange pour leur place au ciel, pour les seigneurs, peu importe, ils se croient tout permis à quelques exceptions près, pour les pauvres, Dieu est leur seul recours, ils le supplient et l'implorent, puis se courbent devant l'inexorable fatalité.*

Chez ceux qui écrivent leurs livres de raison, souvent on se demande si leur dévotion n'est pas une comédie : Duret, du Fleix pourrait en être un magnifique exemple, toujours à prier avec de grandes tirades, mais tout aussi occupé à ses plaisirs et à l'augmentation de ses biens, est-ce là un parfait dévot ou un faux dévot, il ne mentionne jamais de don à l'église ou à des couvents, c'est donc qu'il n'en fait pas !

*Presque toujours dans chaque famille on place une fille ou deux au couvent, et souvent un garçon au séminaire.*

C'est ainsi que Dauré conduit sa fille aînée au couvent « vestue la robe de damas rouge et cotte de satin violet », on est en 1535, elle a 14 ans et elle aura la chance de vivre longtemps ! Il n'en sera pas de même pour l'avant-dernière fille et quatorzième enfant de son fils Jehan, placée au couvent à 8 ans « laquelle ne demeure qu'environ six mois dans ledict couvent et fut ensevelie le lendemain dans le cimetièrre des dictes religieuses ». Aucun regret ni chagrin pour le père qui dit seulement « Dieu par sa

sainte grâce lui fasse miséricorde et à nous aussi ». *Chez les d'Artense, le contrat de noviciat d'Anne, fille de Jean-Baptiste, est passé chez le notaire royal le 23 août 1650, pour son entrée au couvent de Sainte-Claire, la dot sera de 1.200 livres, mais après seize mois passés, il faut à nouveau le notaire pour les premiers vœux de « pauvreté, chasteté et obéissance pour jamais », les 1ers (de pauvreté) ne sont pas illusoire car l'abbesse devra plusieurs fois emprunter de l'argent à J.B. d'Artense pour nourrir ses religieuses.*

*(A suivre).*

---





## La gentilhommière de Lâge \*

*Bâtie à l'est du bourg de Négrondes, la gentilhommière de Lâge<sup>1</sup> domine fièrement le causse rocailleux, où alternent mollement de vastes prairies et des bois de chênes, qui ne grandissent guère.*

*Cette terre, autrefois plantée de vignes et riche en truffes, paraissait jusqu'à l'année dernière, quelque peu engourdie, peut-être pour mieux garder une part de son secret.*

Lâge a appartenu à la famille de Lagut<sup>2</sup>, vieille famille périgourdine originaire de la région de Mussidan. La chapelle, érigée au seizième siècle par Louis de Lagut, est le tombeau de cette famille.

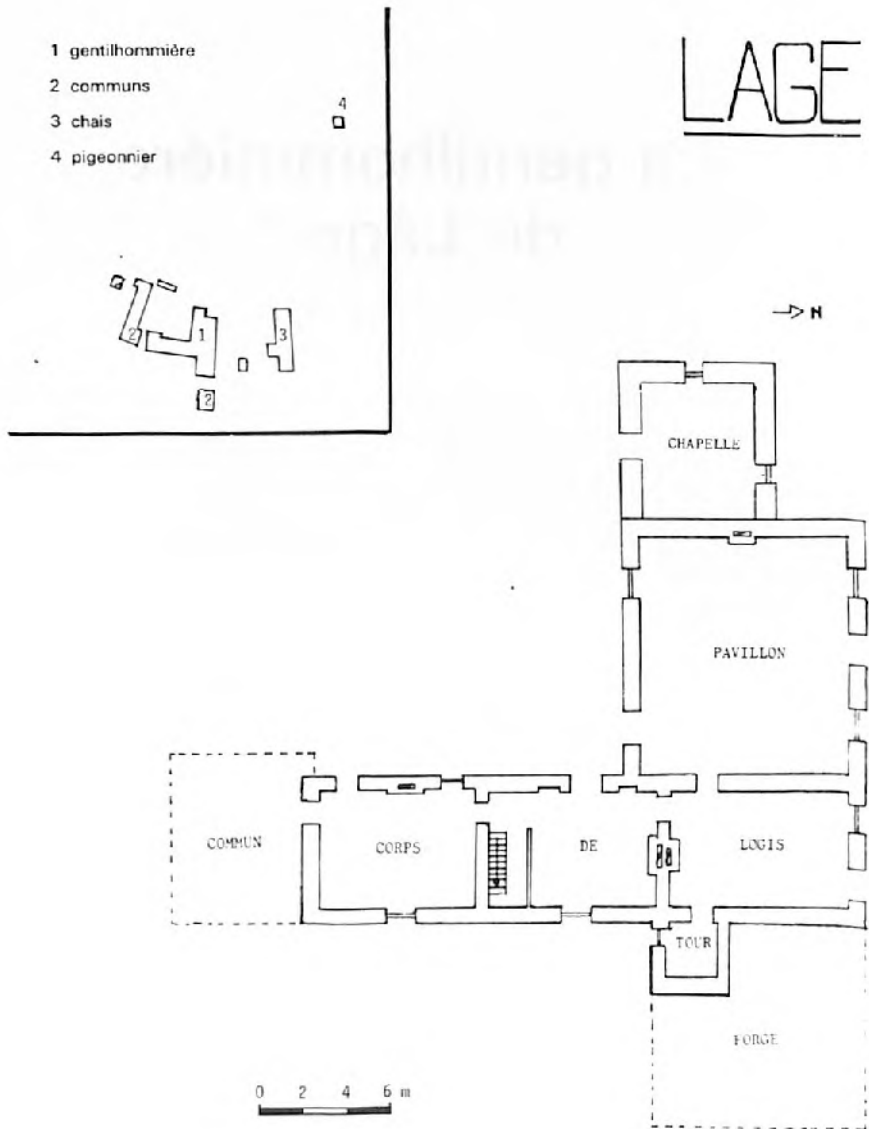
Le château passe ensuite à la famille de Vaucocour, anciennement établie à Thiviers. Mais la seigneurie de Vaucocour est vendue aux enchères publiques le 1er avril 1730 et l'acquéreur ajoute à son nom patronymique de Gaillard, celui de Vaucocour. Jean Léonard Gaillard rend foi et hommage au roi Louis XV en octobre 1745 et est investi des honneurs du capitoulat en 1759. A la mort de celui-ci, son fils se dit « seigneur de Vaucocour et de Lâge ». Les deux noms incorporés ensemble n'en font plus qu'un seul et, en

\* Commune de Négrondes.

1. Lâge n'a pas été recensé par Jean Secret dans son ouvrage sur les châteaux, manoirs et gentilhommières du Périgord.

Le Dr. Delluc a bien voulu nous préciser que le toponyme Lâge, l'Age, Les Ages est classique sur les voies antiques, pour désigner certaines de ces voies. A côté des termes *via*, nom général, *via vicinalis* pour les voies permettant le croisement de deux chars, et *iter*, pour les voies secondaires, *agger* est employé pour traduire, dans son sens de rempart, l'aspect de certaines voies romaines (cf. P. Fustier, *La route*, Picard, Paris, 1968, p. 67), en particulier dans les terrains très marécageux (ibidem, p. 108, 114). Nombreux sont les lieux-dits du Périgord se rattachant à cette origine.

2. Abbé Farnier, *Autour de l'abbaye de Ligueux*, Lisle, 1931.  
Alfred de Froidefond de Boulzac, *Armorial de la noblesse du Périgord*, Périgueux, 1891



Lâge: plan de masse.



Entrée sud donnant sur la cour

(photo de l'auteur)



Le chai, encore appelé cuvier.

(photo de l'auteur)

1789, parmi les votants dans l'Ordre de la noblesse, figurent deux membres de cette famille.

Au XIXe siècle, le domaine de Lâge est incorporé à celui de Laxion. Il passe ensuite entre les mains d'une comtesse italienne, puis dans celles de la famille Soyer. En 1908, Lâge est vendu au tribunal et devient la propriété de la famille Perrier qui le garde jusqu'en 1982. Lâge n'est plus qu'une modeste ferme. Un avocat de Longwy en fait alors l'acquisition mais, renonçant à engager d'importants travaux de restauration, cède Lâge en février 1986 aux actuels propriétaires, qui s'efforcent avec goût de rendre à l'édifice sa splendeur d'antan.

\*  
\* \*

Du châtelet d'entrée, souvenir d'une époque où Lâge était une maison forte, il ne subsiste qu'une tour du XIVe siècle à machicoulis, percée de trous de tir à sa base et sous les toits. Elle flanque un corps de logis à simple rez-de-chaussée, de construction plus récente.

A l'ouest, le « pavillon », énorme quadrilatère de onze mètres de côté, est couvert d'une haute toiture de tuiles plates. Il a probablement été édifié sur les restes d'une ancienne tour.

Les grandes ouvertures ont été percées à la fin du XVIIe siècle pour rendre cette gentilhommière plus conforme aux nouveaux modes de vie : les impératifs de la défense cédaient ainsi le pas à un certain confort et à l'attrait de la lumière. Des cheminées aux belles proportions datent de la même époque.

Deux terrasses à escalier double, l'une à l'ouest, l'autre au nord donnent accès aux pièces principales. Sous la terrasse nord, sur le montant intérieur de la porte, a été découverte une intéressante croix gravée, à un mètre cinquante environ du sol.

Une chapelle, dédiée à Saint Louis, est mentionnée<sup>3</sup> dès le XVIe siècle. Elle possède une simple voûte de pierres. A l'occasion du débroussaillage des abords, la pierre d'autel a été retrouvée, négligemment posée sur le bord d'une allée. Elle a aujourd'hui réintégré la chapelle. Le nettoyage des sols a permis de remettre au jour un beau dallage de galets, où on peut encore voir des motifs géométriques autour d'une croix centrale. De nouveaux vitraux, très sobres, ont également été posés dans les deux petites ouvertures, achevant de la sorte des travaux qui ont redonné à ce lieu sa vocation première.

L'ensemble des bâtiments d'habitation repose sur une série de caves hautes, séparées entre elles par des portes en arc brisé, qui remontent sans doute à la demeure médiévale. Au plafond, sur une grosse poutre, a été découvert un grand écusson, sculpté en relief ; mais aucune trace de peinture n'a été décelée.

C'est dans ces caves que reposait le vin récolté dans le domaine de

3. Abbé Farnier, *op. cit.*

Lège. En effet Lège était au centre d'une importante exploitation viticole, où l'on produisait encore au début du siècle, une centaine de barriques de deux cents litres de vin. Mais la crise du phylloxera a détruit, ici comme dans bien des régions du Périgord, les vignobles, que l'on n'a pas su ou pas voulu replanter par la suite.

Un autre témoignage de cette activité viticole de Lège est l'importance des chais qui forment un vaste bâtiment de trente huit mètres de long sur neuf de large, qui pouvait abriter jusqu'à neuf cuves. Sur le linteau d'une petite porte figurent une croix et une date : 1783.

Les autres bâtiments étaient à usage soit de logement pour les métayers ou les domestiques, soit de granges, soit même de forge, puisque celle-ci est indiquée près de la tour du chatelet d'entrée.

A quelques distances, s'élève un pigeonnier carré de grande dimension.

\*  
\*\*

De vieilles dalles de pierre ont été remises au jour sur les terrasses et dans la cour, après dégagement des détritiques et autres résidus accumulés ces dernières années sur une grande épaisseur.

Au nord se déroule sur près de deux cents mètres en ligne droite l'ancienne voie d'accès à Lège, belle allée plantée d'arbres fruitiers, aujourd'hui partiellement disparus.

Il faut aussi noter la présence en nombre important de murs et de cabanes de pierres sèches, difficilement datables<sup>4</sup>. Près de l'entrée nord de l'allée un abri de ce type attire l'attention, car il peut à la fois servir de lieu de repos ou de poste de surveillance par ses percements caractéristiques.

Dominique AUDRERIE.

---

<sup>4</sup> On sait que pour les uns ces cabanes sont gauloises, mais d'autres se souviennent encore... de les avoir vu bâtir.



## La catastrophe de Chancelade

*Le 25 octobre 1885, les carrières de Chancelade s'effondraient, provoquant la mort par écrasement ou clausturation de quatorze personnes dont trois enfants âgés de moins de deux ans.*

*Pour le centenaire de cette catastrophe en 1985, la direction des carrières a restauré la stèle élevée en leur souvenir au cimetière de Chancelade ; la municipalité de cette ville a souhaité s'y associer et un service religieux a été célébré dans l'abbaye.*

*Le texte reproduit ci-dessous demeure l'essentiel d'une causerie prononcée devant notre compagnie, par son vice-président.*

Ce 25 octobre 1885 était un dimanche ; jour de repos, voire de cabaret, pour la centaine d'ouvriers des carrières de Chancelade. Seuls ceux qui « travaillaient à la tâche » pouvaient travailler quand ils le voulaient. Ils étaient partis six dans le dédale des galeries et des champignonnières.

Trois : Jean Parcelier, Julien Ulysse, Léon Tranquille avaient à peine 23 ans. Pierre Serre comptait 29 printemps, mais il amenait avec lui son jeune frère Julien, 15 ans. Le sixième, Robert Etienne — était-il mû par un pressentiment ? — avait quitté, vers 13 h 45, la galerie, pour aller déjeuner et faire un tour au cabaret — et sa femme lui en avait fait reproche.

### *Une exploitation rentable*

L'exploitation des carrières était menée rondement. Ouvertes depuis 1847, elles présentaient un gisement exploité sur près de 6 hectares, produisant depuis leur ouverture 200.000 m<sup>3</sup> de pierre. C'est-à-dire, au prix de 15 francs 02 le mètre cube, ayant, en moins de quarante ans, atteint le chiffre d'affaires de quelque 3 millions de francs, des francs de Jules Grévy qui régnait alors, austère et économe, au palais de l'Elysée.

Trois médailles d'or étaient venues enrichir les bandeaux et en-têtes des sociétés, à peu près égales, d'un carrier de Bayac (Barthélémy Imbert) venu à Chancelade en 1861 — époque à laquelle il avait fallu construire la gare des carrières — et de Jean Chaigneau, un ancien conducteur des Ponts et Chaussées. Deux exploitants, très vite deux rivaux. En 1880, lorsque la scie d'un ouvrier Chaigneau perçait une galerie Imbert, on rivait, ni plus ni moins, la scie le long de la galerie — jusqu'à ce que les ouvrier d'Imbert rivassent, à leur tour, la scie imprudente du concurrent voisin.

Au profit tiré de la pierre, dès 1882 s'était ajouté le bénéfice des champignonnières : huit kilomètres de couches réparties entre vingt et une caves enserrées de murs — et le détail aura son importance — de cloisons de bois.

### *Des mesures imprécises*

Cette industrie était plus ou moins minutieusement réglementée.

Certes, il y avait bien eu une loi du 21.4.1810 et un décret de 1813, mais ces règlements ne concernaient que de très loin les carrières. Le 1.2.1837 une ordonnance de Louis-Philippe avait réglementé l'exploitation des carrières de Brantôme. Sans chercher plus au loin, le ministre des Travaux publics, le 9.1.1849, avait appliqué aux carrières de Chancelade l'ordonnance du roi-citoyen.

Il y était stipulé :

— art. 18 : la largeur des galeries était limitée à 5,60 m, la hauteur à 4,50 m, les piliers devaient avoir une section de 5 m.

Soit 24,82 % de plein et 75 % de vide ; lors de la reprise des travaux, le préfet demandera 50 % de plein et de vide.

Mais les ordonnances ont leurs commentateurs et on peut déroger au règlement : en 1861, l'ingénieur des Mines tolérait des galeries de 8 m de large et de 6 m de haut.

Cependant, en 1865, le préfet réclamait déjà de bonnes mesures pour la bonne exploitation et la sécurité ; à la suite d'un rapport alarmant, le 6.8.1866, le préfet signait un arrêté qui allait être à l'origine de bien des discussions de procédure et, vraisemblablement, à celle de la catastrophe du 25 octobre.

Cet arrêté ne fixait plus les dimensions exigées pour la largeur et la hauteur des galeries, mais stipulait seulement que « les dimensions seraient telles qu'aucun éboulement ne serait à craindre et que la sécurité des ouvriers ne serait en aucun cas compromise ».

Cette imprécision, généreusement appliquée, allait mener tout droit à la tragédie.

Enfin un nouveau décret, le 28.5.1873, interdisait de creuser des galeries « jusqu'à une distance horizontale de 10 mètres des bâtiments et chemins » et ordonnait aux ingénieurs des mines (ingénieur en chef à Bordeaux, ingénieur ordinaire à Périgueux, garde-mine à Chancelade) une visite régulière des lieux et faisait enfin un devoir aux exploitants, en cas de danger, d'alerter le préfet et la mairie.



Qu'en était-il exactement, *in loco et in situ*, à Chancelade ?

Pour les obligations d'exploitation, le dossier d'instruction (1888) est accablant :

Avant 1866 les galeries étaient trop larges : de 8 à 15 m au lieu de 5,60 m, ou étaient trop hautes : 9,50 m au lieu de 4,50 m.

Des piliers atteignaient 2 m, 2,40 de côté au lieu de 5 m, plus, on notait des distances de 20 m, 24 m entre deux piliers. On comprend le rapport alarmant de l'ingénieur ordinaire au préfet de la Dordogne (18.10.1865) : « Il faut rappeler les exploitants au règlement, la loi est aussi violée que possible, le désordre tend de plus en plus à s'introduire ». D'où l'arrêté préfectoral du 6.8.1866 dont nous avons parlé.

Après 1866 et à cause de l'imprécision de la teneur du document, chez Imbert et Chaigneau *les piliers étaient réduits de moitié*, le « plein » laissé dans le gisement atteignait à peine 18,17 % au lieu de 24,82 %. Chez Imbert les galeries mesuraient de 10 m à 12 m de large au lieu de 5,60 m.

L'arrêté de 1873 n'avait pas été respecté ; des galeries avaient été creusées sous les chemins et sous les maisons, éayées par des piliers insuffisants.

Enfin aucune visite régulière n'était effectuée rationnellement.

#### *Des signes précurseurs*

En 1874 et 1875, 100 à 150 m<sup>3</sup> d'argile s'étaient répandus d'une poche de la falaise.

Des effondrements partiels s'étaient produits en 1877, en 1882. Trois ans avant le drame, en 1882, le chemin du village d'Empeyroux s'affaïse, creusant une dépression de 10 m de long, 12 m de large, 2 m de profondeur.

En 1884, les habitants du village font une pétition. Le Conseil municipal en délibère, écrit à la préfecture. Plus tard on ne retrouvera, ni dans le registre des délibérations ni dans les archives préfectorales, aucune trace de ces démarches.

L'année de la catastrophe, on signale au mois de janvier que des piliers se fendent, en mai que les moëllons se détachent, en juillet on avertit les Vaunac que leur maison va s'écrouler ; en août et septembre que les fissures des piliers sont telles que les carriers « peuvent y entrer leurs bras : Le 17 octobre, le carrier Marcellin Embrun, dans sa maison au-dessus des carrières, entend « comme une détonation dans la cheminée — à croire que le fusil est parti tout seul ! » ; le 18 octobre une fente dans le ciel (voûte) de la carrière apparaît.

Le 23 octobre, le carrier Vacher constate que trois piliers sont fendus, « de la largeur d'un bras ».

La veille du sinistre, durant l'éclatement d'un pilier, on décide d'enlever la pompe à eau. Le gendre de Chaigneau, Le Vaillant, déclare qu'il ira constater les fissures le 26 octobre.

Devant ces indices, les ouvriers prennent peur. Dès le 17 ils se disent les uns aux autres « il va y avoir un éboulement ». Ces jours-là Chaigneau dit : « la maison des Vaunac va s'écrouler ». Le 24, la veille de la catastro-

phe, le carrier Jean Mazière voit se détacher un morceau d'argile, prend peur et s'enfuit en courant de la carrière. Ce même jour Léon Tranquille, carrier, confie à son père « qu'il va le lendemain aller travailler, qu'il a peur, qu'il y a des crevasses dans les piliers, que seul il n'irait pas, mais qu'heureusement ils seraient quatre ou cinq ».

Heureusement, non, malheureusement. Tranquille part ce dimanche 25 octobre au travail, avec Serre, lequel vient de confier à sa femme qu'il avait peur qu'un argilier ne l'écrasât, et avec trois autres compagnons. On ne retrouvera que bien plus tard, leurs squelettes.

Notons qu'aux dires des spécialistes, lesquels avaient visité et inspecté les grottes en 1884 et l'année de la catastrophe, les craintes étaient sans fondement. « Rien d'anormal », écrivait, dans son rapport de 1884, l'ingénieur en chef Boutiron. Le garde-mine Martine, le 25 septembre (un mois avant l'éboulement) estimait « que la carrière était en bon état, qu'il n'y avait aucun reproche à faire aux exploitants ».

Le 10 octobre 1885 (15 jours avant la catastrophe), faisant une démarche auprès de l'exploitant Imbert, Martine disait : « Je n'ai pas d'observations sérieuses à vous faire concernant les carrières ».

### *La catastrophe*

Sur les allées de Tourny, ce dimanche 25 octobre, les Périgourdiens commencent à se rassembler. La musique du 50<sup>e</sup>, sous les ordres du chef de musique Monnereau, doit exécuter un brillant et exotique programme. Au menu le « Calife de Bagdad » (Boïeldieu), « l'Alhambra » et « l'Africain » de Meyerbeer.

Soudain se répand, autour du kiosque, une épouvantable nouvelle : les carrières de Chancelade viennent de s'effondrer. On parle déjà de dix maisons détruites et de cinquante morts.

Le journaliste de « L'Echo de Vézère » hèle un cocher et se fait conduire à bride abattue à Chancelade. Il décrit les maisons effondrées, des crevasses importantes (1 m de large, 2 à 3 m de profondeur), le chemin de Beauronne à Chancelade recouvert d'amoncellement de rochers.

On connaît déjà sept victimes :

– Une vieille femme alitée, Marie Laval, âgée de 75 ans. Et un enfant de douze mois (Denis-Pierre).

– Une petite fille de 15 mois écrasée sous les débris (Valentine Renaudie).

– Une famille, les Mazet, homme et femme, ainsi que leur enfant Marie âgée de quatre ans, écrasés sur le chemin.

– Une jeune femme, Anna Parcelier, épouse de Jean Lafayasse.

N'ont pu être sauvés que la femme de Charles Denis, projetée sous la hotte de sa cheminée, le feu avait brûlé ses cheveux. Et le *jeune Mazet*, 12 ans, envoyé par le souffle de la déflagration à 50 m dans une prairie, face aux carrières.

L'on sait déjà que sept maisons du village d'Empeyraud se sont effondrées et l'on recherche Jean Lafayasse, 30 ans, carrier ; surtout on est

sans nouvelles de cinq carriers qui étaient partis travailler dans les carrières :

- François Parcelier, 27 ans,
- Pierre Serre, 29 ans,
- Léon Tranquille, 22 ans,
- Julien Ulysse, 23 ans,
- Justin Serre, 14 ans.

Sur les lieux : le préfet Bargeton, le général de division Blot, le procureur de la République, l'ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, les docteurs Chaume, Mirabel, Dumont, de Laurière ; Lagrange, notaire, le maire de Chancelade, Bégout, et une compagnie du 50e qui arrive avec pelles et pioches.

On interroge les premiers témoins :

Moreau, instituteur à Nontron, qui consommait à l'auberge Mazière. A sa montre à gousset il est 14 h 45 : l'enseignant entend « un grondement de tonnerre », aperçoit « la montagne en feu », voit les maisons du village d'Empeyraud qui s'effondrent dans les carrières.

A la même heure, la femme du carrier disparu Serre et le carrier Demaison se précipitent : le bruit était si fort qu'ils ont cru « que deux trains venaient de se rencontrer ». Le notaire Lagrange bondit sur sa terrasse, réalise le drame, et télégraphie des dépêches à Périgueux. On vient au secours des victimes, et les premières recherches s'organisent.

### *Les recherches commencent*

Tandis que l'on recueillait les quatre premiers morts : (la veuve Colombel, 75 ans, la jeune Lafayasse, 25 ans, la petite Valentine Renaudie et le petit Pierre Denis, 1 an), que l'on essayait de situer sous l'éboulement les corps des époux Mazet et de leur fille Marie (2 ans), les recherches commencent pour découvrir le corps de Joachim Lafayasse, 30 ans, que l'on ne retrouvera jamais et pour lequel les hypothèses de l'enfouissement immédiat ou de suicide par désespoir sont toutes les deux plausibles.

Mais l'attention et l'inquiétude se portent tout de suite vers les cinq carriers ensevelis.

Au soir du 25 octobre un entrepreneur de Périgueux, Dusseaux, et le carrier Théodore Cruchet entendent (ou croient entendre) des coups de marteaux sur le rocher et essaient de se frayer un passage dans les galeries éboulées. Au bout de 60 m, puis de 80 m ils sont arrêtés par une muraille de granit infranchissable puis, petit à petit, l'eau envahit les galeries. Il faut renoncer à poursuivre les recherches.

Le lendemain 26 octobre, le contremaître Cruchet, muni de 22 bougies, en allume 19 le long d'une galerie, se perd au milieu des éboulis, erre longtemps, parvient à sortir et courageusement reprend sa tentative, mais au milieu d'une fumée considérable, est obligé de ressortir.

Le 27, arrive à Chancelade l'ingénieur en chef Bère qui se rend bien vite compte qu'il n'y a rien à faire. Le même jour, l'ingénieur des Ponts et Chaussées Mouret se fait descendre dans une crevasse de 4 m de diamètre ; il trouve une galerie qu'il poursuit en rampant sur 80 m. Ses longs cris

d'appel restent sans écho et il se heurte à un éboulement infranchissable, il n'y pas de communication avec les galeries.

Le 28 octobre, le préfet Bargeton s'engage à son tour dans la galerie, traverse à plat ventre des parois effondrées, se heurte à des barrières infranchissables. A 12 h, fou d'inquiétude, le père de Jean Parcelier, malgré son âge — 60 ans — part à midi essayer de sauver son fils. On ne le reverra pas vivant. A 14 h des fumées sortent par des fissures. Nous saurons plus tard que Parcelier a réussi à rejoindre son enfant et qu'il a allumé un foyer avec les planches des champignonnières. Le préfet et Dusseaux partent à sa recherche, en vain. Dusseaux, Cruchet et Bère essaient de nouveau de pénétrer plus avant, mais la nuit tombe et l'on est contraint de renoncer aux investigations.

Jeudi 29 octobre, un carrier de Jonzac, Pressat, télégraphie qu'il peut ouvrir, en 48 h, un trou de forage. On lui télégraphie d'arriver, d'autant plus que la fumée, de nouveau, sort des fissures. Martineau, entrepreneur, se fait descendre dans une crevasse d'où sort la fumée. Personne ne répond à ses appels ni à sa corne. Théodore Cruchet revient dans la galerie et, en rampant, passe sa tête dans un trou d'où sort la fumée, mais un éboulement se produit derrière lui et il peut à peine regagner la sortie.

Arrivée de M. Tournaire, inspecteur général des Mines, envoyé par le ministre. Avec le journaliste de « l'Echo de Vésone » qui le décrit « comme un courageux vieillard à l'aspect relativement chétif mais dont l'âme est maîtresse du corps », il rampe sur 150 m en franchissant des passages de 0,30 m de hauteur et appelle en vain les carriers par leurs noms. Un arrêté du préfet interdit l'entrée des carrières car le danger est trop grand.

Le 30 octobre, les ouvriers de Jonzac sont à l'œuvre ; ils font des sondages à la corde, mais le trépan devie, il faudrait quarante heures de travail. On décide alors de creuser un puits ; dans la soirée, 80 m<sup>3</sup> de rochers et de pierres s'effondrent.

L'inspecteur général Tournaire fait alors appel à six ouvriers mineurs de Decazeville qui vont commencer un forage du haut de la colline. On prévoit 67 m de profondeur, mais au bout de deux mètres de rocher les outils se révèlent insuffisants, il faut en commander à la Compagnie d'Orléans.

Et voici déjà le 1er novembre, jour de Toussaint, huit jours déjà que les carriers ont été ensevelis. Le 3, le préfet s'aventure de nouveau, avec Tournayre et le Procureur, dans une galerie : mais derrière eux la voûte s'effondre et l'on a toutes les peines du monde à les faire sortir. A 6 h du soir, malgré les interdictions et les refus, le docteur Gadaud pénètre dans la galerie et arrive, avec de grandes difficultés à sortir des carrières.

Les ouvriers de Decazeville repartent découragés, au bout de trois jours. Le puits est à douze mètres de profondeur, mais les outils s'émoussent alors que l'on croit entendre des coups répétés. Et chacun d'eux s'interroge : « signaux des ouvriers emmurés ou pierres s'écroulant dans les galeries » ?

Le puits est à 15 mètres le 4 novembre, on avance à la vitesse de 1,50 m à l'heure, mais on se heurte à une couche d'argile de 4 m d'épaisseur, il

# L'ILLUSTRATION

JOURNAL UNIVERSEL

NUMÉRO : 75 CENTIMES  
 hebdomadaire — Volume semestriel : 18 fr.  
*L'abonnement doit être adressé et accompagné  
 d'un mandat ou d'une lettre à l'ordre sur Paris ou  
 en espèces.*

53<sup>e</sup> ANNÉE. — VOL. LXXXVI. — N<sup>o</sup> 2229.  
**SAMEDI 14 NOVEMBRE 1885**  
 BUREAUX : 13, RUE ST-GEORGES, PARIS

PRIX D'ABONNEMENT  
 PARIS & DÉPARTEMENTS : 3 mois, 9 fr.; 6 mois, 18 fr.;  
 ÉTRANGER : Pour tous les pays faisant partie de l'Union  
 postale, 11 francs; 6 mois, 22 francs; au delà, 4





*faudrait des tubes spéciaux, et des bruits assourdis continuent à se faire entendre.*

*On atteint, malgré la pluie, 22 m le 5 novembre ; le 6, un vendredi, le puits est profond de 26 m. Des nuées de curieux, dessinateurs, photographes et marchands de petits pains et gâteaux se ruent vers Chancelade. On attend avec impatience l'arrivée du Dr Montméja, châtelain de Carlux. Montméja a mis au point, depuis 1881, un appareil permettant de communiquer de son château aux dépendances et, depuis un mois, du château au village de Carlux. On lui a demandé de glisser son appareil dans le puits pour communiquer avec les ouvriers — s'ils sont toujours vivants.*

*Le 7 novembre, le docteur Montméja est arrivé, mais l'appareil ne peut passer par le trou de la sonde qui atteint 30 m de profondeur.*

*Le 8 novembre, 15 jours après l'éboulement, est un dimanche. Les ouvriers de Jonzac, découragés et peu aidés, décident de s'en aller. On a atteint 34 m de profondeur, mais la barre s'immobilise au fond du puits. Il faut abandonner.*

Périgueux a la mémoire bien courte. Une foule élégante envahit les allées de Tourny où la musique du 50<sup>e</sup> joue « Baucis » — allegro militaire — « la Valse des Lilas » et la « Cavatine » de Rossini. Le soir, le théâtre affiche complet pour les « Dragons de Villars ».

De partout, nous en reparlerons, des dons affluent, les souscriptions se multiplient, un comité central de secours se met en place. Sarlat ne veut pas être en reste : « une fête de charité au profit des victimes », le 10 novembre, réunit le poète Ludovic Sarlat et un « comique désopilant » fait « se tordre de rire » les habitants au grand cœur. A la même heure, à Chancelade, le dentiste Auché fait descendre au fond du puits (34 m) un microphone de son invention, sans résultat.

On décide alors de faire appel à des spécialistes parisiens, l'entreprise Lippman.

*Le jeudi 12 novembre, on dégage le corps de Jean Mazet, 53 ans, de sa fille Marie, 2 ans, et, le lendemain, le cadavre de Mme Mazet, 23 ans, ces promeneurs du dimanche ensevelis sur le sentier il y a 18 jours.*

*Le 13 novembre, les deux ouvriers de Lippman viennent d'arriver de Paris avec 5.000 kg d'outils et de matériel de forage. Ils pensent creuser un nouveau puits de 0,20 m de diamètre, de 62 m de profondeur ; il avanceront d'un mètre à l'heure, pensent-ils ingénument. Le soir le Dr Gadaud et les députés de la Dordogne partent vers Paris. Ils veulent sensibiliser le président Grévy au malheur qui frappe Chancelade et la Dordogne ; obtenir aussi des subsides. La presse souligne que les souscriptions affluent, mais que Jules Grévy n'a personnellement rien donné.*

*Le nouveau puits a atteint 8 m le 15 novembre, grâce à un travail à vapeur ; 12 m, le 18 novembre ; on songe à faire descendre une lumière électrique et un appareil de photographie récemment inventé, pour prendre des photos de la galerie et des cadavres, car il n'y a plus d'espoir semble-t-il.*

Et les jours passent, et Périgueux se prépare à une soirée théâtrale exceptionnelle au profit des victimes. Devant les officiels et les notables, ce samedi 21 novembre, l'organiste Paschali joue la « Sérénade » de Saint-

Saëns, des artistes interprètent la « Romance de Mignon », Mounet-Sully, venu spécialement, déclame, au milieu des applaudissements, la « Chèvre de M. Seguin » et la « Grève des forgerons » de F. Coppée. D'élégantes quêteuses recueillent 2.000 francs à l'issue du spectacle.

Et l'on creuse toujours, et l'on attend toujours. le 13 décembre, alors que le puits atteint 48 m – il manque encore 14 m – un espoir renaît : des fumées, à nouveau, sortent des carrières. Et les hypothèses les plus plausibles comme les plus invraisemblables se font jour : gaz des fumiers des champignonnières en décomposition ? Survivants qui brûlent encore des planches pour se nourrir de champignons ? Ou – pourquoi pas – scènes de grillades anthropophagiques ?

Noël est là. Sur les boulevards, devant un immense tableau des carrières effondrées réalisé par le photographe Dorsène, l'on chante la complainte que je viens de retrouver. Et puis, avec ou sans Messe de Minuit, l'on jette son obole et l'on va réveiller.

Ce n'est que le 31 janvier 1886, plus de trois mois après la catastrophe, après 78 jours de travail, que les ouvriers atteignent le plafond de la galerie : la déception est grande : on ne trouve que des outils.

Pour les survivants il faut bien vivre, et réparer si possible le temps et les pertes. Le travail reprend aux carrières. Un arrêté du préfet l'autorise en janvier 1886, à condition que les galeries aient 7 m de largeur lorsque le plafond atteint moins de 25 m d'épaisseur, et 6 m de largeur, lorsqu'il atteint entre 25 et 40 mètres.

### *La découverte des cadavres*

L'argent de la souscription est minutieusement partagé entre les victimes, quelques veuves non farouches échaffaudent des projets de mariage, la vie a repris son train ; malgré le danger, des carriers explorent, en cachette, les éboulis. Désir de retrouver les corps de leurs camarades ? Espoir d'obtenir une récompense ? Plus prosaïquement, semble-t-il, d'après les enquêtes, en vue de récupérer des outils et du matériel de l'entreprise et, à l'occasion, ceux des victimes.

Quoiqu'il en soit, le 3 août 1886, un bruit court, auprès des carrières : les ouvriers Marc Touzat et Prosper Ladeuil auraient découvert un passage menant aux anciennes galeries et auraient, aussi, mais on ne le dit qu'à mots couverts, retrouvé des objets du fils Parcelier

Le nouveau préfet Léger-Mathieu, s'engage dans ce passage avec l'ingénieur en chef Vital, le garde-mine Martine, des carriers, avec difficulté, le 7 août, mais ne retrouve rien.

Trois jours après, le 10 août 1886, « l'Avenir de la Dordogne » signale le témoignage de la meunière de Beauronne. Celle-ci prétend avoir entendu, le 25 octobre, les ouvriers de retour de la carrière qui chantaient et qui riaient. En fait, près de dix mois après la catastrophe, deux carriers, Baylet et Canat, vont vivre des heures d'épouvante. A 15 h ils se sont laissés glisser dans une cheminée, en laissant leur camarade Benoît faire le guet à l'entrée de la crevasse. Après 50 m de reptation, ils découvrent un trou de trois

mètres de profondeur, se laissent glisser, et rencontrent près d'un paquet de vêtements, un squelette absolument nu.

Terrifiés, ils s'enfuient, se perdent dans les galeries et trouvent un deuxième cadavre, au moment où leur lampe s'éteint. A tâtons, près du squelette, ils rassemblent quelques morceaux de bois, déchirent des lambeaux de leurs chemises, allument un feu.

Benoît, ne les voyant pas revenir, est parti chercher de l'aide : un carrier, Nadaud, arrive, muni d'une corde pour se guider, mais la corde est trop courte. Il faut ramper, sortir, chercher du renfort, c'est-à-dire le carrier Rebeyrol avec une longue corde. On retrouve Baylet et Canat à 21 h 15, ils sont restés plus de six heures dans l'obscurité, dans la fumée entre deux cadavres, en entendant le grouillement des rats qui pullulent dans les cavernes.

Les cadavres furent reconnus le 12 août comme celui du fils Parcelier (grâce à des fragments d'habits et à l'étude de sa machoire — il lui manquait une incisive) et de son père (grâce à ses habits disposés près du cadavre et à ses cheveux blancs). A noter dans le rapport médical : « L'adhérence des parties osseuses éloigne la pensée d'une scène d'anthropophagie ».

On comprend que par un arrêté du lendemain, 13 août, le préfet fit interdire l'entrée des « ruines » et que les propriétaires fussent mis en demeure de murer l'entrée des galeries.

Ces dispositions n'empêchaient pas les carriers d'explorer les galeries. le 28 août, Benoît, Nadaud, Laurent et Louis, guidés par Rebeyrol s'absentent de leur chantier, de 6 h à 8 h du matin, rampent dans ces galeries et découvrent le cadavre de Pierre Serre, l'aîné, âgé de 29 ans.

Ils jurent de garder le secret, mais leur découverte s'ébruite ; le dimanche 29 août l'ingénieur en chef Vital, l'entrepreneur Dusseaux, le garde-mine Martine, les carriers Benoît et Rebeyrol reviennent dans la galerie. Ils découvrent les corps de Julien Ulysse, et de Léon Tranquille tous deux âgés de 23 ans. Le lendemain 30 août, les cadavres sont ramenés à Chancelade en présence du préfet et de nombreuses personnalités. Le Dr Jérôme Mirabel identifie le squelette de Serre (reste de tricot blanc, machoire volumineuse) celui de Léon Tranquille (petit de taille, il a été réformé du service militaire) et le cadavre, en pleine putréfaction, d'Ulysse Julien, broyé sous un énorme bloc et identifié grâce à ses vêtements et à sa montre.

Mais aucune recherche n'a pu faire retrouver le corps du jeune Julien Serre qui avait tout juste 15 ans.

#### *Une généreuse souscription*

Dès le début de la catastrophe, des personnes envoient aux journaux leurs offrandes pour les sinistrés. D'autres préfèrent donner leur obole par l'intermédiaire du curé de Chancelade, du maire ou de l'instituteur.

Parmi les premiers souscripteurs, l'écrivain Mme de Peyrebrune, « un bonapartiste », deux bébés, des ouvriers, le ministre de l'Intérieur (1.500 francs), le sacristain de Saint-Martin, Lucien « coiffeur, parfumeur et dessinateur en cheveux pour souvenirs » (32 rue de Bordeaux), un théophi-



lanthrope », la loge maçonnique (110 francs) (1), l'évêque (100 francs), les sœurs de St Vincent de Paul de Château-l'Evêque (150 francs). Des quêtes sont faites dans les établissements publics, au café du Divan et de la Comédie.

Des concerts sont donnés par les lyres, orphéons, fanfares et chorales de tout le Sud-Ouest. Percepteurs, facteurs, instituteurs, curés, municipalités offrent leurs services et récoltent des fonds et des premiers secours urgents sont distribués.

Le 7 novembre 1885 à l'initiative de Joucla, rédacteur en chef de l'« Avenir », un comité central des secours aux victimes se constitue. Il est composé du préfet Bargeton, de M. Gadaud député, du général Blot, de Roman, ingénieur en chef des Mines, du banquier Rolland de Denus, de l'ancien député Montagut, du maire, du curé et de l'instituteur de Chancelade, du contremaître des carrières Pujalinet et de trois carriers : Chateau, Moreau et Cruchet.

Le comité lance un appel qui sera entendu dans la France entière :

« La Petite Gironde » récolte 5.500 francs.

M. de Rothschild donne 2.000 francs.

Malgré de nombreuses démarches, Grévy ne donne rien. Jusqu'au 19 août 1886, le comité reçoit 51.411 francs or, sans compter, comme dans « la Cagnotte » de Labiche, une pièce fausse de 5 f, deux de 1 f et deux de 0,50 f ; soit l'équivalent de 2570 Napoléon ou encore environ 14 millions de centimes.

### *Littérature et escroquerie*

La plume et la muse s'emparèrent naturellement de cette catastrophe pour composer des plaintes, des élégies ou des romans.

J'ai retrouvé la poésie du 8 novembre d'un M. Labrouillère, contremaître à la manufacture de tabac de Tonneins, membre de l'Académie Jasmin, complainte que l'on chantait sur les boulevards.

Une autre poésie, laquelle, aussi, aurait pu faire froncer les sourcils de Boileau, émane d'une institutrice maternelle de Libourne, Thérèse Lestrade. Mme de Peyrebrune évoque la tragédie de Chancelade dans son roman « Les ensevelis » où elle bâtit une romance sentimentale entre le notaire (Latour) et la servante du moulin (Marthe). Marthe épouse un ouvrier carrier ivrogne, François, soit-disant parti travailler à la carrière le dimanche 25 octobre, en fait arrivé en Bretagne. Marthe touche une pension de veuve mais apprend en même temps que François, devenu bigame, a des ennuis avec la police au Croisic ; Marthe hésite entre le souci de rendre la somme et de provoquer l'arrestation de son mari. François finit par revenir et, dans un accès de saoulerie, se tue au bas des rochers. Marthe, devenue veuve, épousera Latour.

<sup>1</sup> Il est vrai qu'au moins le Dr Gadaud, président d'honneur était Rose-Croix depuis 1840, que le secrétaire Pruyadou, M... en 1890, et que trois membres du comité (Saumande, fondateur du Rite Ecossais en 1877, le notaire Lagrange M... en 1890, et l'instituteur Mauroux étaient frères maçons).

Autour de chaque catastrophe se conjuguent le dévouement et l'intérêt, la générosité et la débrouillardise, laquelle peut, quelquefois, devenir malhonnête.

C'est ainsi qu'un certain percepteur de Lombez, Léon Valéry, conçoit l'ingénieuse idée, pour vendre ses ouvrages « Les martyrs du fonctionnarisme » d'inventer une loterie où l'on gagne un fût d'Armagnac et une dinde truffée. De plus il promet d'offrir 1/5e de la vente de ses ouvrages pour les orphelins et les veuves de Chancelade.

De son côté un photographe, Langlois, fait descendre ingénieusement un appareil de son invention dans le puits à 70 m, à l'endroit présumé où étaient ensevelis les mineurs. De ses photographies prises par « morceaux » on peut tout imaginer : silhouette d'une victime, tronçons de cadavres, fragments de bras.

Le « Temps » du 29 mars glose sur ces photos : il y eu anthropophagie, les ouvriers se sont dévorés les uns les autres, la fumée que l'on apercevait, nauséabonde, était celle de la cuisson des restes humains. Les photos étaient vendues en grand nombre sous la rubrique « Présence de deux cadavres ».

On devine que M. Langlois eut, par la suite, quelques démêlés avec la justice.

Quant au rescapé de la catastrophe, le jeune Mazet (il était né à Périgueux le 17 juillet 1874), je sais que le directeur de l'orphelinat du Fleix proposa de l'élever gratuitement. Le préfet Bargeton s'intéressa au sort du jeune orphelin, le plaça en apprentissage, puis le confia à un médecin des Hôpitaux de Paris, le docteur Ollivier (1887).

Le dossier du jeune homme nous apprend qu'il fut, par la suite, interne au Lycée Louis le Grand, reçu bachelier en Sciences, qu'il se maria en 1903 à Cosne (Nièvre), avec une Hollandaise. Les traditions de la famille Marquet affirment qu'il fut, plus tard, un « grand commis de l'Etat au service de l'administration coloniale ».

### *Les retombées de la Justice*

La justice ne demeura pas inactive. elle ouvrit un dossier d'instruction, heureusement conservé, qui a fourni, en partie, les éléments de ma communication.

J'ai retrouvé une vingtaine de plans, l'audition de cent trois témoins, des coupures de presse, des expertises médicales, l'état des pertes (8.500 francs pour l'exploitant Chaigneau).

On avait fait appel à des experts célèbres : Muller, ancien inspecteur des carrières de la Seine ; Nivoit, ingénieur en chef des Mines ; Dorion, ingénieur des Arts et métiers à Paris.

Le 16 juillet 1888 le tribunal rendait son verdict : Imbert et Chaigneau, exploitants, Lambert et Puyjarinet, contre-maitres, Martine, garde-mine, étaient renvoyés des fins de poursuite, sans dépends.

J'ai conscience d'avoir évoqué trop longuement et trop malhabilement ce drame atroce de Chancelade ; il arrive à Clio de prendre un masque tragique. Je promets, sans trop tarder, de la rendre plus souriante.

Pierre POMMAREDE.

---

Sources :

*Semaine Religieuse de Périgueux*, 1885, p. 709-711.

*L'Avenir de la Dordogne*, 1885-1888.

*L'Echo de Vésone*, 1885-1888.

Archives départementales 70 S 139, 5 U 1006, 1 M 161.

*La Nature*, 2 janvier 1886 et 27 mars 1886.

Procès-verbaux du comité central de secours aux victimes de Chancelade.

Périgueux, Joucla, 1887.

G. de Peyrebrune : *Les ensevelis*, Paris, Méricant, s.d.



# Mariages et stratégies matrimoniales des parlementaires de la Dordogne sous la IIIe République

*Sous la IIIe République, le mariage est considéré comme un acte essentiel, voire indispensable — le célibat, au XIXe siècle, n'est-il pas considéré comme une tare ?<sup>1</sup> — quel que soit le milieu social. Au sein de la bourgeoisie dont est issue une écrasante majorité de parlementaires périgourdins, le mariage constitue un événement primordial. Les contemporains n'écrivent-ils pas qu'il ne s'agit pas seulement de l'union de deux personnes mais aussi de l'alliance de deux familles... ou en termes encore plus directs que « c'est pour la bourgeoisie la plus grande opération financière de leur vie »<sup>2</sup>. Si le mariage représente la voie royale de l'ascension sociale, pour un homme politique, il peut aussi fournir un atout sérieux dans la carrière. A propos des parlementaires de la Dordogne, nous poserons trois questions : quelles caractéristiques présentent leurs mariages ? Quel rôle le mariage joue-t-il dans leur réussite sociale ? Quelle place tient-il dans leur carrière politique ?*

Tous les parlementaires n'ont pas respecté les usages de leur temps, puisque trois sur les cinquante neuf que la Dordogne a envoyés siéger au Parlement ne se sont pas mariés. Ce pourcentage (5 %) est identique à celui relevé par M. Estébe dans son travail sur les ministres de la République de 1870 à 1914<sup>3</sup>. Les trois célibataires sont : G. Lamothe-Pradelle, décédé, il est vrai, à trente huit ans ; son neveu A. Bels ; R. Gendre. Ces parlementaires ont emporté dans leur tombe les secrets de leur vie privée. Jamais au cours de leur carrière politique, le célibat ne leur a été reproché. Mais dans le cas d'un célibataire, en apparence « endurci », les électeurs n'approuvent pas les

1. J. Estébe, *Les ministres de la République 1870-1914*, Paris, F.N.S.P., 1982, p. 79.

2. T. Zeldin, *Histoire des passions françaises 1848-1946*, Paris, Le Seuil, 1978, tome 1, p. 338 et 340.

3. Estébe, *ouv. cit.*, p. 79.

excès de la vie privée (exemple : chez N. Magne)<sup>4</sup>. Si certains n'ont pas connu la vie conjugale, d'autres ont fait deux fois l'expérience du mariage. Trois se sont remariés après veuvage : O. Bardi de Fourtou, dont la première épouse est décédée six mois après le mariage à l'âge de dix-sept ans ; P. Dupont et M. Michel. Un seul député, G. Simounet, a divorcé, en 1929, peu avant son élection au Palais Bourbon. Il n'hésite pas à braver l'opinion publique en se remariant en 1933, alors qu'il est député et âgé de cinquante quatre ans, avec une jeune fille de dix-neuf ans, ex-Miss France 1932.

Sur cinquante-six parlementaires mariés, l'âge au mariage est connu pour cinquante-quatre. Il oscille entre soixante-cinq ans — Y. Delbos — et vingt ans — A. Brugère. La moyenne est de trente ans, ce qui est tardif, moins cependant que chez les ministres<sup>5</sup>. Les parlementaires qui « convolent » pour la première fois au-delà de la cinquantaine ne font sans doute que régulariser une liaison ancienne. Le cas d'Y. Delbos et de Mme Germaine Rouer, sociétaire de la Comédie Française est le plus connu en Dordogne, mais les sénateurs B. Eymery et J.J. Peyrot, ainsi que le député A. Theulier ont vécu une situation similaire. Mais seulement dans ce dernier cas, le mariage n'est célébré qu'à la fin de la carrière politique, ce qui n'est certainement pas un simple hasard. Les épouses sont plus jeunes en moyenne que leurs maris, un peu plus de vingt trois ans au moment du mariage. Cet âge est légèrement inférieur à celui des femmes de ministres lors de leurs noces. La plus jeune, E. Brugère n'a que seize ans quand elle se marie ; la plus âgée, M.G. Eymery en a soixante-deux. L'écart d'âge moyen entre les conjoints est de sept ans ; dans tous les cas, sauf deux — ceux de B. Eymery et M. de Molènes — l'époux est plus âgé que sa femme.

Y a-t-il corrélation entre l'âge au mariage et le milieu social ? Les parlementaires issus de la moyenne bourgeoisie se marient le plus tardivement (en moyenne à trente et un ans). Cela est dû à leurs études et à la nécessité d'avoir une situation avant le mariage. Ceux des milieux aisés « convolent » plus jeunes (vingt-huit ans), leur établissement étant déjà assuré. Quant aux députés et sénateurs venus des couches modestes, ils se marient en moyenne à trente ans. Quant aux épouses, plus le niveau social s'élève, plus l'âge au mariage diminue. L'écart d'âge entre les conjoints est faible dans les milieux populaires (environ deux à trois ans) alors qu'il atteint en moyenne sept à neuf ans dans la bourgeoisie. La comparaison avec les ministres révèle une grande ressemblance pour les femmes et des divergences profondes quant aux hommes.

Y a-t-il corrélation entre l'âge au mariage et l'étiquette politique ? Les trois quarts des parlementaires de la Dordogne sous la IIIe République sont

4. J. Kayser, La presse en Dordogne sous la Troisième République, dans *La presse de province sous la Troisième République*, Paris, Cahiers de la F.N.S.P., A. Colin 1958, p. 51.

5. Estébe, *ouv. cité*, p. 79.

de gauche<sup>6</sup>. Leurs mariages sont plus tardifs (presque trente ans) que ceux des élus de droite (presque vingt-sept ans). La différence d'origine sociale explique cet écart : les deux tiers des députés de droite viennent des milieux aisés, moins d'un quart chez les parlementaires de gauche.

Y a-t-il corrélation entre l'âge au mariage et les générations de parlementaires ? Au fil du XIXe siècle, les futurs députés et sénateurs se marient de plus en plus tard : de vingt-cinq ans en moyenne pour ceux qui sont nés sous Napoléon Ier, à plus de trente ans pour ceux qui sont nés sous Napoléon III. Dans l'ensemble, la durée moyenne du mariage dépasse les trente-trois ans. 87 % des alliances durent plus de quinze ans. Ce chiffre, très supérieur à la moyenne nationale française s'explique par des mariages plus précoces et un niveau social plus élevé<sup>7</sup>. Cependant, si 20 % des parlementaires ont pu célébrer leurs noces d'or, — fait exceptionnel sous la Troisième République — quelques-uns sont devenus veufs très tôt. Outre l'exemple de Bardi de Fourtou déjà cité, tel a été le cas de P. Sarrazin, veuf à quarante ans avec deux petites filles ; de M. Michel, veuf à trente-six ans avec trois jeunes enfants ; d'O. Taillefer dont l'épouse est décédée quatre ans après leur mariage, lui laissant à quarante ans, deux enfants.

Les parlementaires de la Dordogne ont-ils épousé des Périgourdines ? Il faut d'abord remarquer que dix d'entre eux ne sont pas originaires du département qu'ils représentent (même si la moitié d'entre eux a vu le jour dans des départements limitrophes). 50 % des femmes de parlementaires seulement sont natives de la Dordogne. 15 % sont Parisiennes et 17 % du Sud-Ouest ou Limousin (cinq de Gironde ; deux de Corrèze ; une de Haute-Vienne ; une de Charente-Inférieure). Les Périgourdines sont souvent négligées au profit de jeunes filles rencontrées pendant les études ou la vie professionnelle et politique. L'implantation locale de cinq députés est due à leur mariage : C. Bedin, natif du Cher, épouse après la première Guerre Mondiale, une jeune fille d'Excideuil où il a été envoyé, blessé, et où il s'installe ; J. Brunet, d'une famille bordelaise, devient Ribéracois par son mariage ; R. David, né à Fontainebleau d'une famille originaire du Limousin, devient en 1910 député dans le département natal de sa femme ; A. Marechal, né dans l'Eure-et-Loir, épouse la petite-fille du député de la Dordogne, P. Dupont ; enfin, le Parisien S. Thirion-Montauban est élu député dans le département de sa belle-famille, les Magne.

Quelle instruction les épouses des parlementaires ont-elles reçue ? La question ne peut obtenir de réponse tant les archives — même familiales — sont discrètes, muettes sur le sujet. Toutes savent lire et écrire mais ont-elles appris avec un précepteur ? dans un établissement religieux ? Leur jeunesse au moment du mariage — 45 % ne dépassent pas les vingt ans — et les

6. B. Lachaise, *Les parlementaires de la Dordogne sous la Troisième République* (à paraître dans les *Annales du Midi*) Travail de recherche mené de 1965 à 1987 dans le cadre d'une enquête nationale lancée en 1983 par le Centre d'Histoire du XIXe siècle de l'Université de Paris IV, sur le thème : « le personnel parlementaire français sous la Troisième République », sous la direction de MM. Agulhon et J.M. Mayeur. Nous avons étudié les cinquante neuf parlementaires de la Dordogne entre 1875 et 1940 en excluant les sénateurs inamovibles — de Chadois, Fourichon, de Maleville — et le général Boulanger, député élu du 8 au 13 avril 1881.

7. Zeldin, *ouv. cit.*, p. 367.



traditions de l'époque qui ne destinent les filles qu'au mariage, empêchent des études longues. Des exceptions méritent cependant d'être signalées car remarquables. L'épouse de G. Bonnet, née Pelletan, a mené de brillantes études dans les facultés de Lettres et Droit de Paris ; quant à la femme de F. Gadaud, née Pommier, elle est après la première Guerre Mondiale, une des trois cents femmes docteur en médecine, même si elle n'a jamais exercé<sup>8</sup>. Seule une femme de parlementaire, la seconde épouse de M. Michel, travaille : elle est institutrice.

Les caractères généraux des unions des parlementaires ainsi dégagés, dans quelle mesure ces alliances constituent-elles des mariages d'inclination ou des mariages d'intérêt ? Est-il justifié ou excessif de parler de « stratégies matrimoniales » ? Dans cette seconde partie, examinons le mariage comme vecteur d'ascension sociale et d'abord, comme « véhicule de la respectabilité », selon l'expression de M. Estébe.

La comparaison entre les milieux d'origine des époux et des épouses se révèle très significative (tableau N° 1). Alors qu'un tiers des maris est issu des couches populaires, 14 % seulement des épouses y sont nées. Les deux tiers des femmes de parlementaires appartiennent à la bourgeoisie aisée. Même si ce chiffre est encore supérieur pour les femmes de gouvernants étudiés par M. Estébe, la conclusion est identique. Les parlementaires — ou futurs — se marient dans des milieux nettement plus relevés que ceux dont ils sont issus. L'amour qu'inspire l'épouse n'empêche pas de choisir en même temps un beau-père mieux placé dans la société, ce qui apporte un prestige et des relations précieuses. Pour C. Bedin, J. Brunet, P. Sarrazin, le mariage avec la fille d'un négociant honorablement connu a facilité l'insertion locale. La clientèle et les relations de la belle-famille constituent un vivier dans lequel le futur homme politique trouve des appuis et ses premiers électeurs. La notoriété du beau-père se révèle un atout essentiel parfois : R. David bénéficie, lorsqu'il se présente à la députation en Dordogne, du respect qu'inspirent les noms de son beau-père, G. Escande — ancien député — et sa belle-mère née Secrestat ; L. Sireyjol récupère une partie du capital d'autorité acquis par son beau-père, Duvoisin, dans le canton de Saint-Pardoux-la Rivière.

Si le mariage apparaît donc bien comme un « véhicule de la respectabilité », constitue-t-il aussi un « véhicule de l'argent » ? En règle générale, toute union impliquait un contrat de mariage. L'étude de ces accords conclus entre les deux familles avant les noces se révèle riche d'enseignements. Sur les cinquante-six parlementaires mariés, il est certain que cinq n'ont pas fait de contrat. Il s'agit de mariages au sein du même milieu social — en général modeste — ou d'unions tardives. Pour les autres, les archives familiales ou notariales ont permis d'avoir accès à vingt-sept contrats, c'est-à-dire 54 % du total<sup>9</sup>. Le tableau n° 2 montre les résultats auxquels nous ont conduit le dépouillement des contrats. Malheureusement, toutes les données figurant

8. Zeldin, *ouv. cit.*, p. 417.

9. La répartition entre les divers régimes matrimoniaux est la suivante : 78 % de communauté réduite aux acquets ; 4 % de communauté légale ; 16 % de régime dotal avec société d'acquets.



TABLEAU N° 1  
Milieux d'origine des parlementaires et de leurs épouses  
(selon les professions des pères) (en %)

	Epoux	Epouse		Epoux	Epouse
Secteur I	23	10	Groupe inférieur (I - II)	31	14
Secteur II	8	4			
Secteur III	48	23	Groupe moyen	48	23
Secteur IV	6	8	Groupe supérieur (III-IV)	21	63
Secteur V	15	55			

Secteur I : travailleurs manuels et petits salariés.

Secteur II : petite bourgeoisie propriétaire.

Secteur III : bourgeoisie diplômée et de fonction.

Secteur IV : cadres de l'Etat.

Secteur V : propriétaires des moyens de production et d'échanges.

(classement socio-professionnel élaboré par J. Estèbe, *Les ministres de la République 1870-1914*, Paris, P.F.N.S.P., 1982, p. 21.

TABLEAU N° 2  
Apports des époux dans les contrats de mariage  
chez les parlementaires de la Dordogne 1875-1940\* (en %)

Somme	Biens propres		Apports totaux	
	Epoux	Epouse	Epoux	Epouse
0 à 10.000 F	39	72	28	5
10.000 à 100.000 F	22	17	33	67
100.000 à 1 million F	39	11	39	17
Plus d'1 million F	0	0	0	11
Médianes (en F)	74.000	18.000	115.000	158.000

\* Statistiques élaborées sur un échantillon de 36 % du total des mariages.

dans la liste des biens ou dots de chaque conjoint ne sont pas chiffrées. Ces lacunes nous ont obligé à établir ces statistiques sur un nombre plus restreint de contrats, dix-huit, ce qui représente malgré tout un échantillon fiable (36 % du total). Le femmes apparaissent nettement plus riches : leur fortune est supérieure d'un tiers en moyenne à celle de leur mari. Si leurs biens propres se révèlent beaucoup plus faibles (la majorité ne dépassant pas les 10.000 F), ils sont largement compensés par une dot comprise entre 10.000 et 100.000 F et même supérieure à un million dans deux cas ! Dans quelques contrats — dont ceux des députés E. Lanauve et G. Saumande —, les apports sont strictement équilibrés. Pour les autres, la moitié des parlementaires sont plus riches que leurs femmes. Mais dans un cas seulement, la jeune épouse n'apporte rien. Plus d'un quart des hommes au contraire, arrive au mariage les mains vides : A. Denoix, A. Dusolier, E. Roger et dans une moindre mesure A. Claveille. Jamais l'écart entre la richesse des conjoints n'est très élevé. Un député cependant a réalisé un très beau mariage : G. Escande. La fortune de son épouse, B. Secrestat, est quatre fois supérieure à la sienne — déjà grande 220.500 F — et dépasse le million de francs !

Incontestablement, le mariage a apporté à un nombre important de parlementaires une meilleure situation financière ou une simple aisance. Quelques futurs députés — tels Garrigat, Sarrazin — se voient offrir le logement, la nourriture et le blanchissage. Le mariage d'intérêt existe chez les députés et sénateurs mais il est moins fréquent que chez les ministres qui épousent des femmes deux fois plus riches qu'eux. En Dordogne, les « beaux mariages » — sous-entendu « au-dessus de sa condition » — ne sont pas aussi nombreux. De la part des belles-familles, le manque de fortune ou le décalage peut être compensé par la place occupée par le futur : Mademoiselle Secrestat, riche jeune fille de 18 ans, n'épouse-t-elle pas en 1884, un député de la Dordogne qui, à 37 ans, semble plein d'avenir au sein du parti républicain départemental.

Le cas de G. Escande, conduit à étudier dans une troisième partie les mariages en tant qu'instrument de réussite politique. Au sommet, il faut citer les quatre députés pour lesquels les alliances matrimoniales jouent un rôle non seulement certain mais primordial dans la carrière. Deux — G. Bonnet et R. David — sont entrés grâce à leurs épouses dans des lignées républicaines ; deux — Maréchal et Thirion-Montauban — se sont alliés à des dynasties conservatrices. G. Bonnet, en se mariant en 1920 avec Odette Pelletan, reçoit l'héritage de deux grandes familles, nationalement connues, qui ont marqué la III<sup>e</sup> République naissante. Madame Bonnet est en effet la petite-fille d'Eugène Pelletan — député, sénateur et ministre — et de Dionys Ordinaire — député. Son oncle Camille Pelletan a lui aussi été député et ministre. Si G. Bonnet choisit la Dordogne pour se constituer une circonscription, alors qu'il y a peu vécu, c'est parce qu'il y est né et que la région de Périgueux représente le berceau de sa famille paternelle. Mais il a été porté sur les fonts baptismaux de la politique par sa belle-famille. R. David appartient lui-même à une grande lignée républicaine, les Carnot. Sa mère, née Dupont-White, fille de l'économiste, est la sœur de Madame Sadi

Carnot. Si R. David n'a que 14 ans quand son oncle est élu à l'Elysée, deux de ses cousins, fils du président de la République, sensiblement du même âge que lui, ont siégé au Palais Bourbon avant lui. Ernest a été député de la Côte d'Or de 1895 à 1898 et François député de la Côte d'Or de 1902 à 1910 puis de la Seine-et-Oise de 1910 à 1914. La famille David est originaire du Limousin. Si R. David devient député de la Dordogne, c'est grâce à son mariage en 1908 avec Jeanne Secrestat-Escande native de Saint-Pierre-de-Chignac. Son épouse est le fruit de l'union de deux familles de notables périgourdins : les Secrestat et les Escande. Pierre Secrestat, né à Montignac, a fait fortune à Bordeaux en fabriquant des liqueurs. Dans les années 1870, il achète d'immenses propriétés en Périgord sur lesquelles il développe une agriculture moderne. Il devient maire de Saint-Pierre-de-Chignac et représente ce canton au conseil général où il est très écouté à partir de 1882. Georges Escande appartient à deux familles du Sarladais, les Escande et les Sépière. Son père et son grand-père maternel ont siégé au conseil général. Lui-même y représente le canton de Saint-Cyprien à partir de 1877 quand il est élu député en 1881. G. Escande est resté député de Sarlat jusqu'en 1883. Bien que les deux hommes ne soient plus présents en Dordogne en 1910 — G. Escande vit à Bordeaux et P. Secrestat est décédé — R. David, leur gendre et petit-fils par alliance, recueille une part de leur capital d'honorabilité et de popularité auprès de la population périgourdine qui ne le connaît pas.

A. Maréchal lui non plus n'est pas un Périgourdin de naissance. Mais il épouse en 1862 Marie Cécile Bouclier, petite-fille par sa mère, du député du Corps Législatif et célèbre imprimeur originaire de Périgueux, Paul François Dupont. Le jeune homme entre en politique fort du soutien des témoins de son mariage : le grand-père de son épouse et un autre Périgourdin prestigieux, le ministre Pierre Magne lui-même. Le château de Puyferrat à Saint-Astier, qui appartient à la famille Dupont devient sa résidence et il gravit les échelons du cursus honorum local (conseiller municipal — maire — conseiller général de Saint-Astier) avant d'être élu député en 1877. Maréchal bénéficie du soutien du journal des Dupont, *l'Echo de la Dordogne*. Enfin, S. Thirion-Montauban, Parisien de naissance, doit son élection en Dordogne à son mariage en 1870 avec Marie Magne, la fille du ministre P. Magne, tout puissant dans le département à cette époque. Il ne peut espérer meilleur parrainage pour se lancer dans la politique que celui de son beau-père et des témoins de son mariage : le duc de Persigny, membre du conseil privé de Napoléon III et Eugène Schneider, président du Corps Législatif, ancien ministre. Thirion-Montauban, dès son mariage, devient « Monsieur Gendre », objet de toutes les faveurs de son beau-père. Décore en 1874 de la Légion d'honneur sur proposition de P. Magne dont il est devenu le chef de cabinet, il est élu député de Bergerac en 1876 à l'âge de 32 ans. Thirion-Montauban a été le grand bénéficiaire du népotisme acharné pratiqué par son beau-père, malgré les réserves émises par les propres amis politiques de l'ancien ministre.

En dehors de la vie de ces quatre parlementaires qui illustre comment la députation est facilitée par le mariage, d'autres hommes périgourdins

sont, par leur union, entrés dans des familles politiques connues localement. Leur parenté ne leur permet pas alors l'accès au parlement mais constitue un atout précieux pour gravir les premières marches de la carrière locale. P. Filhoud-Lavergne a épousé L. Ribeyrol, cousine d'A. Dusolier dont le nom prestigieux en Nontronnais évoque la fondation de la III<sup>e</sup> République. A. Gadaud s'allie avec les Margat, notables de Périgueux, qui siègent au conseil municipal avant son élection à la mairie ; N. Eymery est le beau-frère de Paul Pourteyron, ancien député ; L. Sireyjol bénéficie des sympathies personnelles qu'attire le nom de son beau-père dans le canton de Saint-Pardoux-la-Rivière, même si leurs étiquettes politiques divergent ! Quant à J. Meilhodon, conseiller général de Savignac-les-Eglises, il accède à la députation au moment où son gendre, une autre tête du parti bonapartiste en Dordogne, quitte le Palais Bourbon en 1889.

Les mariages des parlementaires périgourds présentent somme toute les caractéristiques des alliances bourgeoises du XIX<sup>e</sup> siècle. Il est difficile de déterminer la place des mariages de raison, ces derniers n'excluant d'ailleurs pas une part d'affectivité. Aucun faux-pas, aucune mésalliance apparaît pour les premières noces. Quand les futurs parlementaires se marient jeune — ou très tard — avec des filles de leur condition voire moins fortunées —, il serait faux de parler de stratégie matrimoniale. Tels sont par exemple les cas d'A. Brugère, de P. Dupont, de P. Loubradou, d'A. Meilhodon, de M. Michel, de G. Sausnot pour les premiers ou Y. Delbos, N. Eymery, J. Peyrot, A. Theulier pour les seconds. Mais pour une grande majorité, l'épouse apporte à son mari une meilleure place dans la société et une plus grande fortune, ainsi que dans certains cas, un héritage politique prestigieux. Que ces « beaux mariages » aient été contractés par intérêt, volontairement ou non, ils jouent dans la carrière des parlementaires de la Dordogne sous la III<sup>e</sup> République un rôle essentiel, mais moins fort que chez les ministres français de l'époque. Seule la comparaison avec les élus d'autres départements permettra de mesurer l'originalité du Périgord en ce domaine.

Bernard LACHAISE.

---

## DANS NOTRE ICONOTHEQUE



### Avec le tacot, la civilisation entre à Vergt

Chacun a revêtu son costume de cérémonie. Le rail conquérant parcourt désormais, entre Périgueux et Bergerac la plaine du Vern. Non sans mal. L'ascension de la Rampinsolle, au sortir de Périgueux, a sans doute, malgré les lacets, un peu essoufflé la locomotive. La ligne a été ouverte en 1899.

La gare de Vergt, du type à trois voies, fut d'abord équipée en terminus pour le réseau des chemins de fer du Périgord, puis avec les Tramways de la Dordogne, elle fut reliée à Bergerac (à partir de 1911). Le trajet Périgueux-Vergt durait 1 h 25 ; le trajet Vergt-Bergerac était plus long : 2 h 35.

La locomotive est une Blanc-Misseron. La ligne a été fermée le 1er avril 1949. Notons que l'autobus Périgueux-Bergerac emprunte toujours le même itinéraire (et non la R.N. 21).

Bibliographie : Brives H., 1985, *Les tacots du Périgord*, Copédit, Périgueux ; les Chemins de fer départementaux de la Dordogne, *Magazine des Tramways à vapeur et des Secondaires*, n° 39, 1986-3, très documenté (27), domaine Saint-Georges, BP 16, 64290 Gan).

Brigitte et Gilles DELLUC.

Notre collègue Guy Ponceau († 1973) s'était spécialisé dans les relevés des monuments anciens de notre département. Sous la direction de notre président Jean Secret, il effectua de nombreux travaux, précieux pour la connaissance architecturale des témoins du passé archéologique périgourdin.

A ce jour, on peut dire qu'au sein de notre compagnie, Guy Ponceau n'a pas eu de successeur.

Dans le fonds de notre société, nous sortirons périodiquement, le plan d'un édifice et nous le publierons.

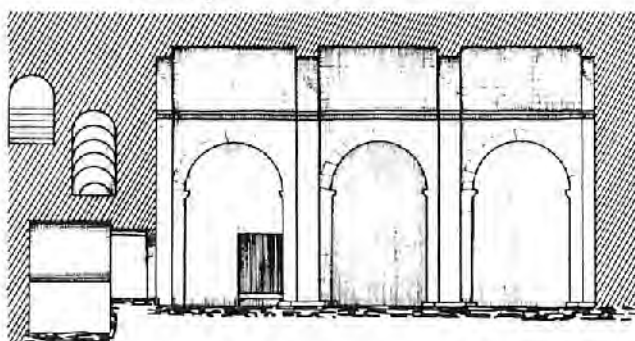
∴

## Agonac

L'église d'Agonac (canton de Brantôme) construite au XII<sup>e</sup> siècle est intéressante à plusieurs titres. La coupole du transept repose sur des trompes (ordinairement en Périgord il s'agit plutôt de pendentifs). La décoration intérieure, avec des peintures murales du XVII<sup>e</sup> siècle, est parfaitement en évidence depuis les travaux de restauration des années 1950.

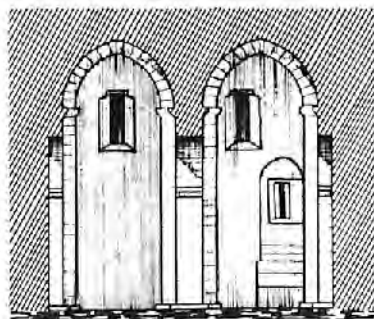
(Plan déposé aux Arch. départ. 2 J 1302).

### Coupe longitudinale

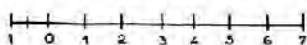


J. Secret dir.  
G. Ponceau dél.

### Coupe transversale



Echelles :

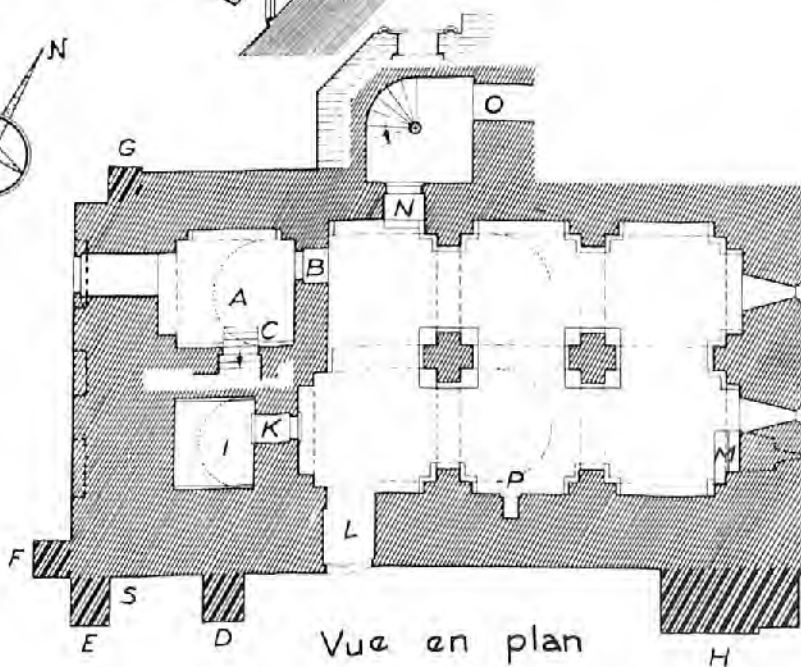
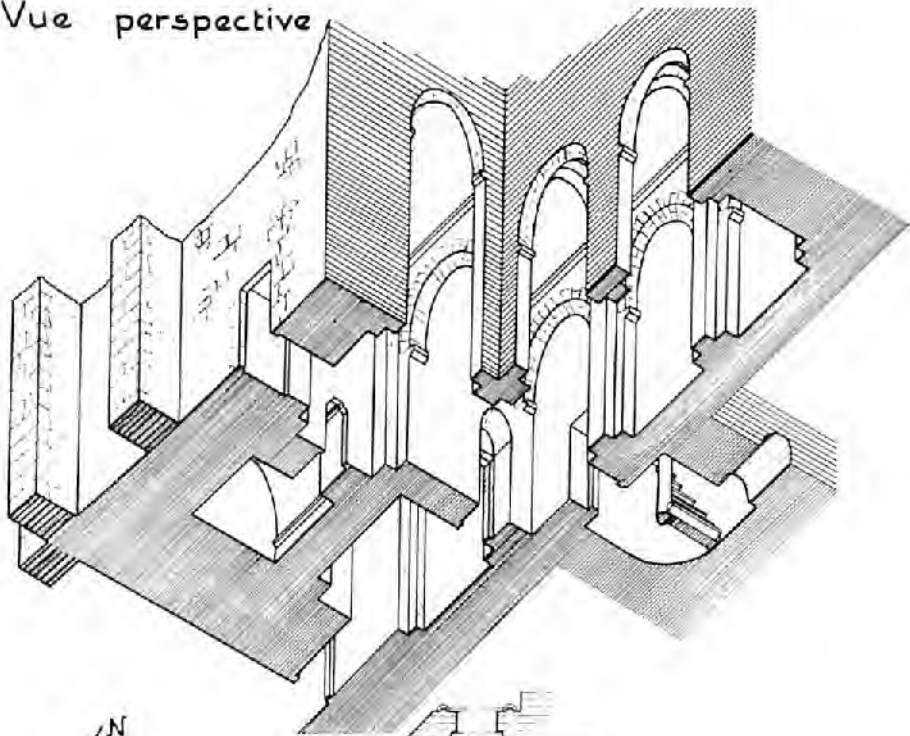


Légende

	XII <sup>em</sup> Siècle
	Indeterminé
	XVII <sup>em</sup> Siècle



Vue perspective



Vue en plan

Église d'Agoniac





## VIENT DE PARAÎTRE

**La Cité des Petrucoriens à l'époque gallo-romaine**, mémoire de maîtrise. Paris IV Sorbonne, 1987, par Sonia Martinelli-Soncarrieu.

L'auteur de ce mémoire veut découvrir pour nous un pan de l'histoire de Vésone en allant elle-même à la découverte. Le choix du sujet et l'essentiel du travail ont été faits à Paris. Il n'y a aucune attache entre Mme Martinelli et le Périgord ; si ce n'est une vague grand-mère du côté de Sainte-Foy-la-Grande. Et pourtant.

Le directeur du mémoire a peut-être désigné par hasard un tel programme de recherches, de lectures, de documentation. Il est suivi scrupuleusement : 44 références bibliographiques sont mentionnées — sans compter 110 années de notre *Bulletin*. Les découvertes de la période étudiée sont recensées dans 167 communes du département et associées à celles de Périgueux, avec des références précises pour chacune d'elles.

Le travail qui est ainsi produit, se lit comme une belle histoire vécue, et non comme une énumération fastidieuse parce que trop pédante. La civilisation pétrucorienne avec ses aspects de société provinciale, ses activités professionnelles, sa religion, nous est agréablement contée. Elle est présente devant nous, dans des monuments qui nous sont familiers et auxquels le lecteur est associé pour leur construction. On devient un proche de Caius Julius Severus quittant Vesunna pour Fréjus, ou d'Adbogius disant adieu à sa ville natale à 18 ans, pour s'engager comme cavalier de l'aile des Rusons.

On est tellement séduit que l'on cherche le défaut, la faille qui fait dire qu'il y a là travail de première réflexion non encore approfondie. A peine perçoit-on quelque indice relevant d'une imparfaite maîtrise de la topographie du site de Vésone. Et encore, parce que la perfection ne doit pas être accordée d'emblée !

Les illustres prédécesseurs, Taillefer, Barrière et autre Tobie peuvent être fiers, leurs travaux trouvent ici une utilisation très honorable.

Pour récompense, Sonia Martinelli-Soncarrieu vient de visiter Périgueux. Elle a aussi sollicité son admission à la S.H.A.P.

Jacques LAGRANGE.



## **NOTES DE LECTURE**

Geneviève CARION-MACHWITZ : **L'Europe en diagonale, de la Pologne au Périgord**, Editions Pierre Fanlac, Périgueux, 1987.

Dans les années 1920, Charles Machwitz, petit-fils d'émigrés polonais est amené à organiser la migration de centaines de milliers de Polonais vers les mines du Nord de la France. Leur contrat terminé, ces populations essaient en France, souvent vers le Sud-Ouest et notamment en Périgord.

Elles renouent ainsi dans notre pays avec leur traditionnel amour de la terre, sans pour autant renier leur culture et leur passé.

L'auteur a rencontré certaines de ces familles d'origine polonaise et devenues périgourdines.

..

Alberte SADOUILLET-PERRIN : **Grands procès en Périgord 1612-1775**, Mediapress, Périgueux, 1987.

Mme Sadouillet-Perrin nous avait fait apprécier à diverses reprises ses nombreux talents, mais pas encore celui d'auteur d'histoires policières. Dans son dernier ouvrage, elle débrouille d'une plume alerte l'affaire d'une fausse muette à Périgueux, l'enlèvement d'une noble nontronnaise, le procès d'une Sarladaise décédée en cours de procédure et malgré tout condamnée, la réalité des accusations contre le curé du Breuil défendu par tout le village, enfin les circonstances d'un crime commis dans un bois près de Château-l'Evêque.

..

Bernardo JIMENEZ ABENDANO : **Contre-vérités et vérités sur le Royaume d'Araucanie**, tome II. Préface du Prince Philippe d'Araucanie. S.F.A. Paris, 1987.

Avec ce deuxième tome, l'auteur, argentin d'origine, poursuit l'examen attentif des critiques, parfois aussi des vilénies, formulées à l'encontre du royaume d'Araucanie, de son fondateur, Orélie-Antoine de Tounens, et de ses successeurs. Les arguments avancés font largement référence à l'histoire ou au droit et s'efforcent d'établir — ou de rétablir — la vérité sur l'épopée araucanienne, si chère au cœur des Périgourdins et qui continue à faire couler beaucoup d'encre.

..

Jean DALBA : **Bergerac, pages d'histoire**, Editions « Les Cahiers de Bergerac », Bergerac, 1987.

On doit à Jean DALBA une dizaine de livres sur la vie bergeracoise, sans oublier « Les Cahiers de Bergerac » dont il assure la rédaction.

Son dernier ouvrage est moins celui d'un historien que celui d'un journaliste qui aurait vécu certains moments de l'histoire de Bergerac et qui en ferait la relation ; une manière vivante de faire revivre le passé de cette cité.

Dominique AUDRERIE.



Jean DANIEL (†) et Pierre BARRIER : **Dictionnaire Périgourdin-Français**, Editions du Bourmat.

Pour oser publier un dictionnaire, il faut de nos jours, être au moins académicien. Ou alors, *maître en gai savoir*. Cette haute distinction accordée aux dignitaires du Félibrige, nous permet de reconnaître qu'il s'agit du dictionnaire périgourdin que vient de faire paraître *Le Bourmat du Périgord*.

Jean Daniel écrivit de 1903 à 1925, 1.100 pages d'une première partie : français-périgourdin. L'année de sa mort, apparaissait sur terre son successeur, Pierre Barrier. L'actuel président du Bourmat a pensé et réalisé la deuxième partie : périgourdin-français, 333 pages pour tout savoir. Tout apprendre sur le mot *bujadage* ou le verbe *tracolar*. Un travail de Romain. Une autre façon de se rappeler que la S.H.A.P. et le Bourmat travaillent main dans la main depuis plus d'un siècle.



Pr. Pierre DENOIX : **Petite et grande histoire de St-Geniès en Périgord Noir**, préface de Dominique Audrerie, P.L.B. éditeur Le Bugue.

On connaissait de la petite commune de Saint-Geniès, l'admirable rythme des toitures de lauzes, qui va du château à l'église romane en passant par d'humbles maisons paysannes. On avait conservé le souvenir des évocations de Jean Secret, sur les peintures murales du début du XIV<sup>e</sup> siècle, que recèle la chapelle du Cheylard. A présent, avec notre éminent collègue P. Denoix, et grâce à ses recherches, nous pouvons suivre le déroulement des siècles dans ce charmant village. Messieurs les érudits qui somnolez au creux de vos demeures, prenez l'exemple de cette remarquable — et modeste — étude et, à vos plumes : la mémoire du Périgord doit demeurer.

Jacques LAGRANGE.

Raymond LAVIGNE, **Sarlat, un art de vivre**. Editions Messidor, Paris 1987.

Dans cet ouvrage bien illustré, présenté par Robert Merle, l'auteur dresse un portrait à la fois historique, géographique, économique mais aussi humain de la capitale du Périgord Noir.

Jean Luc AUBARBIER, Michel BINET, **Aimer le Périgord**. Ouest France, Rennes, 1988.

Une invitation à parcourir le Périgord, à travers des sites connus, dans cet album bien illustré de photographies en couleur.

**Sites et Monuments, Garonne et Dordogne** (tome huitième). Editions de Neustrie, Caen, 1987.

Réédition à l'identique du bel album publié en 1904 par le Touring Club de France, sur les sites et les monuments les plus prestigieux des vallées de la Garonne et de la Dordogne.

Bernard GINESTET et Jean-Pierre DEROUILLÉ, **Bergerac Monbazillac. Le grand Bernard des vins de France**. Jacques Legrand, Paris, 1987.

Dans la prestigieuse collection dirigée par Bernard Ginestet, « Le grand Bernard des vins de France », a trouvé place cet ouvrage consacré aux vins de Bergerac et de sa région.

Les auteurs décrivent l'histoire et la géographie du vignoble, montrant bien les progrès accomplis ces dernières années, cause d'une certaine renaissance des vins du Bergeracois. Chaque cru est répertorié, avec ses principales caractéristiques.

Dominique AUDRERIE.

---



## Liste des manuscrits présentés à la commission de lecture et destinés au bulletin

---

- |   |                                |
|---|--------------------------------|
| ● Augustin d'Abzac de La Douze.   | M. Berthier, janvier 1988.     |
| ● La croix de Dalou et le temple de Montignac.                          | R. Alix, janvier 1988.         |
| ● Notes sur la construction d'un trébuchet.                             | R. Beffeyte, janvier 1988.     |
| ● Ardant du Picq.   | J. Decottignies, février 1988. |
| ● L'ancienne salle de comédie aujourd'hui loge maçonnique de Périgueux. | G. Penaud, février 1988.       |
-

THE UNIVERSITY OF CHICAGO PRESS  
1207 EAST 59TH STREET  
CHICAGO, ILLINOIS 60637



## Règlement intérieur

Le président et le conseil d'administration de la Société historique et archéologique du Périgord,

Vu l'article des statuts de la société en date du 14 juin 1950 ;

Vu le projet de modification des statuts de la société approuvé lors de l'assemblée générale de mars 1984, déposé à la préfecture à la même date ;

Vu l'article 28 du règlement intérieur de la société en date du 21 janvier 1950 ;

Considérant qu'il convient de rappeler et de préciser les règles de fonctionnement de la S.H.A.P. afin d'assurer la régularité et la bonne tenue des séances ;

propose à l'assemblée extraordinaire convoquée le 2 mars 1988 le présent projet de règlement.

Le présent projet, présenté par la commission chargée de sa préparation, a été adopté par les membres du conseil d'administration convoqués lors de la réunion du conseil du 13 février 1988.

**article premier.** — Le fait d'être admis comme membre titulaire, conformément à l'article 3 des statuts, implique l'adhésion sans réserve aux statuts et au règlement intérieur de l'association.

**article 2.** — Les réunions de travail se tiennent *en principe* au siège de la société, 18, rue du Plantier à Périgueux. Elles ont lieu le premier *mercredi* de chaque mois. Si le premier *mercredi* tombe un jour férié, elles sont renvoyées au mercredi suivant.

**article 3.** — Sur proposition du conseil d'administration le président peut établir une périodicité, lieu et date, différents. La décision sera soumise à l'approbation de l'assemblée générale.

**article 4.** — Chaque membre est tenu, autant qu'il le peut, d'assister aux séances de la société et de participer aux travaux.

**article 5.** — Le conseil d'administration a pour mission de proposer au président les orientations nécessaires à la marche de la société, et de veiller à la bonne application des dispositions prises.

**article 6.** — Nul ne peut être membre du conseil s'il n'est Français, majeur et s'il ne jouit de ses droits civils.

**article 7.** — Conformément à l'article 5 des statuts, le conseil d'administration élu procède, sous la présidence de son doyen d'âge, à l'élection du président.

**article 8.** — Dès son élection, le président prend la présidence du conseil. Il appelle à l'élection du bureau.

**article 9.** — Le conseil procède ensuite à la désignation :

- du directeur du bulletin,
- des bibliothécaires,
- des adjoints éventuellement nécessaires pour ces missions.

**article 10.** — Le président assure la régularité du fonctionnement de la société, conformément aux statuts ; il exécute, ou fait exécuter, les décisions prises en conseil d'administration ; il signe lui-même la correspondance officielle ; il préside les séances du conseil d'administration de la société ; il veille à ce qu'aucune discussion politique ou religieuse ne se produise en séance, ou qu'aucun article pouvant soulever des discussions de ce genre ne soit inséré dans les publications de la société ; il représente l'association en toutes circonstances, il fait partie de droit de toutes les commissions ; il ordonnance les dépenses ; il proclame les décisions prises et le nom des membres élus au cours des séances ; en cas de partage des voix, la sienne est prépondérante.

**article 11.** — Le vice-président supplée le président absent ou empêché et le remplace dans toutes ses attributions.

**article 12.** — À défaut de disponibilité du vice-président, le président est alors remplacé par un membre du conseil désigné par ses propres collègues présents à la séance.

**article 13.** — Le secrétaire général est chargé de la rédaction des procès-verbaux et, en fin d'année, du rapport moral ; il répond à la correspondance ordinaire ; il est chargé de l'organisation des réunions du conseil et de la société ; il signe les procès-verbaux de séance avec le président.

**article 14.** — Les membres de la société peuvent être convoqués en assemblée générale en dehors de l'assemblée statutaire annuelle. La convocation et l'ordre du jour sont portés à la connaissance des sociétaires par affichage au siège social, quinze jours avant la tenue des assemblées.

**article 15.** — Le secrétaire général est chargé, par tous autres moyens qu'il jugera opportuns, de diffuser auprès des membres la convocation à ces assemblées ou réunions et de tenir à leur disposition les documents modificatifs aux statuts ou règlement intérieur, soumis à vote.

**article 16.** — Le secrétaire général adjoint aide le secrétaire général et le remplace en cas d'absence ou d'empêchement.

**article 17.** — Le trésorier recouvre les sommes dues à la société, notamment des cotisations et des abonnements ; il est comptable de toute somme perçue ou payée ; il règle les factures ordonnancées par le président ; il est dépositaire des fonds de la société, dont il est responsable ; il peut conserver par devers lui, pour les besoins courants de son service, une somme de 5.000 F, le supplément sera utilisé par ses soins, soit pour augmenter le portefeuille de la société, soit pour effectuer un versement à un compte courant bancaire, à moins qu'il n'ait à effectuer à bref délai un paiement dont il a été avisé ; il signe toutes quittances, endosse ou acquitte tous effets ou mandats ; il présente son compte de gestion à l'assemblée générale et le projet de budget pour l'année suivante.

**article 18.** — Le trésorier adjoint aide le trésorier, qu'il remplace en cas d'absence ou d'empêchement.

**article 19.** — Le conseil d'administration peut, en son sein, constituer telle commission qui lui paraîtra nécessaire à la bonne marche de la société.

**article 20.** — Le conseil désigne deux de ses membres qui, avec le président, forment la commission des finances. Elle est chargée de vérifier chaque trimestre les comptes du trésorier, d'après un état des recettes et des dépenses, et de contrôler toutes les opérations financières décidées par le conseil. Elle prépare en accord avec le trésorier, le budget de l'année suivante.

**article 21.** — Les membres du conseil sont tenus d'assister à toutes les réunions. Tout membre manquant à trois séances sans excuse valable est considéré comme démissionnaire ; il peut être pourvu à son remplacement par le conseil à titre précaire pour la fin de l'exercice en cours.

**article 22.** — La société peut, par vote émis au cours de l'une de ses séances, sur proposition du président, conférer aux personnes qui auront fait partie du conseil d'administration, l'honorariat dans les fonctions qu'elles y auront occupées.

**article 23.** — Les conseillers honoraires, peuvent être appelés, en leur qualité de personnalités qualifiées, en consultation par le conseil d'administration.

#### LE BULLETIN

**article 24.** — Le bulletin de la S.H.A.P. paraît périodiquement, en principe tous les trois mois ; il a pour titre : « Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord ».

**article 25.** Le directeur du bulletin est chargé de veiller à la préparation de cette publication et à sa fabrication.

**article 26.** — La composition de la commission de publication comprend : le président, le secrétaire général et deux autres membres du conseil. Elle doit donner son appréciation sur les manuscrits susceptibles d'être publiés.

**article 27.** — Les manuscrits inédits, proposés à la publication par les membres de la société, sont reçus au siège social par le directeur.

**article 28.** — Pour l'insertion des documents, le directeur doit suivre l'avis favorable exprimé par la majorité des membres de la commission de publication.

**article 29.** — Les auteurs sont seuls responsables des articles qu'ils signent et des opinions qu'ils émettent.

**article 30.** — Aucune généalogie n'est *en principe* admise ; il en est de même des mémoires sur les sujets d'histoire contemporaine qui pourraient provoquer la susceptibilité de personnes encore vivantes. De manière générale, les événements étudiés devront s'être passés depuis au moins trente ans.

**article 31.** — Les auteurs pourront faire exécuter à leurs frais, après en avoir avisé le directeur du bulletin au moment de la remise des manuscrits, des tirages à part des travaux insérés dans le bulletin. Tout tirage à part portera la mention : « Extrait du Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord ». Chaque auteur est tenu d'en remettre un exemplaire à la société pour sa bibliothèque.

**article 32.** — Les publications de la société autres que le bulletin, non retirées dans les six mois par les membres qui y ont droit, seront vendues au prix qui fixera chaque année l'assemblée générale.

#### LA BIBLIOTHÈQUE

**article 33.** — Les bibliothécaires tiennent le registre d'entrée des ouvrages, documents ou objets achetés par la société ou offerts par des membres ou amis. Les acquisitions sont portées au compte rendu de séance.

**article 34.** — Les bibliothécaires se tiennent à la disposition des sociétaires, les jours de séance, un peu avant celle-ci et aux heures d'ouverture décidées par le conseil. Ils communiquent les ouvrages qui peuvent être consultés ou empruntés. La recherche des livres sur les rayonnages ne peut être effectuée que par les bibliothécaires.

**article 35.** — Le prêt est exceptionnel. Il peut être consenti pour un mois et donne lieu à un emargement de l'emprunteur sur un registre *ad-hoc*. Passé le délai d'un mois, l'emprunteur peut se voir refuser de nouveaux prêts, après avis du conseil.

**article 36.** — Les ouvrages empruntés doivent être rendus en bon état. Tout volume endommagé ou perdu sera remplacé aux frais du membre fautif.

**article 37.** — Les livres rares ou anciens, objets et documents de valeur sont exclus du prêt et ne peuvent être consultés que sur place. Il en est de même des ouvrages de grand format, des albums de photographies, des cartes et des plants, des cartes postales et de tous autres documents figurés.

**article 38.** — *Les photographies ou photocopies des ouvrages et collections doivent être autorisées par le conseil d'administration après avis des bibliothécaires. La société se réservant les droits, toute utilisation publique des documents propriété de la S.H.A.P. est subordonnée à l'autorisation préalable du conseil.*

#### GROUPES DE TRAVAIL

**article 39.** — *Le président, sur avis du conseil, peut autoriser la constitution au sein de la société de groupes de recherches ou de travail jugés utiles à la bonne marche de la société.*

**article 40.** — *Le président nomme parmi les membres de la société, après avis du conseil, toute personne qualifiée pour animer les groupes constitués.*

**article 41.** — *Les responsables mandatés sont tenus de rendre compte en réunion de la marche des groupes dont ils ont la charge.*

**article 42.** — *Le président, après avis du conseil, peut mettre fin à l'existence de tel ou tel groupe de travail.*

#### POLICE DE LA SOCIÉTÉ

**article 43.** — *Le président a seul la police des réunions de la société, tant des assemblées, séances de travail que conseils.*

**article 44.** — *Le président, après avis du conseil, peut fixer tout autre séance de travail en dehors des dates, horaires et lieux retenus habituellement. La publicité en est assurée comme prévue aux articles 14 et 15 du présent règlement.*

**article 45.** — *L'ordre du jour de toutes séances, ainsi que de toutes manifestations programmées par la société, est établi par le président.*

**article 46.** — *Pour les communications en dehors des séances mensuelles, une demande écrite doit être adressée au président, qui prend toutes dispositions, après avis du conseil, pour accepter ou refuser selon le programme retenu.*

**article 47.** — *Le président établit la liste des intervenants aux séances ; il fixe leur temps de parole.*

**article 48.** — *Les membres désireux d'exprimer leur avis sur un sujet traité doivent demander la parole. Le président la donne dans l'ordre des demandes.*

**article 49.** — *Chaque membre doit intervenir de façon objective.*

**article 50.** — *Le président veille à ce que les discussions se poursuivent avec calme et dignité et à ce que l'intervenant qui a la parole ne soit pas interrompu.*

**article 51.** — *Le président rappelle au sujet l'orateur qui s'en écarte.*

**article 52.** — *Le président rappelle à l'ordre les personnes parmi l'assistance qui troubleraient la séance.*

**article 53.** — *Après deux rappels à l'ordre par le président, sans résultat au même membre et dans la même séance, le conseil peut être invité à appliquer la sanction prévue à l'article 4 des statuts.*

**article 54.** — *Le conseil d'administration peut prononcer la radiation d'un membre pour motifs graves. La décision est exécutoire, après que le sociétaire intéressé ait été invité à fournir des explications devant le conseil. Il peut se faire assister par un conseil extérieur à l'association. La convocation adressée au sociétaire, sous pli recommandé huit jours auparavant, doit mentionner les faits retenus et la sanction encourue.*

**article 55.** — *Tout membre tenant vis-à-vis d'un de ses confrères des propos malveillants portant atteinte à son honneur, qui par des écrits jette le discrédit sur sa probité, qui, par ses actes, son comportement, trouble la bonne marche de la société, peut être sous le coup de l'article 55 du présent règlement.*

**article 56.** — *Toute modification ou révision du présent règlement intérieur peut avoir lieu sur proposition du conseil d'administration, ou par demande signée par vingt sociétaires. Cette dernière est remise au président un mois avant l'assemblée générale. Le vote doit être acquis à la majorité des membres présents et les modifications sont valables après transmission au contrôle de légalité.*

Texte approuvé par les membres de la société, convoqués en assemblée générale extraordinaire le 2 mars 1988 et déposé auprès des services préfectoraux.

Le président : Dr G. Delluc.



## ERRATUM

Des répétitions ou omissions ont paru dans l'article « Un pan de l'histoire de Sarlat ou la fin de la Fronde des Princes » de notre 4e livraison 87, p. 318.

Nous nous permettons de préciser à nouveau qu'Antoine de Costes de La Calpenède, Seigneur d'Eyrignac et de Maurival (1605-1689) est bien le même personnage figurant à l'époque tantôt sous le nom de Costes, ou plus simplement Eyrignac ou encore Maurival, tantôt sous le nom de La Calprenède.

Il avait épousé en 1635, Marguerite de Vayssières de Maillac et fut de 1634 à 1677 Conseiller puis Doyen au Siège Présidial de Sarlat et à la fois Premier Consul, en particulier à l'époque des événements tragiques de 1652 et 1653.

C'est lui qui reconstruisit à partir de 1653 l'actuel Manoir d'Eyrignac, commune de Salignac, aujourd'hui inscrit à l'I.S. des Monuments historiques ainsi que ses jardins ajoutés au XVIIIe siècle par son petit-fils Gabriel, contrôleur général des Comptoirs et Monnaies de France sous Louis XVI et qui sont ouverts à la visite en juillet et août tous les jours de 14 h 30 à 18 h.

De plus, comme nous le rapporte notre excellent collègue Hubert R. Freyssingeas, en linguistique le paléographe doit transcrire un texte en respectant les mots, les lettres, où rien n'est retranché, ni ajouté, ni renvoyé. Le travail restant étranger à toute traduction, adaptation ou correction.

Voici une transcription du texte publié de madame de Cerval, pour lequel est retenu une accentuation moderne. Les barres verticales et les chiffres rajoutés, par convention, indiquent le début des lignes du document original.

*Le compte de Marchin, général de l'armée* | <sup>2</sup> *du roy, a accordé la capitulation* | <sup>3</sup> *suivante aux dépputtés des habitans* | <sup>4</sup> *de la ville de Sarlat.*

| <sup>5</sup> *Premièrement que la ville de Sarlat* | <sup>6</sup> *sera remise entre ses mains pour y mettre* | <sup>7</sup> *garnison jusques au nombre de quatre cent* | <sup>8</sup> *hommes, laquelle monsieur de Marchin entretiendra* | <sup>9</sup> *sans pouvoir prendre aucune subsistance* | <sup>10</sup> *sur les bourgeois.*

| <sup>11</sup> *Sera permis aux habitans de lad. ville* | <sup>12</sup> *de demerer dans icelle avec toute liberté.* | <sup>13</sup> *à la charge de ne traicter ny négotier rien* | <sup>14</sup> *contre le fermier du roy et de son haltesse et* | <sup>15</sup> *sy aulcungs se veulent retirer, leur sera* | <sup>16</sup> *donné passeport pour aller où bon leur semblera* | <sup>17</sup> *avec leur familles vivres et meubles* | <sup>18</sup> *et n'aucuns pourront jouir de leur bien* | <sup>19</sup> *tant à la ville que à la campagne, sans qu'il* | <sup>20</sup> *leur soit donné empêchement. Fait au* | <sup>21</sup> *camp d'aia.* | <sup>21</sup> *Sarlat ce premier de l'an 1653.*

| <sup>22</sup> *de Marchin*

| <sup>23</sup> *Mariel consul député Bonet député*

| <sup>24</sup> *de Leygue député La Filolie député*

*Laborie*

## BIBLIOGRAPHIE

— Paléographie du Moyen Age, par J. STIENNON, Collection U, Paris 1973/1982.

— Paléographie de l'Antiquité romain et du Moyen Age occidental, par Bernhard BISKOFF, Editions Picard, Paris 1985.



Le manoir d'Eyragnac — entre Salignac et Sarlat — par la route D.47.

## PUBLICATIONS DE LA SOCIETE

Inscriptions antiques du Musée du Périgord, par E. Espérandieu .....	40
Ex-libris et fers de relieurs périgourds antérieurs à la période moderne, par Ch. Lafon .....	150
Inventaire du trésor de la Maison du Consulat de Périgueux, publié par le chanoine J. Roux .....	50
Les grands travaux de voirie à Périgueux au XIXe siècle, par Fournier de Laurière .....	60
Actes du Congrès de Périgueux 1913 .....	50
Le Livre Vert de Périgueux, publié par le chanoine J. Roux et J. Maubourguet 2 vol. ....	120
Notre-Dame-des-Vertus, par le chanoine Lavialle, 1 brochure .....	10
Sarlat et le Périgord méridional (1453-1547), par J. Maubourguet .....	40
Mélanges offerts à M. Géraud Lavergne (fasc. 3 du t. LXXXVII du Bulletin 1960 .....	50
Centenaire de la Préhistoire en Périgord (supplément au tome XCI, 1964 du Bulletin) .....	80
Lettres de Maine de Biran au baron Maurice, préfet de la Dordogne, par H. Gouhier .....	30
Inventaire de l'iconothèque de la Société historique et archéologique du Périgord, par Jean Secret .....	20
Les « Souvenirs » du préfet Albert de Calvimont (1804-1858), introduction et préface par J. Secret .....	60
Table méthodique des planches et illustrations du Bulletin (1907-1971), par N. Becquart .....	10
Le Périgord vu par Léo Drouyn, édition du Centenaire de la Société (1874- 1974). Album de 50 dessins inédit avec commentaires. Edition originale. 1.100 exemplaires numérotés .....	250
Cent portraits périgourds (1980). Album de 100 portraits, commentés. Edition originale, 2.000 exemplaires numérotés .....	150
Hommage au Président Jean Secret .....	30
Fascicule ancien ou récent du Bulletin de la Société, par exemplaire .....	40
(avec réduction à partir de 10 fascicules)	

**Les ouvrages sont adressés — franco — sur simple commande,  
accompagnée de son montant.**



## SOMMAIRE DE LA 1<sup>re</sup> LIVRAISON 1988

● Conseil d'administration .....	1
● Compte rendu de la séance	
du 6 janvier 1988 .....	3
du 3 février 1988 .....	5
du 2 mars 1988 .....	8
● Sommaire du tome CXIV (1987) .....	13
● Compte rendu moral 1987 .....	15
● Compte de gestion du trésorier .....	17
● Liste des membres titulaires décédés en 1987 et des nouveaux membres titulaires admis en 1987 .....	19
● Le calendrier obstétrical de la femme à la corne de Laussel (J.-P. Duhard) .....	23
● Etude sur quelques livres de raison (P. Parat) .....	41
● La gentilhommière de Lâge (D. Audrerie) .....	55
● La catastrophe de Chancelade (P. Pommarède) .....	61
● Mariage des parlementaires de la III <sup>e</sup> République (B. Lachaise) .....	75
● Dans notre iconothèque :	
— Avec le tacot, la civilisation entre à Vergt (B. et G. Delluc) ...	83
— L'église d'Agonac (G. Ponceau) .....	84
● Vient de paraître :	
La cité des Pétrucoriens à l'époque gallo-romaine, par Sonia Martinelli-Soncarrieu (Jacques Lagrange) .....	87
● Notes de lecture :	
Geneviève Carion-Machwitz : <i>l'Europe en diagonale, de la Pologne     au Périgord</i> ; Alberte Sadouillet-Perrin : <i>Grands procès en Péri-     gord 1612-1775</i> ; Bernardo Jimenez-Abendano : <i>Contre vérités     et vérités sur le Royaume d'Araucanie</i> ; Jean Dalba : <i>Bergerac,     pages d'histoire</i> (D. Audrerie) ; Jean Daniel et Pierre Barrier : <i>Dic-     tionnaire (Périgourdin-Français</i> ; Pr. Pierre Denoix : <i>Petite et grande     histoire de Saint-Geniès en Périgord Noir</i> (J. Lagrange) ; Raymond Lavigne : <i>Sarlat, un art de vivre</i> ; J.-L. Aubarbier, M. Binet : <i>Aimer     le Périgord, sites et monuments : Garonne et Dordogne</i> ; B. Gines tet, J.-P. Deroudille : <i>Bergerac Monbazillac</i> . (D. Audrerie) .....	89
● Liste des manuscrits présentés à la commission de lecture et destinés au Bulletin .....	93
● Règlement intérieur .....	95
● Erratum .....	99

### TIRAGES A PART

Les tirages à part des articles publiés dans le Bulletin sont exécutés aux frais des auteurs, qui devront en passer commande au moment de la remise de leur manuscrit. Tout tirage à part portera la mention : « Extrait du Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord ». En outre, les auteurs s'engagent à déposer un exemplaire de chaque tirage à la Société pour la bibliothèque.

Pour tous autres renseignements, s'adresser à l'imprimerie Offset Joucla.